E9907

METHODOLOGIE

D'ANALYSE FINANCIERE

Guillaume Mordant

Le 18 octobre 1998

SOMMAIRE

SOMMAIRE **2**

REMERCIEMENTS **6**

INTRODUCTION **7**

A) RAPPELS DE COMPTABILITE **9**

A.I) LES DOCUMENTS COMPTABLES **11**

A.I.1) L'ANALYSE DU BILAN 11
Présentation génrale du bilan *11*
Le capital souscrit non appelé (pcg = 109) ou appelé non versé (pcg = 4562) *11*
Les immobilisations (corporelles) en cours (pcg = 231) *11*
Les primes de remboursement des obligations (pcg = 169) *12*
Les produits (pcg = 487) et charges (pcg = 486) constatés d'avance *12*
Les charges à répartir sur plusieurs exercices (pcg = 481) *13*
Les amortissements et provisions *13*
Les écarts de conversion actif (pcg = 476) et passif (pcg = 477) *17*
A.I.2) L'ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT 17
Présentation générale du compte de résultat *17*
Les dotations et les reprises *17*
Les transferts de charges (pcg = 79) *21*
Les productions vendue (pcg = 70), stockée (pcg = 71(3)), immobilisée (pcg = 72) *23*

A.II) PRISE EN COMPTE DE CERTAINS PHENOMENES ET COMMENTAIRES **24**

A.II.1) METHODES DE VALORISATION 24
Règles générales *24*
Les différents coûts d'entrée *24*
Cas des biens fongibles *25*
A.II.2) QUELQUES JEUX D'ECRITURE COMPTABLE 25
Les cessions ou mises hors service d'actifs immobilisés *25*
Les amortissements dérogatoires *26*
Les subventions d'investissement (pcg = 131+138-139) *27*

B) LES OUTILS DE L'ANALYSE FINANCIERE : DES AGREGATS AUX RATIOS **29**

B.I) TRAITEMENT DES DOCUMENTS COMPTABLES A DES FINS D'ANALYSE (FINANCIERE) **31**

B.I.1) FORME SIMPLIFIEE DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT 31
Bilan simplifié de la liasse BRN *31*
B.I.2) LES RETRAITEMENTS EVENTUELS 33
Les amortissements et provisions normalement nuls (bilan) *33*
Le capital souscrit non appelé (bilan) *34*
Les primes de remboursement des obligations (bilan) *35*
Les écarts de conversion actif et passif (bilan) *35*
Les produits nets partiels sur opérations à long terme (compte de résultat) *36*
Le crédit-bail (compte de résultat) *36*
Les frais de personnel (compte de résultat) *37*
Les transferts de charges (compte de résultat) *38*
B.I.3) LE BILAN FONCTIONNEL 38

B.II) LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION **40**

B.II.1) DU CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EBE 40
Le chiffre d'affaires *40*
Les exportations *40*
Les productions (activité de production) *40*
Les consommations (activités de vente de marchandises et de production) *42*
Les marchandises et les produits : les marges *43*
Les consommations intermédiaires *44*
Les valeurs ajoutées *45*
Les frais de personnel *47*
L'excédent brut d'exploitation *48*
B.II.2) DE L'EBE AU RESULTAT NET 48
L'excédent net d'exploitation *48*
Le résultat d'exploitation *49*
Le résultat courant avant impôt *49*
Le résultat net *50*
B.II.3) DE L'EBE A LA CAF 51
Le profit brut courant avant impôt (BRN) *51*
La capacité d'autofinancement *53*

B.III) LA SOLVABILITE : FONDS DE ROULEMENT, BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET TRESORERIE **55**

B.III.1) LA RELATION FONDAMENTALE DE TRESORERIE 55
Le Fonds de Roulement Net *55*
Le Besoin en Fonds de Roulement et la Trésorerie *56*
La relation fondamentale de trésorerie *57*
B.III.2) LA DISTINCTION DES ACTIVITES D'EXPLOITATION 59
Les Besoins en Fonds de Roulement d'Exploitation et Hors Exploitation *59*
La relation fondamentale fine de trésorerie *59*

B.IV) LE TABLEAU DE FINANCEMENT **61**

B.IV.1) L'ELABORATION DU TABLEAU DE FINANCEMENT 61
Retraitement du bilan : fonds de roulement net *61*
Variation de bilan *62*
Répartition du résultat de l'exercice antérieur *62*
Liens entre variation de bilan et compte de résultat *63*
Scission des termes de variation restant *66*
B.IV.2) L'INTERPRETATION ET L'EXPLOITATION DU TABLEAU DE FINANCEMENT 66
Terminologie *67*
Les enseignements du tableau de financement *68*
L'exploitation du tableau de financement *68*

B.V) L'INVESTISSEMENT **69**

B.V.1) L'INVESTISSEMENT PROPREMENT DIT 69
B.V.2) INVESTISSEMENT DE REMPLACEMENT OU DE CROISSANCE : L'« INVESTISSEMENT NET » 69

B.VI) LE FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE **71**

B.VI.1) FINANCEMENT A LONG TERME : LES DIFFERENTES FORMES DE CAPITAL 71
Différentes définitions *71*

B.VII) LES RATIOS **75**

B.VII.1) PROBLEMES MATHEMATIQUES LIES A LA DEFINITION DES RATIOS 75
Les différents modes de calcul des ratios *75*
Taux de croissance d'un ratio *76*
Moyenne, médiane et ratio moyen d'une variable en général et d'un ratio en particulier *78*

B.VII.2) UNE CLASSIFICATION GENERALE DES RATIOS 79
Les ratios de structure *80*
Les ratios de synthèse ou d'équilibre financier *80*
Les ratios de rotation *80*
Les ratios de marge *80*
Les ratios de rendement *80*
Les ratios de rentabilité *81*
B.VII.3) UNE BATTERIE DE RATIOS 81
Construire son propre ratio *81*
Interpréter un ratio *81*
Liste de ratios *81*

C) APPROCHE THEMATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE 87

C.I) CROISSANCE DE L'ACTIVITE ET DES PROFITS : MESURE 89

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES 89
LES INDICATEURS 89
Indicateurs de croissance de l'activité *89*
Indicateurs de croissance des profits *89*
TAUX DE CROISSANCE 89
RATIOS 90

C.II) CROISSANCE DE L'ACTIVITE ET DES PROFITS : EXPLICATIONS, ANALYSE DES MOYENS DE PRODUCTION 91

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES 91
LES INDICATEURS 91
Indicateurs de débouchés *91*
Indicateurs de coûts *91*
Indicateurs de moyens de production *91*
TAUX DE CROISSANCE 92
RATIOS 92
Etude de débouchés *92*
Etude de coûts *92*
Etude des moyens de production *92*

C.III) STOCKS 93

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES 93
LES INDICATEURS 93
Les stocks *93*
Les flux *93*
TAUX DE CROISSANCE 93
RATIOS 94

C.IV) PERFORMANCE : RENDEMENT ET RENTABILITE 95

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES 95
LES INDICATEURS 95
RATIOS 95
Les ratios de rendement *95*
Les ratios de rentabilité *95*

C.V) STRUCTURE FINANCIERE : L'ENDETTEMENT 96

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES 96
LES INDICATEURS 96
TAUX DE CROISSANCE 96
RATIOS 96

C.VI) INVESTISSEMENT, IMMOBILISATIONS **97**

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES 97
LES INDICATEURS 97
TAUX DE CROISSANCE 97
RATIOS 97

C.VII) SOLVABILITE ET FINANCEMENT : FONDS DE ROULEMENT, TABLEAU DE FINANCEMENT . **98**

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES 98
LES INDICATEURS 98
TAUX DE CROISSANCE 98
RATIOS 98

CONCLUSION **99**

BIBLIOGRAPHIE **100**

ANNEXES **101**

ANNEXE 1 : LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (NON RETRAITES) **102**

DU CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION 102
DE L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION AU RESULTAT NET 105
DE L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION A LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 107
LIEN ENTRE LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION ET LES RESULTATS 111

ANNEXE 2 : LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (RETRAITES) **112**

DU CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION 112
DE L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION AU RESULTAT NET 113
DE L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION A LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 113

ANNEXE 3 : LES VARIABLES DU BILAN **114**

TABLEAU RECAPITULATIF DES VARIABLES NON RETRAITEES DE L'ACTIF 114
TABLEAU RECAPITULATIF DES VARIABLES NON RETRAITEES DU PASSIF 116
TABLEAU RECAPITULATIF DES VARIABLES RETRAITEES DE L'ACTIF ET DU PASSIF 118

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS DE SOLVABILITE **119**

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEFINITIONS 119

ANNEXE 5 : LES VARIABLES DU TABLEAU DE FINANCEMENT **121**

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEFINITIONS 121

ANNEXE 6 : LES DIFFERENTES DEFINITIONS DE L'INVESTISSEMENT **123**

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEFINITIONS DE L'INVESTISSEMENT 123
TABLEAU SCHEMATIQUE DE CONSTRUCTION DE L'INVESTISSEMENT A PARTIR DES VARIABLES BIC BRN 124

ANNEXE 7 : LES DIFFERENTES DEFINITIONS DU CAPITAL **125**

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEFINITIONS HORS RETRAITEMENTS 125
TABLEAU RECAPITULATIF DES DEFINITIONS AVEC RETRAITEMENTS 125

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier M. Thollon-Pommerol et M. Quaglia pour leur soutien tout au long de l'élaboration de cette note. Ils m'ont aidé notamment à mieux maîtriser la source SUSE.

Il convient également de remercier M. Benedetti pour l'apport de son expertise technique dans tous les domaines de la comptabilité et de l'analyse financière traités par cet ouvrage. Il m'a permis entre autres de mieux appréhender certains jeux complexes d'écriture comptable.

Je remercie enfin plus généralement toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à rendre ce travail possible.

INTRODUCTION

Il est difficile de rassembler toute la méthodologie d'analyse financière dans un document unique. Cela tient essentiellement à deux raisons. Tout d'abord, l'analyse financière est une collection de nombreuses techniques et outils en constante évolution. Du fait de nouveaux phénomènes économiques apparaissent de nouvelles variables comptables, et cette nouvelle information sur les entreprises engendre de nouveaux outils, ou perfectionne les outils existants de l'analyse financière. Ensuite, il serait plus juste de ne pas parler de l'analyse financière, mais des analyses financières. En effet, il y a plusieurs façons de concevoir et de définir les outils et les techniques qu'elle utilise. Chaque analyste a ses propres méthodes et définitions.

Cette diversité des analyses financières n'est pas due seulement à l'existence de définitions techniques différentes pour les mêmes indicateurs, mais aussi à la possibilité de ne retenir et de ne mettre en relation qu'un jeu particulier d'indicateurs pour répondre à un problème spécifique. Il existe en effet de nombreux utilisateurs de l'analyse financière, visant chacun des objectifs différents. Pour n'en citer que quelques uns, les banquiers se préoccupent davantage de la solvabilité d'une entreprise particulière, le fisc s'intéresse à son bénéfice imposable. Les investisseurs et actionnaires d'une entreprise surveillent essentiellement sa rentabilité financière, alors que les décideurs de l'entreprise se préoccupent également de sa rentabilité économique, de la productivité des moyens mis en œuvre dans l'activité.

Nous nous plaçons ici dans le cadre du statisticien et de l'économiste et non de l'investisseur ou du banquier. Cela amène deux remarques. Tout d'abord, tous les sujets d'analyse financière sont concernés : l'entreprise n'est pas vue comme un placement financier, mais comme un agent économique ayant une activité de production ou/et de négoce. On va donc s'intéresser à la performance financière de l'entreprise, mais aussi et surtout à sa performance économique, à ses modes de production, à ses sources de financement. Ensuite, nous ne nous intéressons pas à une entreprise particulière, à un « dossier », mais à un groupement d'entreprises représentant un secteur ou une branche d'activité. L'analyse se situe donc aux niveaux méso-économique et macro-économique. Le cadre comptable défini légalement par le Plan Comptable Général permet d'assurer une continuité de concepts et de méthodologie entre l'analyse des cas individuels et celle de l'ensemble de l'économie, entre la micro-économie et la macro-économie.

Nous tenterons ici de présenter les principaux outils et techniques de l'analyse financière, tout en comparant les définitions qu'en donnent l'analyse financière « classique », celle pratiquée jusqu'ici par SUSE (Système Unifié de Statistiques d'Entreprises), celle du SIE (Système Intermédiaire d'Entreprises) et celle de la Banque de France.

Cette note présente en détail les outils de l'analyse financière ainsi que les principes comptables associés, car leur bonne utilisation présuppose la maîtrise des concepts sous-jacents. Elle propose ensuite une façon d'utiliser ces outils afin de répondre à des problématiques sur les entreprises regroupées par grands thèmes. Ce document se présente donc selon le plan suivant. L'analyse financière repose sur la comptabilité dont elle peut retraiter certains comptes. Voilà pourquoi cette note présente d'abord dans sa partie A quelques rappels de comptabilité en explicitant l'usage de certains comptes, et en précisant les principes de valorisation régissant la comptabilité. La partie B, qui constitue le cœur de cet ouvrage déroule l'analyse financière depuis les retraitements des documents comptables à des fins d'analyse jusqu'aux ratios. C'est dans cette partie que sont présentés la plupart des outils propres à l'analyse financière : nous présenterons notamment les soldes intermédiaires de gestion, les indicateurs de solvabilité et le tableau de financement. Enfin, la dernière partie propose au lecteur amené à étudier les entreprises des guides d'analyse thématique, regroupant par thèmes et mettant en relation pour chacun de ces thèmes les différents indicateurs de l'analyse financière.

Tout au long de cette note, nous ferons référence aux comptes du Plan Comptable Général (1982 révisé en 1986), en notant « (pcg = ...) » la référence du compte considéré. Nous nous appuierons en outre sur les données comptables fournies par les liasses fiscales BIC BRN et BIC RSI (corrigées et complétées par les EAE dans le fichier FUTE). Ce sont en effet les seules liasses contenant un nombre suffisant de variables pour faire une analyse financière correcte. Les entreprises du BRN et celles du RSI réunies sont environ 1 700 000 et représentent 98 % du chiffre d'affaires total de l'économie marchande.

A) RAPPELS

DE COMPTABILITE

Cette partie vise à préciser certains points de comptabilité tout en explicitant certains comptes du Plan Comptable Général. On y aborde également certains aspects plus généraux tels que la valorisation.

A.I) LES DOCUMENTS COMPTABLES

Ce chapitre vise à expliciter le contenu de certains postes comptables, afin de pouvoir les traiter ou les interpréter au mieux dans le cadre de l'analyse financière.

A.I.1) L'ANALYSE DU BILAN

Présentation générale du bilan

Le **bilan** est un document comptable présentant l'état d'une entreprise à un instant donné. On donne souvent au bilan l'image d'une photo de l'entreprise, d'un instantanné. En effet, à un instant donné le bilan décrit la composition du patrimoine de l'entreprise. On présente généralement ce document selon la « partie double », en séparant deux colonnes principales par un trait vertical.
A gauche se trouve tout ce qui appartient à l'entreprise. On regroupe en effet à gauche à l'**actif** du bilan tous les **actifs** ou **emplois** de l'entreprise. Ces possessions de l'entreprise sont subdivisées en deux groupes principaux : l'**actif immobilisé** d'une part qui représente les actifs durables, qui resteront a priori propriété de l'entreprise durant plusieurs exercices et d'autre part l'actif circulant qui rassemble tous les actifs possédés par l'entreprise pour une courte période (a priori moins d'un exercice).
A droite du bilan se trouve tout ce qui a permis à l'entreprise de financer ces possessions présentes en actif. On regroupe en effet à droite au **passif** du bilan tous les **passifs** ou **ressources** de l'entreprise. Ces sources de financement de l'entreprise sont subdivisées essentiellement en deux grandes catégories : les **fonds propres** de l'entreprise représentant à la fois les ressources que l'entreprise a dégagé elle-même (du fait de son activité depuis sa création) et celles qui lui ont été confiées par les actionnaires (**capital social**). L'autre grande catégorie du passif regroupe les **dettes** de l'entreprise, ressources extérieures qu'elle sera amenée à rembourser à une échéance déterminée.

Le capital souscrit non appelé (pcg = 109) ou appelé non versé (pcg = 4562)

La procédure de souscription de capital se déroule en plusieurs étapes :

- l'actionnaire souscrit au capital de la société. A ce titre, il reçoit des actions, mais n'a pas encore versé de contrepartie à l'entreprise. Il faut d'abord pour cela que celle-ci appelle le capital, c'est-à-dire demande à l'actionnaire de verser son dû. Durant ce laps de temps, l'actionnaire peut très bien se rétracter. Le capital est dit « capital souscrit non appelé ». Il figure au passif dans le poste « capital social » (pcg = 101), mais sa contrepartie est également présente à l'actif en haut du bilan sous le poste « capital souscrit non appelé ». Ce capital demande un retraitement spécifique, car il n'est pas présent dans l'entreprise bien qu'il figure au bilan.
- l'entreprise fait appel à l'actionnaire. Celui-ci dispose alors d'un délai de versement de son dû. Durant ce délai, le capital est dit « capital appelé non versé ». Au bilan, sa valeur disparaît du poste d'actif « capital souscrit non appelé » pour être reportée au poste de créances « capital souscrit appelé non versé ». En effet, l'entreprise détient alors une créance à court terme sur l'actionnaire. On peut considérer que le capital est bien entré dans le patrimoine de l'entreprise, sous forme d'une créance.
- l'actionnaire verse enfin son dû. Alors le capital est « versé » ; la créance « capital souscrit appelé non versé » disparaît au profit d'un autre poste d'actif (disponibilités ou autres...).

Les immobilisations (corporelles) en cours (pcg = 231)

Les immobilisations en cours sont des immobilisations non terminées à la date concernée (date de clôture du bilan). Elles se répartissent en deux groupes :

- les immobilisations créées par les moyens propres de l'entreprise

– les immobilisations résultant de travaux confiés à des tiers

Dans le premier cas, le coût des immobilisations créées par l'entreprise est porté au fur et à mesure à l'actif en « immobilisations corporelles en cours », par le crédit (l'augmentation) du produit « **production immobilisée** » (pcg = 72) dans le compte de résultat.

Dans le second cas, ce sont les avances et les acomptes versés par l'entreprise qui valorisent l'immobilisation en cours de construction, et qui sont donc reportées à l'actif en « immobilisations corporelles en cours », directement par le crédit (la diminution) d'un compte de trésorerie de l'actif.

En fin de construction, l'immobilisation valorisée à son coût total accumulé est transférée du poste « immobilisations corporelles en cours » vers le poste d'immobilisation corporelle caractérisant au mieux le bien. Il s'agit d'un **virement de poste à poste** (tel qu'il est mesuré dans le tableau des immobilisations en annexe, lequel tableau est renseigné dans la liasse fiscale BRN).

Les primes de remboursement des obligations (pcg = 169)

Certains emprunts obligataires ont des clauses prévoyant le versement de primes lors du remboursement. Ces primes compensent par exemple la gêne causée à l'investisseur par un remboursement anticipé...

Figurent au passif ces emprunts pour leur valeur totale, primes de remboursement incluses. La contrepartie de ces primes se retrouve en bas de l'actif sous un poste distinct.

Les primes de remboursement des obligations sont, en principe, « amorties » (les dotations aux amortissements correspondants n'augmentent pas les amortissements qui restent nuls, mais viennent directement diminuer la valeur brute des primes de remboursement) au prorata des intérêts courus. Elles peuvent l'être également par fractions égales au prorata de la durée de l'emprunt quelle que soit la cadence de remboursement des obligations. Mais, en aucun cas, ne peuvent être maintenues à l'actif des primes afférentes à des obligations remboursées.

Les produits (pcg = 487) et charges (pcg = 486) constatés d'avance

Les comptes de charges (compte de la classe 6 du plan comptable général) enregistrent dans l'exercice toutes les charges dès qu'elles se produisent. Ils comprennent ainsi des charges engagées pendant cet exercice mais qui concernent également l'exercice suivant parce qu'elles représentent une créance en nature vis-à-vis des exercices suivants. De même, les comptes de la classe **7** enregistrent tous les produits dans l'exercice au fur et à mesure de leur naissance. Ils comprennent ainsi des produits constatés pendant cet exercice mais qui ont le caractère de dettes en nature vis-à-vis des exercices suivants.

Les **charges constatées d'avance** sont des charges enregistrées en cours d'exercice, mais correspondant à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement. A ce titre, l'entreprise dispose d'une créance en nature. Ces charges sont réintégrées au début de l'exercice suivant dans le compte de résultat, au compte de même intitulé que celui d'où elles ont été extraites. Le compte d'actif « charges constatées d'avance » est débité (augmenté), en fin d'exercice, par le crédit (la diminution) des comptes de charges intéressés. Il est crédité (diminué), dès l'ouverture de l'exercice suivant, par le débit (l'augmentation) de ces mêmes comptes de charges.

Les **produits constatés d'avance** sont des produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies. A ce titre, l'entreprise devra s'acquitter d'une dette en nature. Ces produits sont réintégrés au début de l'exercice suivant dans le compte de résultat, au compte de même intitulé que celui d'où ils ont été extraits. Le compte de passif « produits constatés d'avance » est crédité (augmenté), en fin d'exercice, par le débit (la diminution) des comptes de produits intéressés. Il est débité (diminué), dès l'ouverture de l'exercice suivant, par le crédit (l'augmentation) de ces mêmes comptes de produits.

Ainsi, les charges constatées d'avance sont des créances en nature, et les produits constatés d'avance des dettes en nature. Ces créances ou dettes en nature sont reprises dès le début de l'exercice suivant en réintégrant dans le compte de résultat les charges ou produits correspondants.
Il convient donc de considérer ces charges ou produits constatés d'avance comme relevant de l'exercice suivant...

Les charges à répartir sur plusieurs exercices (pcg = 481)

Les comptes de charges (compte de la classe 6 du plan comptable général) enregistrent dans l'exercice toutes les charges dès qu'elles se produisent. Ils comprennent ainsi des charges engagées pendant cet exercice mais qui concernent également les exercices suivants parce que leur répartition est justifiée par les conditions d'exercice de l'activité. Elles sont dites « charges à répartir sur plusieurs exercices ».
Elles comprennent les charges différées ainsi que certains frais affectant plusieurs exercices tels que les frais d'émission d'un emprunt qui peuvent être répartis sur la durée de cet emprunt.
En fin d'exercice, le compte d'actif « charges à répartir sur plusieurs exercices » enregistre à son débit (augmentation) les charges à répartir sur plusieurs exercices (charges différées, charges à étaler, frais d'émission des emprunts, frais d'acquisition des immobilisations) par le crédit (l'augmentation) du compte de produits « transferts de charges » (pcg = 79). Il est crédité (diminué), à la clôture de chaque exercice, par le débit (l'augmentation) du compte de charges « Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir » (pcg = 6812) du montant de la quote-part des charges incombant à cet exercice (exercice de transfert inclus).
Ainsi les charges à répartir sont augmentées par des transferts de charges d'exploitation (venant annuler certaines charges du compte de résultat) et réintégrées au prorata de chaque exercice dans les différents comptes de résultats par des dotations aux amortissements. Ces dotations ne viennent pas augmenter l'amortissement des charges à répartir (qui est toujours nul), mais directement diminuer leur valeur brute.

Les amortissements et provisions

Nous présenterons d'abord la classification du plan comptable général, qui permet de savoir ce que contiennent les amortissements et les provisions, puis nous classerons ces postes de façon plus fonctionnelle.

<u>Classification du plan comptable général 86 :</u>
Le Plan comptable général prévoit plusieurs sortes différentes d'amortissements et de provisions :

- Les **provisions réglementées** (pcg = 14, passif) :
  - provisions réglementées relatives aux immobilisations (pcg = 142). Il s'agit notamment de provisions :
    - pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers
    - pour investissement (participation des salariés)
  - provisions réglementées relatives aux stocks (pcg = 143). Il s'agit notamment de provisions :
    - pour hausse des prix
    - pour fluctuation des cours
  - provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif (pcg = 144)
  - amortissements dérogatoires (pcg = 145)
  - provision spéciale de réévaluation (pcg = 146)
  - plus-values réinvesties (pcg = 147)
  - autres provisions réglementées (pcg = 148)

Les **amortissements dérogatoires** sont un sous-compte particulier des provisions réglementées. Ils correspondent exactement à l'excédent des amortissements fiscaux sur les amortissements comptables. En effet, les amortissements comptables ou techniques sont régis par des règles (concernant la méthode et la durée de l'amortissement) plus souples que les amortissements fiscaux. Les amortissements dérogatoires permettent donc de faire apparaître dans les liasses fiscales les amortissements techniques (plus proches de la réalité économique) à la fois dans la colonne amortissements et provisions du bilan et dans le tableau des amortissements.

- Les **provisions pour risques et charges** (pcg = 15, passif) :
  - provisions pour risques (pcg = 151). Il s'agit de risques liés à :
    - des litiges, amendes et pénalités
    - des garanties données aux clients
    - des pertes sur marchés à terme, pertes de change
    - d'autres risques
  - provisions pour charges. Il s'agit de charges liées à :
    - des pensions et obligations similaires (pcg = 153)
    - des impôts (pcg = 155)
    - des renouvellements des immobilisations (entreprises concessionnaires) (pcg = 156)
    - des charges à répartir (pcg = 157) (dont grosses réparations)
    - d'autres charges (pcg = 158) (dont charges sociales et fiscale sur congés à payer)
- Les **amortissements des immobilisations** (pcg = 28, actif) :
  - amortissements des immobilisations incorporelles (pcg = 280). Ils sont déclinés par postes d'immobilisations incorporelles
  - amortissements des immobilisations corporelles (pcg = 281). Ils sont déclinés par postes d'immobilisations corporelles (hormis les terrains dont seuls ceux de gisement sont amortis)
  - amortissements des immobilisations mises en concession (pcg = 282)

Les immobilisations financières ne s'amortissent pas mais font l'objet de provisions pour dépréciation :

- Les **provisions pour dépréciation des immobilisations** (pcg = 29, actif) :
  - provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles (pcg = 290). Elles sont déclinées par postes d'immobilisations incorporelles
  - provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles (pcg = 291). Elles sont déclinées par postes d'immobilisations corporelles
  - provisions pour dépréciation des immobilisations mises en concession (pcg = 292)
  - provisions pour dépréciation des immobilisations (corporelles) en cours (pcg = 293(1))
  - provisions pour dépréciation des immobilisations financières. Il s'agit des provisions pour dépréciation :
    - des participations et créances rattachées à des participations (pcg = 296)
    - d'autres immobilisations financières (pcg = 297): titres immobilisés, prêts, dépôts...
- Les **provisions pour dépréciation des stocks et encours** (pcg = 39, actif). Elles sont déclinées par types de stocks.
- Les **provisions pour dépréciation des comptes de tiers** (pcg = 49, actif). Elles sont déclinées par types de créances (client, autres créances).
- Les **provisions pour dépréciation des comptes financiers** (pcg = 59, actif). Elles concernent uniquement les valeurs mobilières de placement (pcg = 590).

Classification fonctionnelle

On réordonne ici les amortissements et provisions en leur donnant un nom abrégé.
On peut alors distinguer les :

- **amortissements de l'actif immobilisé** (pcg = 28) placés en actif : **aai**
  - aii : immobilisations incorporelles (pcg = 280)
  - aic : immobilisations corporelles (pcg = 281+282)
- **provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé** (pcg = 29) placés en actif : **pdai**
  - pdii : immobilisations incorporelles (pcg = 290)
  - pdic : immobilisations corporelles (pcg = 291+292+293(1))
  - pdif : immobilisations financières (pcg = 296+297)
- **provisions pour dépréciation de l'actif circulant** (pcg = 39+49+59(0)) placés en actif : **pdac**
  - pdacs : stocks (pcg = 39)
  - pdacc : créances (pcg = 49)
  - pdacv : valeurs mobilières de placement (pcg = 59(0))
- **provisions pour risques et charges** (pcg = 15) placées au passif : **prc**
- **provisions réglementées** (pcg = 14) : **prg**
  - prgim : immobilisations (pcg = 142+145+146+147)
    - dont amortissements dérogatoires (pcg = 145)
  - prgsto : stocks (pcg = 143)
  - prgaut : autres (pcg = 144+148)

Cela génère douze catégories d'amortissements et provisions.
Il faut y ajouter deux éléments de l'actif qui « s'amortissent » par des comptes de dotations aux amortissements sans que n'existent les comptes d'amortissements correspondants :

- **charges à répartir** (pcg = 481) : **car**
- **primes de remboursement des obligations** (pcg = 169) : **premb**

En fait, ces dotations viennent directement au crédit des comptes d'actifs en question, sans passer par la colonne « amortissements et provisions ».

Les liasses fiscales BIC BRN et BIC RSI fournissent les informations suivantes :

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

(Les cases grisées ne peuvent être calculées. Les cases « se déduit » se calculent par des opérations algébriques simples à partir d'autres cases)

Intitulé	BRN		RSI	
	DGI	SUSE	DGI	SUSE
aai (28)	se déduit	A100		
aii (280)	PD+PH	A110+A120		
aic (281+282)	QX	A130		
pdai (29)	se déduit	se déduit		
pdii (290)	se déduit	se déduit		
pdic (291+292+293(1))	se déduit	se déduit		
pdif (296+297)	CT+CV+BC+BE+BG+BI	B247+B241+B242+B243+B244+B245	042	B240
AAI+PDAI	BK-(AM+AY)	B202-(B216+B226)	048	B202
AII+PDII	AC+AE+AG+AI+AK	B211+B212+B213+B214+B215	012+016	B214+B215
AIC+PDIC	AQ+AS+AU+AW	B221+B222+B223+B224+B225	030	B220
pdac (39+49+59(0))	CK-(BW+CC+CG+CI+CK)	B203-(B271+B283+B282+B290)	098-(066+086+090+094)	B203-(B271+B282+B290)
pdacs (39)	BM+BO+BQ+BS+BU	B252+B253+B254+B255+B256	052+062	B251+B256
pdacc (49)	BY+CA	B272+B273	070+074	B272+B273
pdacv (59(0))	CE	B281	082	B281
PDAI+PDAC	UA	P130		
AAI+PDAI+PDAC	se déduit	B200-(B216+B226+B271+B283+B282+B290)	112-(066+086+090+094)	B200-(B271+B282+B290)
prc (15)	DR=DP+DQ=TX	B303=B324+B325=P120	154	B303
prg (14)	DK=TU	B321=P110	140	B321
prgim (142+145+146+147))				
prgsto (143)				
prgaut (144+148)				
PDAI+PDAC+PRC+PRG	UD	P100		
car (481)	CL=SN	B104=A610		
premb (169)	CM=SR	B105=A602		

Ainsi, avec la liasse fiscale BIC BRN, on peut retrouver tous les postes possibles sauf le détail des provisions réglementées (qui n'est accessible que pour l'échantillon BIC BRN). Avec la liasse BIC RSI, on perd par rapport à la liasse BIC BRN l'information sur les charges à répartir, les primes de remboursement des obligations, la distinction entre amortissements et provisions sur immobilisations, tant incorporelles que corporelles.

Les écarts de conversion actif (pcg = 476) et passif (pcg = 477)

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en francs sur la base du dernier cours connu du change. Les éventuelles différences de conversion en résultant sont portées au bilan : les pertes latentes à l'actif et les gains latents au passif. Ainsi, les créances et les dettes du bilan sont toujours valorisées (valeur brute) au dernier cours, et l'écart est compensé par les postes écarts de conversion actif et passif.
Les écarts de conversion au passif compensent les gains latents suivants :

- diminutions de dettes (le total bilan n'évolue pas)
- augmentations de créances (le total bilan augmente)

Les écarts de conversion à l'actif compensent donc les pertes latentes suivantes :

- diminutions de créances (le total bilan n'évolue pas)
- augmentations de dettes (le total bilan augmente)

Les pertes latentes entraînent en outre la constitution d'une provision pour risque (perte de change). Cette provision ne modifie pas le total bilan, mais engendre une diminution du résultat net compensée par la provision.
Par contre, les gains latents ne seront réellement constatés dans le compte de résultat qu'au fur et à mesure que la créance ou la dette est honorée. On enregistrera donc chaque année une différence positive de change (produits financiers).
Les écarts de conversion sont recalculés chaque année en comparant la valeur résiduelle théorique des créances et des dettes à la valeur constatée par application du dernier taux de change connu.

A.I.2) L'ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Présentation générale du compte de résultat

Le **compte de résultat** est un document comptable présentant l'ensemble des opérations effectuées dans le cadre de l'entreprise pendant une période donnée dite **exercice** (en général une année pleine). Si le bilan s'apparente à une photo, le compte de résultat est associé par analogie à un film. En effet, le compte de résultat montre les mouvements qui ont eu lieu au sein de l'entreprise durant l'exercice. On présente généralement ce document en séparant deux colonnes principales par un trait vertical.
A gauche se trouve tout ce qui vient appauvrir l'entreprise. On regroupe en effet à gauche les **charges** de l'entreprise. A l'inverse, on rassemble à droite les **produits** de l'entreprise, soit tout ce qui vient enrichir celle-ci.
Les charges et les produits sont décomposés en trois parties formant une sorte de nomenclature des mouvements effectués durant l'exercice. Ces trois parties distinguent les opérations selon la nature de l'activité les ayant engendré. Les opérations liées à l'exploitation de l'entreprise (activités prévues par l'objet social figurant dans les statuts de l'entreprise) forment les **charges d'exploitation** et les **produits d'exploitation**. La seconde partie regroupe les activités financières de l'entreprise (placements, emprunts…), avec les **charges financières** et les **produits financiers**. Enfin on trouve les opérations revêtant un caractère exceptionnel. Ce dernier type d'opérations engendre des **charges exceptionnelles** et des **produits exceptionnels**.

Les dotations et les reprises

Les dotations et les reprises sont de trois sortes selon qu'elles concernent des activités d'exploitation, financières ou exceptionnelles. Mais on peut également s'intéresser à la correspondance entre ces dotations ou reprises et les amortissements et provisions du bilan présentés auparavant. Cela donne les tableaux suivants (les intitulés font référence aux amortissements et provisions tels qu'ils ont été codés au paragraphe « classification fonctionnelle »

pp. 14 et 15) :

Dotations (aux amortissements et provisions)

(Les cases noircies sont sans objet)

Intitulé	exploitation	financier	exceptionnel
aii (280)	68111		6871(partie?)
aic (281+282)	68112		6871(partie?)
pdii (290)	68161		6876(partie?)
pdic (291+292+293(1))	68162		6876(partie?)
pdif (296+297)		68662	6876(partie?)
pdacs (39)	68173		6876(partie?)
pdacc (49)	68174		6876(partie?)
pdacv (59(0))		68665	6876(partie?)
prc (15)	6815	6865	6875
prgim (142+145+146+147))			6872
dont amortissements dérogatoires (145)			68725
prgsto (143)			6873
prgaut (144+148)			6874
car (481)	6812		
premb (169)		6861	
autres amortissements ou provisions (?)		6868	
TOTAL	681	686	687

Reprises (sur amortissements et provisions)

(Les cases noircies sont sans objet)

Intitulé	Exploitation	financier	exceptionnel
aii (280)	78111		
aic (281+282)	78112		
pdii (290)	78161		7876(partie?)
pdic (291+292+293(1))	78162		7876(partie?)
pdif (296+297)		78662	7876(partie?)
pdacs (39)	78173		7876(partie?)
pdacc (49)	78174		7876(partie?)
pdacv (59(0))		78665	7876(partie?)
prc (15)	7815???	7865	7875
prgim (142+145+146+147))			7872
dont amortissements dérogatoires (145)			78725
dont provision spéciale de réévaluation (146)			78726
dont plus-values réinvesties (147)			78727
prgsto (143)			7873
prgaut (144+148)			7874
car (481)			
premb (169)			
autres amortissements ou provisions (?)			
TOTAL	781	786	787

Les liasses fiscales BIC BRN et BIC RSI fournissent les informations suivantes (codes DGI et SUSE) :

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

(Les cases noircies sont sans objet. Les cases grisées ne peuvent être calculées. Les cases « se déduit » se calculent par des opérations algébriques simples à partir d'autres cases)

Intitulé	BRN				RSI			
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Aai (28)	se déduit		SJ = A303	A300				
aii (280)	se déduit		se déduit	PB+PF = A310+A320				
aic (281+282)	se déduit		SD = A333	QV = A330				
car (481)	se déduit			SM = A611				
AAI+CAR	GA = R218				254 = R218			
pdai (29)	GB = R219							
pdii (290)								
pdic (291+292+293(1))								
pdif (296+297)								
AAI+PDAI	se déduit							
AII+PDII								
AIC+PDIC								
pdac (39+49+59(0))	GC = R220							
pdacs (39)								
pdacc (49)								
pdacv (59(0))								
PDAI+PDAC	se déduit	se déduit		TY = P330				
AAI+PDAI+PDAC	se déduit	se déduit		se déduit				
prc (15)	GD = R221			TV = P320				
prg (14)			se déduit	TS = P310				
prgim (142+145+146+147))								
dont amos dérogatoires (145)			se déduit	SK = A510				
prgsto (143)			se déduit	TG+TJ = P313+P314				
prgaut (144+148)								
PDAI+PDAC+PRC	se déduit	se déduit	se déduit	se déduit	256 = R223			
PDAI+PDAC+PRC+PRG	UE = P301	UG = P302	UJ = P303	UB = P300				
premb (169)		se déduit		SP = A621				
autres amortissements ou provisions (?)		???		???		???		
TOTAL	se déduit	GQ = R230	HG = R242	se déduit				

Ainsi, avec la liasse fiscale BIC BRN, on peut retrouver les postes principaux de dotations. Avec la liasse BIC RSI, on perd l'essentiel des informations. La liasse BIC RSI n'est donc pas adaptée à une étude fine des dotations aux amortissements et provisions.

Les liasses fiscales BIC BRN et BIC RSI fournissent les informations suivantes (codes DGI et SUSE) :

REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

(Les cases noircies sont sans objet. Les cases grisées ne peuvent être calculées. Les cases « se déduit » se calculent par des opérations algébriques simples à partir d'autres cases)

Intitulé	BRN				RSI			
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
aai (28)	se déduit			A200 - I149 + (HF = R241)				
aii (280)	se déduit			< PC+PG = A210+A220				
aic (281+282)	se déduit			< QW = A230				
pdai (29)								
pdii (290)								
pdic (291+292+293(1))								
pdif (296+297)								
AAI+PDAI								
AII+PDII								
AIC+PDIC								
pdac (39+49+59(0))								
pdacs (39)								
pdacc (49)								
pdacv (59(0))								
PDAI+PDAC				TZ = P230				
AAI+PDAI+PDAC				se déduit				
prc (15)				TW = P220				
prg (14)			se déduit	TT = P210				
prgim (142+145+146+147))								
dont amos dérogatoires (145)			se déduit	SL = A520				
prgsto (143)								
prgaut (144+148)								
PDAI+PDAC+PRC	se déduit	se déduit	se déduit	se déduit				
PDAI+PDAC+PRC+PRG	UF = P201	UH = P202	UK = P203	UC = P200				
car (481)								
premb (169)								
autres amortissements ou provisions (?)								
AAI+PDAI+PDAC+PRC+PRG				se déduit				
TRANSFERTS DE CHARGES				se déduit				
TOTAL REPRISES ET TC	FP = R314	GM = R333	HC = R342	se déduit				

Ainsi, avec la liasse fiscale BIC BRN, on peut retrouver les postes principaux de reprises. Avec la liasse BIC RSI, on perd toutes les informations. La liasse BIC RSI n'est donc pas adaptée à une étude fine des reprises sur amortissements et provisions.

Les transferts de charges (pcg = 79)

Fonctionnement des transferts de charges

Les comptes de charges ne doivent pas en principe enregistrer les montants affectés à de investissements ou à des placements, ceux-ci devant être inscrits directement dans des comptes de l'actif. Cependant, en cours d'exercice, l'entreprise n'est pas toujours à même de faire de telles distinctions au moment où elle passe ses écritures. En fin d'exercice, certains réajustements sont donc à faire : des charges doivent être transférées vers d'autres charges ou vers des comptes de l'actif. Ces déplacements se font par le compte « transferts de charges » ou par le compte « production immobilisée » (pcg = 72).

Les transferts de charges vers des immobilisations passent par le compte « production immobilisée ». Les autres transferts de charges (vers d'autres charges ou vers des comptes d'actif autres que des comptes d'immobilisations) passent par le compte « transferts de charges ». Les transferts de charges servent ainsi à réimputer en fin d'exercice des charges qui ont été incorrectement placées : soit en les affectant à d'autres postes de charges, soit en les reportant dans un compte d'actif hors immobilisations.

Dans le premier cas (transfert d'une charge à l'autre), il s'agit de l'opération suivante :

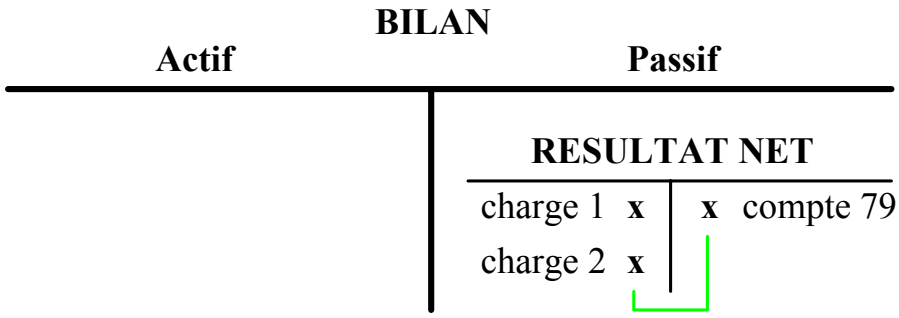

On voit donc que la même charge figure deux fois au compte de résultat. Ainsi, pour rétablir l'unicité de cette charge, faut-il diminuer le total des charges par les transferts de charges. Or nous n'avons pas (même pour les grandes entreprises) de détail sur ce poste transfert de charges. Il faut donc se résoudre à l'idée que le total des charges figurant au compte de résultat surestime le montant réel des charges supportées par l'entreprise durant l'exercice.

Dans le second cas (transfert vers un compte d'actif), on peut écrire :

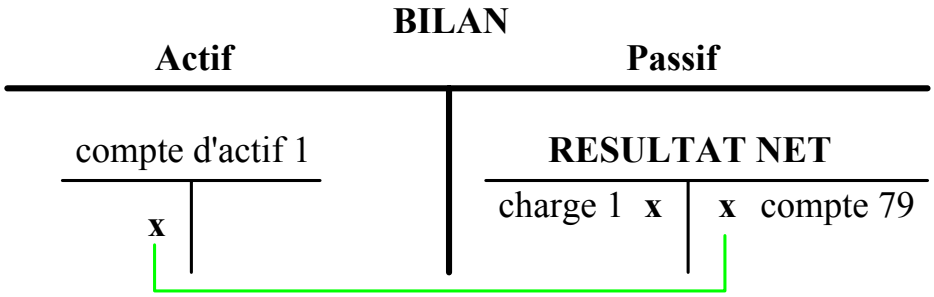

Un des comptes d'actifs concernés par ces transferts de charges est le compte « charges à répartir » (pcg = 481). Par exemple, les indemnités d'assurance perçues pour compenser les charges de réparation engagées sont transférées vers le compte d'actif « charges à répartir »par crédit du compte « transferts de charges ».

On distingue trois types de transferts de charges selon que l'opération de transfert concerne une charge d'exploitation, financière, ou exceptionnelle.

Calcul des transferts de charges

Seule la liasse fiscale BIC BRN fournit une information sur ces transferts de charges (cf. le tableau plus haut) : le compte de résultat fournit la somme des reprises et des transferts de charges. Par les tableaux de l'annexe, on peut calculer les reprises, donc on peut en déduire le montant des transferts de charges. Cela suppose que les tableaux d'immobilisations, d'amortissements et de provisions soient bien renseignés.

On calcule les reprises en plusieurs étapes :

- les reprises sont la somme des reprises sur provisions (variable UC = P200 du tableau des provisions) et les reprises sur amortissements.
- Ces dernières sont calculées en retranchant de la variable « total des diminutions d'amortissements : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises » du tableau des amortissements (PC + PG + QW = A210 + A220 + A230 = A200), le montant des amortissements des éléments sortis de l'actif de l'entreprise.
- Ce montant d'amortissements n'est autre que la différence entre la valeur brute et la valeur nette des éléments sortis de l'actif de l'entreprise. La valeur brute est la variable « total des diminutions par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence » du tableau des immobilisations (LT + LV + NG + NJ = I142 + I143 + I140 + I141 = I149). La valeur nette n'est autre que le montant inscrit en « charges exceptionnelles sur opérations en capital » du compte de résultat (HF = R241)

Pour résumer, on a les formules :

$$\begin{cases} tc = [FP + GM + HC] - reprises \\ tc = [R314 + R333 + R342] - reprises \end{cases}$$

où les reprises s'expriment ainsi :

$$\begin{cases} reprises = UC + (PC + PG + QW) - [(LT + LV + NG + NJ) - HF] \\ reprises = P200 + (A210 + A220 + A230) - [(I142 + I143 + I140 + I141) - R241] \\ reprises = P200 + A200 - [I149 - R241] \end{cases}$$

Minorant des transferts de charges d'exploitation

D'autre part, on dispose d'un minorant pour les transferts de charges d'exploitation. En effet, ceux-ci incluent le montant venant augmenter les charges à répartir (celles-ci sont augmentées en passant par les transferts de charges d'exploitation).

Le tableau des amortissements de la liasse fiscale BIC BRN fournit l'information « dotation de l'exercice aux amortissements des charges à répartir sur plusieurs exercices » (variable SM = A611). Si l'on dispose d'une variation de ces charges (montant l'année n moins le montant l'année n-1 de la variable CL = B104), l'augmentation s'exprime comme la somme de la variation et de la dotation aux amortissements (diminution) :

$$\text{augmentation} = \begin{cases} \Delta\text{CL} + \text{SM} \\ \Delta\text{B104} + \text{A611} \end{cases}$$

Si une telle information est cohérente (la dotation doit être inférieure aux dotations d'exploitation aux amortissements sur immobilisations GA = R218), on peut dire que les transferts de charges d'exploitation vérifient :

$$\begin{cases} tcex > \Delta CL + SM \\ tcex > \Delta B104 + A611 \end{cases}$$

Les productions vendue (pcg = 70), stockée (pcg = 71(3)), immobilisée (pcg = 72)

La production de l'entreprise a deux destinations :

- elle peut être destinée à son propre usage : l'entreprise fabrique elle-même une de ses immobilisation. Cela correspond à la « **production immobilisée** ». Elle est valorisée en coût de production (hors taxes).
- elle peut être destinée à la vente : l'entreprise stocke cette production dans un premier temps, puis vend selon les possibilités du marché. Le poste « **production stockée** » représente la variation de stocks durant l'exercice, comptabilisée dans le sens d'un stockage net. Elle est valorisée au coût de production (hors taxes). La « **production vendue** » est la part de la production destinée à être vendue (production de l'année et des exercices antérieurs) que l'entreprise a pu vendre durant l'exercice. Elle est valorisée au prix de vente hors taxe (y compris les frais directs de vente).

A.II) PRISE EN COMPTE DE CERTAINS PHENOMENES ET COMMENTAIRES

Ce chapitre présente les différentes méthodes de valorisation utilisées en comptabilité, et expose quelques jeux d'écriture comptable particuliers qui servent à l'analyse financière.

A.II.1) METHODES DE VALORISATION

Règles générales

1) A la date d'entrée
Les biens à la date d'entrée sont évalués au **coût d'entrée**.
On distingue trois types de biens et donc de coûts d'entrée :

- biens acquis à titre onéreux (matières premières et autres approvisionnements, marchandises) : **coût d'acquisition** (cf. plus loin)
- biens produits par l'entreprise (en-cours, produits intermédiaires et produits finis) : **coût de production** (cf. plus loin)
- biens acquis à titre gratuit : **valeur vénale** (cf. plus loin)

2) A l'inventaire
L'évaluation est faite à la **valeur actuelle** c'est-à-dire à la valeur vénale à l'instant considéré.

3) A l'arrêté des comptes
La valeur brute du bien reste toujours égale à la valeur d'entrée du bien.
La valeur nette du bien est la plus faible valeur entre la valeur d'entrée et valeur actuelle à l'arrêté des comptes. Alors :

- pour les éléments d'actif : si la valeur actuelle est supérieure à la valeur d'entrée, on conserve à l'actif sa valeur d'entrée.
  Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée, et pour des immobilisations incorporelles ou corporelles, on constate un amortissement (fixé par un plan d'amortissement) et éventuellement un amortissement exceptionnel ou une provision pour dépréciation selon que la dépréciation ait ou non un caractère définitif.
  Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée, et pour d'autres éléments d'actif, on constate une provision pour dépréciation.
- pour les éléments de passif externe (dettes) : si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée (diminution de dette), on considère que la nouvelle valeur est la valeur actuelle uniquement lorsque la diminution de dette est définitive.
  Si la valeur actuelle est supérieure à la valeur d'entrée (augmentation de dette), on considère que la nouvelle valeur est la valeur actuelle si l'augmentation de dette est définitive, sinon on constate une provision.

Les différents coûts d'entrée

Le coût d'acquisition
Il contient :

- le prix d'achat (Hors Taxes récupérables) : prix facturé auxquels s'ajoutent les droits de douane, et auquel on enlève les rabais, remises et ristournes obtenues.

- les frais accessoires d'achat (Hors Taxes récupérables). Ce sont les charges normalement supportées (hors pertes et gaspillages) entre l'achat et la mise en état d'utilisation ou la mise en stock (entrepôt, magasin) : frais de transport, d'installation, de montage, commissions et courtages, impôts indirects, charges de stockage temporaire éventuellement... cf. décret du 29 novembre 1983, art 7.

Le coût de production
Il contient :

- le coût d'acquisition des matières consommées.
- les charges de production : les autres coûts normalement engagés (hors pertes et gaspillages) au cours des opérations de production, pour amener le bien dans l'état et à l'endroit où il se trouve. Il s'agit des charges directes de production et d'une fraction des charges indirectes de production (fraction raisonnablement rattachable à la production du bien).
  - charges directes de production (que l'on peut affecter directement au coût d'un produit déterminé ; sans calcul intermédiaire) : redevances pour brevets, licences...
  - charges indirectes de production (nécessitant un calcul intermédiaire avant d'être imputées au coût d'un produit déterminé) : frais financiers à long terme si le cycle de production dépasse un exercice.

  Sont exclus les frais financiers, d'administration générale et de recherche - développement, saufs cas spécifiques. Sont également exclues les charges correspondant à la sous-activité.

La valeur vénale
Estimation en fonction du marché et de l'utilité du bien pour l'entreprise, par référence à un prix de marché (prix présumé qu'accepterait d'en donner un acquéreur en l'état et dans le lieu qu'occupe le bien), net des frais de mise en vente et des frais de distribution.

Cas des biens fongibles

Pour des biens interchangeables, on ne peut évaluer directement à la sortie ou à l'inventaire un coût d'entrée par bien (une fois entrés en stocks, les biens sont devenus non différentiables). Alors la valeur individuelle de chaque bien est calculée selon différentes méthodes :

- le CMP (coût moyen pondéré) : on réévalue à chaque entrée ou pour une période (inférieure à la durée moyenne de stockage) le coût total d'entrée des biens interchangeables. On divise alors ce coût par le nombre de biens restant auquel s'ajoute le nombre de biens consommés.
- FIFO ou PEPS (First In First Out ou Premier Entré Premier Sorti) : on considère que le premier élément sorti du stock est entré le premier (parmi les biens en stock), valorisant ainsi l'élément sorti au coût d'entrée du tout premier élément entré dans le stock.

A.II.2) QUELQUES JEUX D'ECRITURE COMPTABLE

Les cessions ou mises hors service d'actifs immobilisés

Les cessions ou mises hors service sont des opérations exceptionnelles modifiant l'actif immobilisé de l'entreprise. Une mise hors service pouvant se ramener à une cession à titre gratuit, nous étudierons ici la cession à titre onéreux, à travers un exemple. Nous négligerons en outre toute taxation (type TVA) pour simplifier l'exposé.
Soit un bien acheté par l'entreprise 10 MF TTC (valeur brute de l'immobilisation). Il est vendu 2 MF hors taxes (et payé comptant) à une date où il faisait l'objet d'un amortissement total de 6 MF et de provisions pour dépréciation d'une valeur de 1 MF. Avant la vente, le bilan peut être résumé de la façon suivante :

Actif				Passif	
	Brut	A.&P.	Net		
immobilisations	10	6+1=7	3	3	capital social
TOTAL ACTIF	10	7	3	3	TOTAL PASSIF

La vente est enregistrée comptablement par les opérations suivantes :

- élimination du bien à l'actif du bilan : la valeur brute est annulée, l'amortissement est « repris » (on diminue le poste sans constater de reprises sur amortissement au compte de résultat). Cette perte de richesse pour l'entreprise est constatée dans le compte de résultat par le poste « charges exceptionnelles sur opérations en capital ».
- les provisions pour dépréciation sont reprises, en les constatant dans le poste « reprises sur provisions pour dépréciation de l'actifs immobilisé » au compte de résultat.
- recette de la vente : augmentation de richesse constatée dans le compte de résultat par le poste « produits exceptionnels sur opérations en capital », avec pour contrepartie sa contre-valeur dans l'actif du bilan au compte « disponibilités » ou « créances »...

On obtient donc après la vente le bilan et le compte de résultat suivants :

Actif				Passif	
	Brut	A.&P.	Net		
immobilisations	0	0	0	3	capital social
disponibilités ou créances	2		2	-1	résultat net
TOTAL ACTIF	2	0	2	2	TOTAL PASSIF

Charges (exceptionnelles)		Produits (exceptionnels)	
		1	reprises sur provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé
charges exceptionnelles sur opérations en capital	10-6=4	2	produits exceptionnels sur opérations en capital
TOTAL CHARGES	4	3	TOTAL PRODUITS
		1	Résultat net (perte)

Ainsi, les charges exceptionnelles sur opérations en capital enregistrent la valeur brute des actifs cédés diminuée de leurs amortissements. Les produits exceptionnels sur opérations en capital sont égaux au prix de cession (HT) des actifs concernés. Enfin, les éventuelles provisions pour dépréciation des actifs sont reprises au cours de l'exercice. La différence entre les produits exceptionnels (en absence de tout investissement) et les charges exceptionnelles forme la plus-value ou moins-value (selon le signe) comptable réalisée sur ces cessions.

Les amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont l'excédent des amortissements fiscaux sur les amortissements comptables (dits encore « amortissements techniques »). Leur utilisation suppose donc que les amortissements fiscaux autorisés soient toujours supérieurs aux amortissements comptables (que l'amortissement dérogatoire soit toujours positif) : le plan d'amortissement fiscal doit être plus avantageux pour l'entreprise que le plan d'amortissement technique. L'entreprise a fiscalement intérêt à déduire les dotations aux amortissements de son résultat imposable le plus tôt possible, donc principalement les premières années. Ainsi, à l'exception de certains biens techniquement amortis très vite, on aura souvent un amortissement fiscal plus rapide. Dans ce cas, les dotations fiscales aux amortissements sont plus importantes dans un premier temps, ne devenant inférieures aux dotations techniques qu'au cours d'une seconde période.

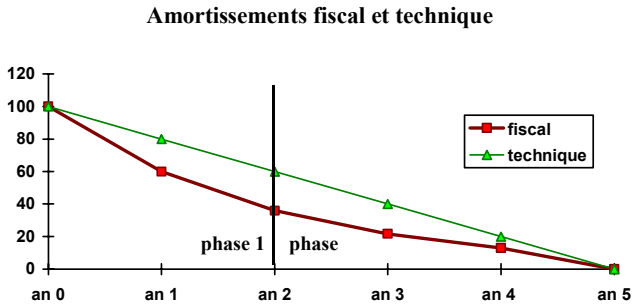

On procède alors comme suit :

- Au cours de la première phase, on enregistre en charges au compte de résultat la dotation aux amortissements fiscaux. On la décompose en deux : la dotation aux amortissements techniques est reportée en « dotations d'exploitation aux amortissements » et la dotation aux amortissements dérogatoires est placée en « dotations exceptionnelles aux amortissements ».
  La première de ces deux dotations a pour contrepartie la hausse de l'amortissement au bilan (ainsi la colonne amortissements du bilan affiche bien les amortissements comptables). La seconde dotation se traduit par l'augmentation des amortissements dérogatoires (provisions réglementées au passif du bilan).
- Au cours de la seconde phase, les dotations d'exploitation aux amortissements enregistrent la dotation aux amortissements fiscaux (inférieure à celle aux amortissements techniques), qui vient augmenter la colonne amortissements du bilan. Mais, la différence entre les deux dotations vient également augmenter la colonne amortissements du bilan (celle-ci contient donc toujours les amortissements techniques), en puisant directement dans les amortissements dérogatoires.

Pour résumer, on amortit au plus vite côté compte de résultat (selon l'amortissement fiscal), mais pour faire toujours apparaître l'amortissement comptable à l'actif, on « stocke » temporairement l'excédent de dotations dans le poste de passif « amortissements dérogatoires », avant de le réintégrer progressivement en amortissement à l'actif.

Les subventions d'investissement (pcg = 131+138-139)

Les subventions d'investissement sont des subventions apportées en soutien à des équipements ou investissements à long terme. Dans un premier temps, elles sont reçues par l'entreprise et entrent donc dans son patrimoine. On les retrouve dans certains postes d'actif (disponibilités, créances...) et leur contrepartie est inscrite au passif dans le compte « subventions d'investissement » (pcg = 131+138). Etant normalement acquises, on les considère comme faisant partie des capitaux propres de l'entreprise.
Mais ces subventions devraient figurer au compte de résultat (ce sont des produits pour l'entreprise, au même titre que les subventions d'exploitation). L'entreprise a la possibilité d'étaler l'intégration de ces subventions au compte de résultat sur la durée totale de l'investissement. Ainsi, pour chaque exercice, une quote-part de ces subventions est transférée dans le poste « produits exceptionnels sur opérations en capital » (pcg = 777) du compte de résultat, diminuant peu à peu le poste du passif « subventions d'investissement » (par le poste pcg = 139).

B) LES OUTILS

DE L'ANALYSE FINANCIERE :

DES AGREGATS AUX RATIOS

Cette partie constitue le cœur de cet ouvrage. Elle déroule l'analyse financière depuis les retraitements des documents comptables à des fins d'analyse jusqu'aux ratios. C'est dans cette partie que sont présentés la plupart des outils d'analyse financière : soldes intermédiaires de gestion, indicateurs de solvabilité (fonds de roulement net et besoin en fonds de roulement), tableau de financement, mesures de l'investissement, et les différentes formes de capital pour terminer avec les ratios.

B.I) TRAITEMENT DES DOCUMENTS COMPTABLES A DES FINS D'ANALYSE (FINANCIERE)

Ce chapitre présente les différents retraitements effectués sur les documents comptables (bilan et compte de résultat) pour les mettre sous la forme qu'utilise l'analyse financière. On trouvera ensuite les retraitements optionnels de certains comptes que l'on peut librement retenir ou écarter.

B.I.1) FORME SIMPLIFIEE DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Une analyse financière « standard » n'utilise pas tous les postes comptables du bilan et du compte de résultat tels qu'ils sont détaillés dans la liasse fiscale du BRN. On peut en effet résumer en fonction de la liasse (BRN ou RSI) le bilan et le compte de résultat.

Bilan simplifié de la liasse BRN

Un retraitement est effectué dès le départ : le virement du capital souscrit non appelé en diminution du capital social (cf. plus bas les retraitements au B.I.2).
On part ainsi du bilan suivant (forme « **bilan BRN n° 1** ») :

ACTIF			PASSIF
Brut	**A.&P.**	**Net**	
aib (actif immobilisé brut) **iib** (immobilisations incorporelles brutes) **icb** (immobilisations corporelles brutes) **ifb** (immobilisations financières brutes)	**apdai** (amortissements et provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé)	**ain** (actif immobilisé net) **iin** (immobilisations incorporelles nettes) **icn** (immobilisations corporelles nettes) **ifn** (immobilisations financières nettes)	**fprop** (fonds propres) - **csna** (capital souscrit non appelé) **cap** (capital apporté) **csoc** (capital social) - **csna** (cap. souscrit non appelé) **primes** (primes d'émission, de fusion, d'apport...) **ran** (report à nouveau) **rnetb** (résultat net figurant au bilan) **ecarts** (écarts de réévaluation) **acpfp** (autres capitaux propres et fonds propres) **res** (réserves) **afprop** (autres fonds propres) **subinv** (subventions d'investissement) **pregl** (provisions réglementées) **prc** (provisions pour risques et charges)
acb (actif circulant brut) **sb** (stocks bruts) **crb** (créances brutes) **avacv** (avances et acomptes versés sur com.) **crclib** (créances clients brutes) **crautb** (autres créances brutes) **csanv** (capital souscrit appelé non versé) **vmpb** (valeurs mobilières de placement brutes) **dispo** (disponibilités)	**pdac** (provisions pour dépréciation de l'actif circulant)	**acn** (actif circulant net) **sn** (stocks nets) **crn** (créances nettes) **(avacv)** **crclin** (créances clients nettes) **crautn** (autres créances nettes) **(csanv)** **vmpn** (valeurs mobilières de placement nettes) **(dispo)**	**dlt** (dettes à long terme) **dct** (dettes à court terme) **dex** (dettes d'exploitation) **avacr** (avances et acomptes reçus sur commandes) **dfour** (dettes fournisseurs) **dfisc** (dettes fiscales et sociales) **adet** (autres dettes) **dimmo** (dettes sur immobilisations) **cbc** (concours bancaires courants)
cca (charges constatées d'avance) **car** (charges à répartir) **premb** (primes de remboursement des obligations) **ecarta** (écarts de conversion actif)			**pca** (produits constatés d'avance) **ecartp** (écarts de conversion passif)

où on a procédé aux regroupements suivants de certains postes de fonds propres et de dettes :

- **dlt** (dettes à long terme) = emprunts à long terme (obligataires et bancaires)
- **cap** (capital apporté) = **csoc** (capital social) - **csna** (capital souscrit non appelé) + **primes** (primes d'émission...)
- **acpfp** (autres capitaux propres et fonds propres) = **res** (réserves) + **afp** (autres fonds propres)
- **dex** (dettes d'exploitation) = **avacr** (avances et acomptes reçus sur commandes) + **dfour** (dettes fournisseurs) + **dfisc** (dettes fiscales et sociales) + **adet** (autres dettes)
- **dct** (dettes à court terme) = **dex** + **dimmo** (dettes sur immobilisations) + **cbc** (concours bancaires courants)

On peut simplifier ce bilan comme suit (forme « **bilan BRN n° 2** ») :

ACTIF			PASSIF
Brut	**A.&P.**	**Net**	
aib	apdai	ain	fprop - csna
			cap
			ran
			rnetb
			ecarts
			acpfp
			subinv
			pregl
			prc
acb	pdac	acn	dlt
sb		sn	dct
crb		crn	dex
vmpb		vmpn	dimmo
dispo		(dispo)	cbc
cca			pca
car			
premb			
ecarta			ecartp

Pour certaines analyses, la forme simplifiée « bilan BRN n° 2 » suffit, même si on se fonde en général sur la forme « bilan BRN n° 1 » pour effectuer une analyse financière complète.

B.I.2) LES RETRAITEMENTS EVENTUELS

Les amortissements et provisions normalement nuls (bilan)

Dans la liasse fiscale modèle BIC BRN, figurent des postes d'amortissement et provisions normalement sans objet. En effet, le PCG 86 ne prévoit pas d'amortissement ou de provisions pour les éléments d'actif correspondants. Il s'agit des postes suivants :

Intitulé en clair	Code	
	DGI	SUSE
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM	B216
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AY	B226
Avances et acomptes versés sur commandes	BW	B271
Disponibilités	CG	B282
Capital souscrit et appelé, non versé	CC	B283
Charges constatées d'avance	CI	B290

Un poste concerne les immobilisations incorporelles, un autre les immobilisations corporelles, trois visent des postes d'actif circulant et un dernier poste concerne un compte de régularisation.

L'idée du retraitement consiste alors à rendre ces postes nuls, tout en maintenant telle quelle l'égalité entre actif net et passif. On reporte le montant non nul en diminution de l'actif brut, tout en l'annulant de la colonne amortissements et provisions. Ainsi, la valeur nette reste inchangée. Par exemple, on retraite :

	Brut	A.&P.	Net
Disponibilités	1 000	25	975

ainsi :

	Brut	A.&P.	Net
Disponibilités	1 000 - 25 = 975	0	975

On voit à travers cet exemple que le total de l'actif circulant brut ainsi que l'actif brut vont être modifiés en conséquence.

Ainsi, l'ensemble des retraitements modifiera également les postes agrégés suivants :

- immobilisations incorporelles brutes
- amortissement et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
- immobilisations corporelles brutes
- amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles
- actif immobilisé brut total
- amortissements et provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé total
- créances brutes (si celles-ci incluent les avances et acomptes versés sur commandes)
- provisions pour dépréciation des créances (idem)
- actif circulant brut
- provisions pour dépréciation de l'actif circulant
- actif brut
- amortissements et provisions pour dépréciation de l'actif

Le capital souscrit non appelé (bilan)

Dans la liasse fiscale modèle BIC BRN, figure à l'actif le poste « capital souscrit non appelé ». Ce poste (cf. plus haut les notes de comptabilité au A.I.1) regroupe le capital ayant fait l'objet d'une souscription de la part d'un associé ou d'un actionnaire, mais pour lequel l'entreprise n'a pas encore décidé d'appeler au versement effectif de la contrepartie. Il s'agit donc d'une fraction potentielle, mais non réelle des ressources propres de l'entreprise. Dans un souci de réalisme économique, on élimine ce poste de l'actif et du passif, comme s'il s'agissait d'un élément hors bilan du patrimoine de l'entreprise. La contrepartie au passif du capital souscrit non appelé étant un sous-poste du compte « capital social ou individuel », on retranche le montant du capital souscrit non appelé de ce poste.
Par exemple, on retraite :

Actif				Passif	
	Brut	A.&P.	Net		
capital souscrit non appelé	500		500	10 000	capital social
TOTAL ACTIF	60 000	10 000	50 000	50 000	TOTAL PASSIF

ainsi :

Actif				Passif	
	Brut	**A.&P.**	**Net**		
				9 500	capital social
TOTAL ACTIF	59 500	10 000	49 500	49 500	TOTAL PASSIF

Les postes agrégés suivants sont à modifier en conséquence :

- capitaux propres
- fonds propres
- capitaux permanents (et autres notions de capital faisant appel au capital social)
- actif brut
- actif net
- passif

Les primes de remboursement des obligations (bilan)

Les primes de remboursement (cf. plus haut l'analyse du bilan au A.I.1) sont versées au moment du remboursement de certains emprunts obligataires. Le montant réellement emprunté et restant à rembourser est en fait le montant inscrit au passif diminué du montant en actif brut de ces primes de remboursement.
Le retraitement a un impact sur le compte emprunts, qui se répercute sur les dettes (à long terme, totales), le total passif et le total actif (brut et net).

Intitulé	Définition littérale
dettes à long terme corrigées **dlt2**	= emprunts obligataires convertibles + autres emprunts obligataires + emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants) + emprunts et dettes financières divers **- primes de remboursement des obligations**

Les écarts de conversion actif et passif (bilan)

Comme nous l'avons vu précédemment (cf. plus haut l'analyse du bilan au A.I.1), le poste « écarts de conversion actif » enregistre les pertes latentes de change, tandis que le poste « écarts de conversion passif » enregistre symétriquement les gains latents.
Dans le cas d'une augmentation de valeur des créances et des dettes, le total du bilan augmente. Or si l'on constate des gains latents et des pertes latentes, les premiers compensent au moins en partie les seconds. Il convient donc pour présenter un bilan plus économique de compenser les écarts de conversion entre eux.
L'exemple suivant le montre bien :
Une entreprise a une créance en dollars et une dette en marks toutes deux pour une valeur de 100 MF. Les derniers cours de change indiquent un gain de valeur de la créance de 20 MF et une augmentation de 10 MF pour la dette. L'augmentation de 20 MF de la créance correspondant à un gain latent est à inscrire en écart de conversion passif. L'augmentation de 10 MF de la dette correspondant à une perte latente est à inscrire en écart de conversion actif. On constate normalement en outre une provision pour risque de 10 MF , mais nous ne la ferons pas apparaître ici pour simplifier le bilan (Le raisonnement reste cependant le même). Le bilan est donc le suivant :

Actif				Passif	
	Brut	A.&P.	Net		
Créance	120	0	120	110	dette
Ecart de conversion actif	10		10	20	écart de conversion passif
TOTAL ACTIF	130	0	130	130	TOTAL PASSIF

Ainsi, le bilan est artificiellement gonflé par des gains et des pertes latentes de change, non encore réalisées. Il serait plus économique de limiter au maximum ces gains et pertes latentes : considérer que comme la créance vaut 120 MF et la dette 110 MF, il y a un gain latent de change de 10 MF seulement :

Actif				Passif	
	Brut	A.&P.	Net		
Créance	120	0	120	110	dette
écart de conversion actif	0		0	10	écart de conversion passif
TOTAL ACTIF	120	0	120	120	TOTAL PASSIF

Le total bilan était artificiellement gonflé de 10 MF.
On voit donc qu'il convient de modifier les écarts de conversion de la façon suivante :

écart actif = max (0 , écart actif - écart passif)
écart passif = max (0 , écart passif - écart actif)

Ce retraitement a un impact sur l'actif brut, l'actif net, et le passif

Les produits nets partiels sur opérations à long terme (compte de résultat)

Ce retraitement est propre au **SIE**, et n'est possible qu'à partir de la liasse fiscale BIC BRN.
Il permet de réconcilier autour d'une notion élargie de production les secteurs dont l'activité peut dépasser l'année : dans la construction (navale, aéronautique ou bâtiment), l'entreprise peut lorsque ceci ne remet pas en cause le principe de prudence anticiper des bénéfices futurs sur un contrat de vente d'une production étalée sur plusieurs exercices, en imputant à l'exercice concerné la quote-part des bénéfices totaux inhérents au contrat. (cf. PCG p. II.136)
Le produit net partiel s'ajoute donc à la production vendue et se retranche des autres produits d'exploitation. Ce retraitement a un impact sur la production vendue, qui se reporte en cascade sur le chiffre d'affaires, les productions, les marges (hors marge commerciale), les valeurs ajoutées, et l'excédent brut d'exploitation.

Intitulé	Définition littérale
Production vendue (SIE) **prodv2**	= production vendue de biens + production vendue de services **+ produits nets partiels sur opérations à long terme**
Autres produits d'exploitation (SIE) **aprex2**	= autres produits d'exploitation **- produits nets partiels sur opérations à long terme**

Le crédit-bail (compte de résultat)

Description du phénomène
Le crédit-bail est l'opération contractuelle par laquelle une entreprise utilise un bien corporel (machine, photocopieuse, fax...) moyennant une redevance régulière, pour une durée déterminée.
A l'issue de cette période, l'entreprise dispose d'une option d'achat du bien à un prix fixé dans le

contrat. L'entreprise n'est donc propriétaire du bien qu'en cas de levée de l'option en fin de contrat.
Dans la première phase, l'entreprise constate en « autres achats et charges externes » les redevances de crédit-bail (pcg = 612). En cas de levée de l'option, le bien acquis est porté à l'actif immobilisé au prix fixé par le contrat.

Analyses et retraitements

On peut considérer le crédit-bail comme une location (avec option d'achat en fin de contrat) ou comme un achat à crédit.
La **Banque de France** procède au retraitement du crédit-bail en le considérant comme un achat d'immobilisation financé par un emprunt. Ce retraitement a pour effet d'augmenter la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation. La redevance de crédit-bail est considérée comme la somme d'une dotation aux amortissements de l'immobilisation sous-jacente et des intérêts de l'emprunt sous-jacent. On peut regretter de perdre dans ce cas toute trace du service (assimilable à une location d'immobilisations) rendu à l'entreprise. De plus, la Banque de France utilise pour son retraitement des données spécifiques ne figurant ni dans les liasses fiscales ni dans l'enquête EAE.
Il apparaît délicat de retraiter le crédit-bail à partir des seules liasses fiscales et enquête EAE, faute d'informations. On peut cependant procéder à un retraitement simple : considérer le montant des engagements (obligations) de crédit-bail (variable BRN = B700 ou YQ + YR = B701 + B702) comme une dette restant à rembourser, avec pour contrepartie à l'actif la valeur nette du bien sous-jacent. Deux arguments soutiennent ce choix :

- la valeur résiduelle est souvent faible comparée à la somme des redevances de crédit-bail prévues au contrat. Ainsi, le coût total du crédit-bail peut être approché par la somme des redevances. Ce coût total dépasse la valeur brute du bien, la différence pouvant être interprétée comme la rémunération soit du service de location soit du crédit associé au bail. Faute d'informations supplémentaires, on peut estimer la valeur brute du bien par le coût total du crédit-bail, ou encore par la somme des redevances.
- la durée des contrats de crédit-bail correspond souvent à la durée de vie comptable du bien sous-jacent. Ainsi, la somme des redevances restant à payer est à rapprocher de la valeur nette du bien.

L'étape ultérieure consistant à partager la redevance de crédit-bail en intérêts de l'emprunt et dotation aux amortissements ne sera pas envisagée ici, faute d'informations supplémentaires sur la valeur brute d'origine du bien.
Le retraitement modifiant l'actif immobilisé net et les dettes vise essentiellement à calculer un capital productif plus proche de la réalité (intégrant le capital utilisé dont l'entreprise n'a pas la propriété).

Les frais de personnel (compte de résultat)

Problèmes de cohérence des données

Les frais de personnel regroupent les salaires et les charges sociales. En ce qui concerne les salaires se pose pour les entreprises soumises à l'IR le problème des salaires de l'exploitant, du conjoint et des associés. En effet, selon les cas, ceux-ci sont inclus dans le total des frais de personnel (cas n° 1) ou ne le sont pas (cas n° 2). Dans le second cas (nettement majoritaire), il n'est pas possible de reconstituer le total des rémunérations. On peut donc éventuellement retraiter les entreprises du 1er cas, afin de rendre la définition cohérente avec celles du second cas, bien qu'alors la cohérence reste limitée aux entreprises soumises à l'IR. Le tableau ci-dessous illustre bien ce qui précède :

Régime fiscal	Impôt sur le revenu		Impôt sur les sociétés
	1er cas (F101 + F102 > 0)	**2ème cas** (F101 + F102 = 0)	
Salaires de l'exploitant, du conjoint, des associés	F101 + F102	inconnu	inconnu
Autres rémunérations	R216 - (F101 + F102)	R216	inconnu
Total des rémunérations	R216	inconnu	R216

(cf. Guide des montants SUSE III. p. III-13)

Retraitement

Ce retraitement n'est réalisable qu'avec la liasse fiscale BIC BRN. On peut définir une notion de frais de personnel élargie : les « **frais de personnel totaux** ». Cette définition inclut à la fois des rémunérations de travail non salarié et des coûts liés à la main-d'œuvre :

- on transfère les frais de personnel extérieur (à l'entreprise) du compte « autres achats et charges externes » vers les frais de personnel. Ceci a pour conséquence d'augmenter la valeur ajoutée et donc de diminuer le ratio ebe/va.
- on transfère les participations des salariés aux fruits de l'expansion vers les frais de personnel. Ceci a pour conséquences de diminuer l'excédent brut d'exploitation et le profit brut courant avant impôt.

Ce retraitement effectué par la **Banque de France** a un impact sur les consommations intermédiaires, les valeurs ajoutées, l'excédent brut d'exploitation, et le profit brut courant avant impôt.

Les transferts de charges (compte de résultat)

Si l'on se reporte à l'étude faite auparavant sur les transferts de charges, il apparaît que ceux-ci correspondent toujours à des charges enregistrées en cours d'exercice qui n'ont plus lieu d'être placées au même endroit. Elles doivent être déplacées vers d'autres comptes de charges ou vers des comptes d'actif (autres qu'immobilisations). Ainsi, les transferts de charges d'une catégorie (d'exploitation, financières, ou exceptionnelles) viennent en déduction des charges de même catégorie inscrites au compte de résultat de l'exercice. Il conviendrait donc d'annuler ces transferts

de charges en les soustrayant des postes de charges correspondants, si l'on avait une information détaillée sur eux. Or la liasse fiscale BIC RSI ne fournit aucune information sur ces transferts, et la liasse BIC BRN ne nous permet que de déduire le total de ces transferts. Ceci permet un retraitement global au niveau de la capacité d'autofinancement, mais l'empêche au niveau de l'excédent brut d'exploitation, de l'excédent brut financier, ou du profit brut courant avant impôt. Cette lacune devrait être comblée par la suite pour les entreprises du champ de l'enquête EAE dans la mesure où le projet EAE 4G prévoit une information sur les transferts de charges d'exploitation. Ceci permettra à terme de corriger de ces transferts l'excédent brut d'exploitation et les soldes en aval. Il manquera tout de même la distinction entre transferts de charges financières et transferts de charges exceptionnelles pour effectuer un retraitement complet au niveau de l'excédent brut financier et du profit brut courant avant impôt.

B.I.3) LE BILAN FONCTIONNEL

En vue de calculer aussi bien le fonds de roulement net et le besoin en fonds de roulement que le tableau de financement, on procède ensuite au retraitement du bilan à partir de sa forme simplifiée « bilan BRN n° 2 » (cf. plus haut B.I.1) :

- report des amortissements et provisions au passif, laissant l'actif brut du côté gauche. En effet, si actifb - apda = actifn = passif, alors actifb = passif + apda.
- report des primes de remboursement des obligations en diminution des dettes à long terme
- réagencement des postes : car, ecarta et ecartp passent en haut du bilan

On obtient ainsi le bilan suivant (forme « **bilan BRN retraité n° 2** ») :

« ACTIF »	« PASSIF »
ecarta	Ecartp
aib	fprop - csna
	Cap
	Ran
	Rnetb
	Ecarts
	Acpfp
	Subinv
	Pregl
car	Apdai
	Pdac
	Prc
acb	dlt – premb
sb	Dct
crb	Dex
vmpb	Dimmo
dispo	Cbc
cca	Pca

Que l'on peut simplifier encore sous la forme suivante (forme « **bilan BRN retraité n° 3** ») :

« ACTIF »	« PASSIF »
ecarta	Ecartp
aib	fprop - csna
car	Apdai
	Pdac
	Prc
acb	dlt – premb
sb	Dct
crb	Dex
vmpb	Dimmo
dispo	Cbc
cca	Pca

C'est à partir du « bilan BRN retraité n°2 » que l'on élaborera le tableau de financement plus loin (cf. plus bas B.IV), alors que le « bilan BRN retraité n°3 » sera utilisé pour traiter de la solvabilité (cf. plus bas B.III).

B.II) LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Nous allons passer en revue dans ce chapitre les définitions de ces soldes et celles des éléments qui les composent, sans tenir compte des éventuels retraitements étudiés plus haut. L'annexe 2 présente les définitions modifiées par ces retraitements éventuels.

B.II.1) DU CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EBE

Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est le montant des affaires réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la partie vendue de la production et aux reventes de marchandises (en l'état). Il demeure une référence pour traduire l'importance de l'évolution de l'activité : c'est le principal indicateur comptable d'activité de l'entreprise.
Le chiffre d'affaires est calculé hors taxes récupérables. Il est net des rabais, remises et ristournes accordées par l'entreprise, lorsque ceux-ci sont déduits sur la facture elle-même.

Intitulé	Définition littérale
chiffre d'affaires **caht**	chiffre d'affaires (BRN) = vente de marchandises + production vendue de biens + production vendue de services

On peut définir le chiffre d'affaires en tenant compte du retraitement suivant :

- produits nets partiels sur opérations à long terme (cf. plus haut B.I.2)

Les exportations

La liasse fiscale BRN permet de distinguer les activités selon que le marché est français ou étranger. Ainsi, il est possible de calculer pour les entreprises du BRN un chiffre d'affaires à l'exportation :

Intitulé	Définition littérale
chiffre d'affaires à l'exportation (BRN) **cahtx**	chiffre d'affaires à l'exportation (BRN) = vente de marchandises à l'exportation (BRN) + production vendue de biens à l'exportation (BRN) + production vendue de services à l'exportation (BRN)

Les productions (activité de production)

Définition standard (PCG, SUSE)
La production au sens strict se limite à la mesure en valeur de la production de biens et de services effectivement réalisés par l'entreprise.
On retrouve cette définition dans le PCG, dans les livres usuels de comptabilité et d'analyse financière, ainsi qu'à SUSE.

Intitulé	Définition littérale
production vendue **prodv**	= production vendue de biens + production vendue de services
production destinée à être vendue **prodvs**	= *production vendue* + production stockée (stockage net)
production **prod**	= *production destinée à être vendue* + production immobilisée

Cette définition de la production soulève quelques problèmes :

- la frontière entre les activités de vente de marchandises de production est floue pour certaines entreprises (cf. infra)
- hétérogénéité : la production vendue est au prix de vente, tandis que les productions stockée et immobilisée sont comptabilisées au coût de production

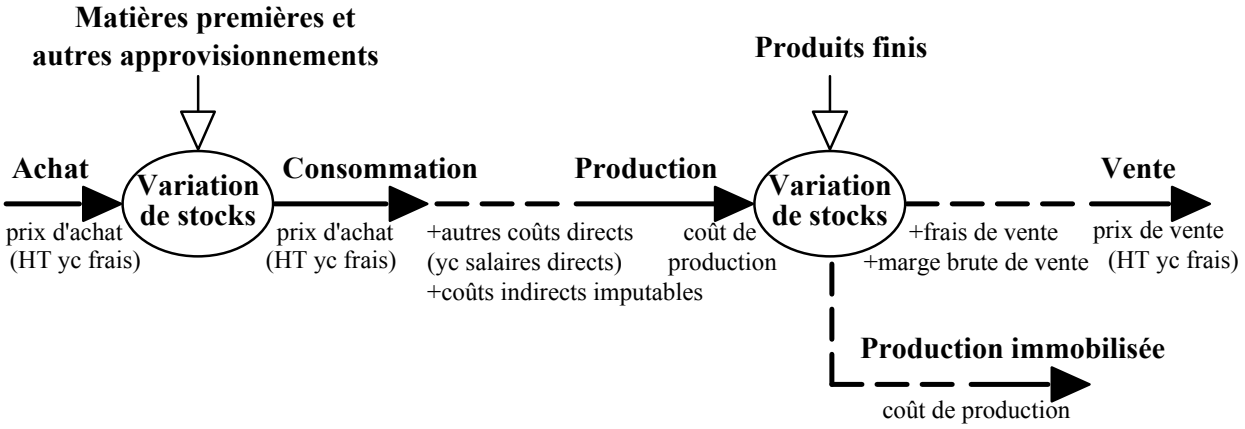

Ainsi, par rapport à une mesure plus juste de la production (en coût de production), la définition ci-dessus inclut en outre les frais de vente et la « marge brute » sur les produits vendus. Elle surestime donc la mesure véritable que l'on souhaite faire de la production. A défaut d'informations complémentaires (il nous faudrait avoir une mesure de la production vendue au coût de production), nous négligerons ce problème.
On peut définir la production en tenant compte du retraitement suivant :

- produits nets partiels sur opérations à long terme (cf. plus haut B.I.2)

<u>La production globale</u>
Son nom induit en erreur dans la mesure où le terme « production » fait explicitement référence à une activité de production et non à une activité de vente de marchandises.
On peut la définir à partir de la production ou à partir du chiffre d'affaires.

Intitulé	Définition littérale
production globale **prodg**	= vente de marchandises + *production* = *chiffre d'affaires* + production stockée (stockage net) + production immobilisée

Cette définition a plusieurs avantages :

- on ne distingue plus les marchandises des produits.
- on mesure réellement l'ampleur de l'activité, en réconciliant le commerce avec les autres secteurs non financiers

Mais elle reste hétérogène : le chiffre d'affaire et les production stockée et immobilisée ne se mesurent pas de la même façon (voir plus haut).
On peut définir la production globale en tenant compte du retraitement suivant :

- produits nets partiels sur opérations à long terme (cf. plus haut B.I.2)

La production totale (SIE)
Cette notion est utilisée par le **Système Intermédiaire d'Entreprises**. La **Banque de France** utilise également le concept de production totale, en y intégrant les subventions d'exploitation.

Intitulé	Définition littérale
production totale (**SIE**) **prodt**	= *marge commerciale* + *production*

La production totale présente néanmoins l'inconvénient d'être hétérogène par rapport aux coûts : l'activité de vente de marchandises est prise en compte par un profit (la marge commerciale est en effet la différence entre ventes et achats. voir plus bas), alors que l'activité de production est représentée par la quantité produite (en valeur). Ceci pose problème car il y a symétrie entre les achats de marchandises et les achats de matières premières. Ces derniers devraient donc également être pris en compte, ce qui rapprocherait de la valeur ajoutée. Cette prise en compte se fait dans la « marge globale » (cf. infra).
On peut définir la production totale en tenant compte du retraitement suivant :

- produits nets partiels sur opérations à long terme (cf. plus haut B.I.2)

Les consommations (activités de vente de marchandises et de production)

Coût d'achat des marchandises vendues

Intitulé	Définition littérale
coût d'achat des marchandises vendues **cmar**	= achats de marchandises + variation de stocks de marchandises (déstockage net)

Les variations de stocks de marchandises sont comptabilisées dans le sens d'un déstockage net (stock initial - stock final). La somme de ce déstockage net et des achats (flux entrant) donne bien le flux sortant des stocks : une sorte de « consommation » des marchandises c'est à dire les marchandises vendues valorisées au coût d'entrée (au coût d'achat). On a bien le coût d'achat des marchandises vendues.

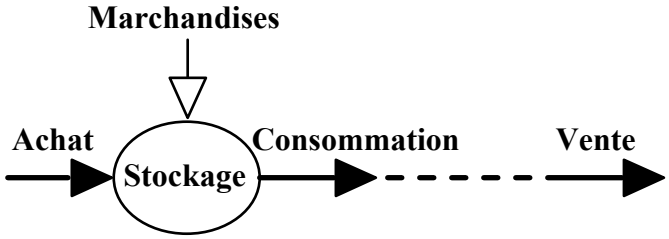

Consommations de matières premières

Intitulé	Définition littérale
consommations de matières premières et autres approvisionnements **cmat**	= achats de matières premières et autres approvisionnements + variations de stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les variations de stocks de matières premières et autres approvisionnements sont comptabilisées de la même manière que les variations de stocks de marchandises : dans le sens d'un déstockage net (stock initial - stock final). La somme de ce déstockage net et des achats (flux entrant) donne bien le flux sortant des stocks : la consommation de matières premières et autres approvisionnements.

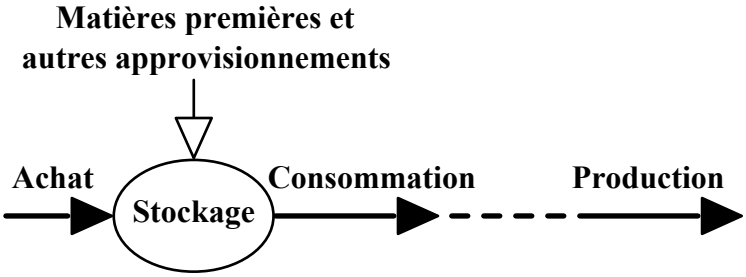

Les marchandises et les produits : les marges

On distingue dans un premier temps l'activité de production de l'achat et la vente de produits en l'état (marchandises).

Marge commerciale

L'entreprise, lors de son activité de vente de produits en l'état dégage une marge **: la marge commerciale**. Elle a pour principal but de représenter le produit des commerces, bien qu'elle puisse être calculée pour toute entreprise ayant une activité de vente de marchandises. C'est un indicateur permettant de mesurer la performance de l'entreprise dans son activité commerciale. Elle mesure l'excédent dégagé par les ventes sur les coûts d'achat des marchandises vendues (y compris les frais accessoires sur achats : cf. plus haut les méthodes de valorisation au A.II.1).

Intitulé	Définition littérale
marge commerciale **mcom**	= vente de marchandises - *coût d'achat des marchandises vendues*

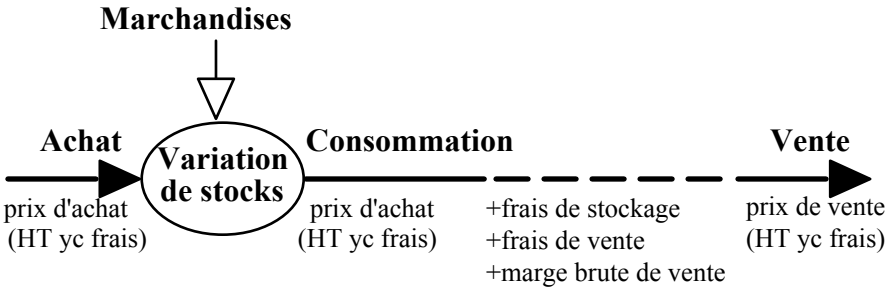

La marge commerciale couvre donc les frais de stockage, de vente et la « marge brute » au sens usuel du terme. Si la marge commerciale s'apparente à un premier indicateur de résultat, elle constitue également une mesure du flux global d'activité de vente de marchandises.

Marge brute de production

On peut définir, par analogie avec la marge commerciale, son équivalent pour la production : la

« **marge brute de production** ». Elle est égale à l'excédent dégagé par la production sur les consommations de matières premières et autres approvisionnements.

Intitulé	Définition littérale
marge brute de production **mprod**	= *production* - *consommations de matières premières et autres approvisionnements*

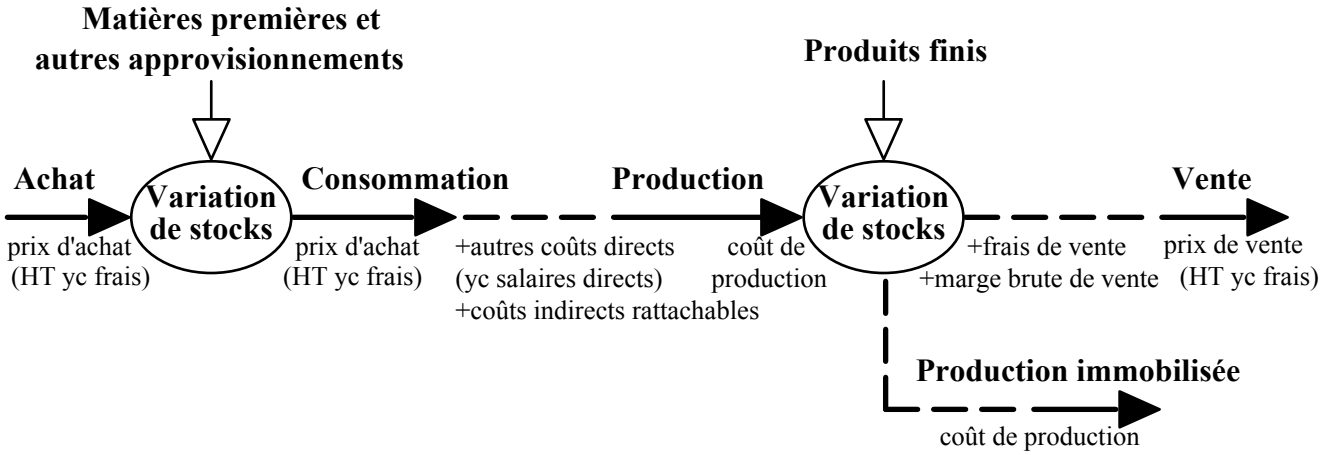

La marge brute de production couvre donc les coûts directs de production (cf. plus haut les méthodes de valorisation au A.II.1), les coûts indirects de production rattachables, ainsi que les frais de vente et la « marge brute » (au sens usuel) des produits vendus.
On peut définir la marge brute de production en tenant compte du retraitement suivant :

- produits nets partiels sur opérations à long terme (cf. plus haut B.I.2)

Marge globale
Les entreprises interprètent parfois mal le concept de marchandise. Dans certains secteurs ou pour certaines entreprises, il serait plus judicieux de ne pas distinguer les marchandises et les produits finis : cela concerne les entreprises dont l'essentiel des ventes sont commerciales, donc le secteur du commerce et les entreprises commerciales. Il faut ici faire attention car souvent la même entreprise ne déclarera pas la même activité de vente de marchandises et de production dans la liasse fiscale et dans l'enquête EAE. Seul le fichier FUTE produit par SUSE réconcilie les deux.
On peut alors définir une **marge globale** en réunissant les deux activités commerciale et productive.

Intitulé	Définition littérale
marge globale **mglob**	= *marge commerciale* + *marge brute de production* = *production globale* - *coût d'achat des marchandises vendues* - *consommations de matières premières et autres approvisionnements*

La marge globale est donc la toute première marge brute dégagée par l'entreprise sur l'ensemble de ses activités de vente de marchandises et de production. Elle s'apparente à la marge commerciale et à la marge brute de production. Elle doit couvrir parmi les coûts d'exploitation les autres achats et charges externes, les salaires et charges sociales, les impôts (nets des subventions d'exploitation).
On peut définir la marge globale en tenant compte du retraitement suivant :

- produits nets partiels sur opérations à long terme (cf. plus haut B.I.2)

Les consommations intermédiaires

Autres achats et charges externes

On n'a pas toujours à l'esprit la diversité des frais regroupés sous le même compte « autres achats et charges externes ». En voici une liste détaillée (donnée par le Plan Comptable Général) :

- achats d'études et prestations de services
- achats de matériel, équipements et travaux (incorporés directement aux ouvrages et produits)
- achats non stockés de matières et fournitures (eau, énergie..., fournitures administratives...)
- frais de **sous-traitance**
- redevances de **crédit-bail** (immobilier et mobilier)
- **locations**
- charges locatives et de copropriété
- entretiens et réparations, maintenance
- primes d'assurance
- études et recherches
- documentation, colloques, séminaires, conférences...
- personnel extérieur à l'entreprise : **intérim**
- rémunérations d'intermédiaires (commissions et courtages) et honoraires (frais d'avocat, de notaire...)
- publicité, publications, relations publiques
- transports de biens et transports collectifs du personnel
- déplacements, déménagements, missions, réceptions
- frais postaux et frais de télécommunication
- services bancaires et assimilés
- frais de recrutement de personnel
- cotisations...

La plupart de ces frais sont occasionnés aussi bien par l'activité de vente de marchandises que par celle de production.

Consommations intermédiaires

Intitulé	Définition littérale
consommations intermédiaires **ci**	= *consommations de matières premières et autres approvisionnements* + autres achats et charges externes
consommations intermédiaires globales **cig**	= *coût d'achat des marchandises vendues* + *consommations de matières premières et autres approvisionnements* + autres achats et charges externes = *coût d'achat des marchandises vendues* + *consommations intermédiaires*

Les consommations intermédiaires ou consommations en provenance de tiers sont la somme des consommations de matières premières et autres approvisionnements (coûts directs de production) et des autres achats et charges externes. Le fait que ce dernier poste regroupe des coûts concernant aussi bien l'activité de négoce que les activités de production rend cet agrégat non homogène. Les consommations intermédiaires ne regroupent pas seulement tous les coûts directs de production (non salariaux).

La deuxième définition : « **consommations intermédiaires globales** » est plus cohérente que la première vis à vis du problème de la distinction entre vente de marchandises et production. Elle consiste à ajouter aux consommations intermédiaires les coûts d'achat des marchandises vendues. On a donc là l'essentiel des coûts d'exploitation hors impôts et frais de personnel. L'EAE 4G l'appelle « consommation intermédiaire et coût des marchandises ».
On peut définir ces consommations intermédiaires en tenant compte du retraitement suivant :

- frais de personnel (cf. plus haut B.I.2)

Les valeurs ajoutées

La valeur ajoutée
La valeur ajoutée au sens usuel du terme est l'excédent de la production au sens large (production et ventes de marchandises) sur les consommations intermédiaires au sens large (coût d'achat des marchandises vendues, consommation de matières premières et autres approvisionnements, et autres achats et charges externes). C'est le premier indicateur global de marge, intégrant les activités de négoce et de production. Mais c'est également un indicateur d'activité, comme le chiffre d'affaires. En effet, les coûts sont relativement proportionnels à la production globale, ce qui, dans une certaine mesure, rend la valeur ajoutée également proportionnelle à l'activité.
La valeur ajoutée exprime l'apport spécifique de l'entreprise dans le processus de production et de distribution d'un bien. A certains ajustements près, la somme de toutes les valeurs ajoutées des entreprises nationales est égale au Produit Intérieur Brut. Ainsi, la valeur ajoutée d'une entreprise apparaît comme la contribution de celle-ci à la richesse de la nation (la différence entre ce qu'elle a fourni à l'économie et les biens et services qu'elle a reçu de son environnement).
C'est une nouvelle richesse créée par l'entreprise qui sera répartie entre les différents tiers : l'Etat, les employés de l'entreprise, ses créanciers, ses actionnaires, le reliquat étant réinvesti dans l'entreprise elle-même.

Intitulé	Définition littérale
valeur ajoutée (brute au prix du marché) **va**	= *marge commerciale* + *production* - *consommations intermédiaires* = *marge globale* - autres achats et charges externes = *production globale* - *consommations intermédiaires globales* = *production totale* - *consommations intermédiaires*

La valeur ajoutée est en relation directe avec la nature de l'activité et l'ampleur des transformations effectuées dans l'entreprise (degré d'intégration). Un cycle de production fortement intégré est assuré en grande partie par l'entreprise (donc l'essentiel de la valeur ajoutée du produit sera créée par l'entreprise), laissant notamment peu de place pour la sous-traitance.
On peut définir la valeur ajoutée en tenant compte des retraitements suivants :

- produits nets partiels sur opérations à long terme (cf. plus haut B.I.2)
- frais de personnel (cf. plus haut B.I.2)

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs
C'est une définition de la valeur ajoutée au coût des facteurs de production (travail et capital).
Elle intègre l'intervention de l'Etat et est indépendante de la fiscalité. Les impôts et taxes, liés généralement à la production, sont vus ici comme des charges d'exploitation supplémentaires ;

tandis que les subventions d'exploitation sont des ajustements de prix de vente présents pour corriger les défauts de l'économie ou des marchés dans le secteur d'activité concerné.
En neutralisant ces politiques d'aide ou de pénalisation fiscale, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs permet des comparaisons intersectorielles. On peut comparer la valeur ajoutée brute au coût des facteurs d'un secteur hautement subventionné avec celle de secteurs qui le sont moins.

Intitulé	Définition littérale
valeur ajoutée brute au coût des facteurs **vabcf**	= *valeur ajoutée (brute au prix du marché)* + subventions d'exploitation - impôts, taxes et versements assimilés
valeur ajoutée brute au coût des facteurs centrale de bilans Banque de France (BRN) **vacdb**	= *valeur ajoutée brute au coût des facteurs* + frais de personnel extérieur (BRN) + redevances de crédit-bail (mobilier et immobilier) (BRN)

On peut définir la valeur ajoutée brute au coût des facteurs en tenant compte des retraitements suivants :

- produits nets partiels sur opérations à long terme (cf. plus haut B.I.2)
- frais de personnel (cf. plus haut B.I.2)

La centrale de bilans de la **Banque de France** définit un autre concept de valeur ajoutée brute au coût des facteurs qui intègre non seulement le retraitement des frais de personnel extérieur (intérim), mais aussi celui des redevances de crédit-bail qui sont retranchées des coûts de production. Les premiers sont rattachés aux frais de personnel et donc réintégrés au niveau de l'excédent brut d'exploitation. Les secondes sont pour partie considérées comme frais financiers, et pour le reste comme dotations aux amortissements (cf. plus haut les retraitements au B.I.2). Par défaut de toute information sur une telle ventilation des redevances de crédit-bail entre frais financiers (intérêts d'emprunt) et dotations aux amortissements, nous ne pouvons effectuer ce retraitement. Il est malgré tout possible de définir la valeur ajoutée selon le concept de la Banque de France.

Les frais de personnel

Les frais de personnel visent à mesurer le coût de la main-d'œuvre pour l'entreprise. On distingue deux types de frais de personnel, selon que l'on se limite aux employés de l'entreprise ou non.

Les frais de personnel

Intitulé	Définition littérale
Frais de personnel **fp**	= salaires et traitements bruts + charges sociales employeur

Les frais de personnel au sens strict sont à rapprocher des effectifs de l'entreprise. Le rapport entre les deux donne une mesure du coût salarial moyen par employé.

Les frais de personnel totaux (BRN)
Ils intègrent les frais de personnel intérimaire et les participations des salariés aux fruits de l'expansion. En ceci, ils mesurent mieux que les frais de personnel le coût réel du travail pour l'entreprise. Cette définition suit une optique « charges ». Une autre définition, axée sur le coût de la main-d'œuvre, tente de limiter la mesure des frais de personnel extérieur à ce qu'ils seraient si la personne intérimaire était directement salariée de l'entreprise : on multipliera ces frais de personnel extérieur par un coefficient $\alpha = \frac{1,4}{1,6} = 0,875$. Le calcul précédent rapporte le coût total employeur approximatif d'un salaire brut de 1F au montant de la facture présentée par la société d'intérim pour un même salaire brut : on considère que cette facture correspond à deux fois le salaire net soit 2*0,8 = 1,6. Ceci est bien entendu une première approximation qu'il convient d'affiner en étudiant le compte de résultat des entreprises d'intérim. Une telle étude, menée sur le champ BIC BRN de 1995, pour les entreprises de travail temporaire semble confirmer l'intuition précédente, puisqu'elle donne les résultats suivants : pour la moitié centrale des entreprises de ce secteur, α est compris entre q_1=0,75 et q_3=0,88, et le quart des entreprises ont un α entre q_2=0,85 et q_3=0,88.

Intitulé	Définition littérale
Frais de personnel totaux (BRN) **Fpt**	= *frais de personnel* + frais de personnel extérieur (BRN) + participation des salariés aux fruits de l'expansion (BRN)
Frais de personnel totaux (BRN) **Fptb**	= *frais de personnel* + α frais de personnel extérieur (BRN) + participation des salariés aux fruits de l'expansion (BRN)

Ces définitions ne sont possibles que pour le BRN. En effet, seuls des frais de personnel classiques peuvent être calculés dans la liasse fiscale RSI.

L'excédent brut d'exploitation

Ce solde a deux interprétations possibles :

- indicateur des performances industrielles et commerciales de l'entreprise.
- indicateur de surplus monétaire potentiel.

En effet, l'excédent brut d'exploitation est le solde de toutes les opérations d'exploitation liées directement à la production (indépendamment des décisions d'investissement et de financement de l'entreprise et de la politique fiscale). Il correspond au résultat économique brut lié à l'activité opérationnelle (exploitation courante) de l'entreprise, au montant net des ressources que l'entreprise obtient régulièrement de son exploitation. C'est donc la première marge brute obtenue à l'issue du processus de production et de commercialisation : on l'appelle de fait également « **marge brute d'exploitation** ». L'excédent brut d'exploitation doit notamment couvrir les frais d'usure du capital productif, les frais financiers (nets) et les investissements. Ainsi, il sera d'autant plus important (relativement au chiffre d'affaires ou à la valeur ajoutée) que le secteur est plus capitalistique.
Il résulte également de la différence entre les produits d'exploitation pouvant donner lieu à encaissement (immédiat ou différé) et les charges d'exploitation pouvant donner lieu à décaissement. C'est donc un surplus monétaire potentiel (modulo les délais de règlement et le réemploi immédiat de ce surplus de trésorerie) engendré par l'activité d'exploitation courante de l'entreprise. L'excédent brut d'exploitation (corrigé des opérations comptables qui ne comportent pas de contrepartie financière ayant une incidence sur la trésorerie) s'apparente donc au concept anglo-saxon de « **cash flow** ».

On le déduit de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs en y soustrayant le coût du travail.

Intitulé	Définition littérale
excédent brut d'exploitation **ebe**	= *valeur ajoutée brute au coût des facteurs* - *frais de personnel*

Pour les entrepreneurs individuels, ce solde est ambigu car les frais de personnel peuvent comprendre ou non la rémunération de l'exploitant (cf. plus haut le retraitement des frais de personnel au B.I.2).
On peut définir l'excédent brut d'exploitation en tenant compte des retraitements suivants :

- produits nets partiels sur opérations à long terme (cf. plus haut B.I.2)
- frais de personnel (cf. plus haut B.I.2)

Pour être plus fidèle à la réalité, il faudrait ajouter à cette définition de l'excédent brut d'exploitation les transferts de charges d'exploitation (pour annuler le double compte de ces charges), mais un tel retraitement n'est pas possible actuellement. Ainsi, la définition donnée plus haut sous-estime t'elle la mesure que l'on voudrait faire de l'excédent brut d'exploitation.

B.II.2) DE L'EBE AU RESULTAT NET

L'excédent net d'exploitation

Il mesure l'efficacité industrielle et commerciale une fois intégrés tous les coûts des facteurs de production (les coûts d'usure du capital productif étant estimés par les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations, nettes des reprises).

La définition du concept d'excédent net d'exploitation à partir de l'excédent brut d'exploitation consiste en fait d'un côté à ajouter les transferts de charges d'exploitation, et de l'autre à retrancher les dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises. Or nous disposons de la variable globale sommant les reprises et les transferts, d'où la définition adoptée ci-dessous :

Intitulé	Définition littérale
dotations d'exploitation aux provisions **dpex**	dotations d'exploitation aux provisions = dotations d'exploitation aux provisions sur immobilisations + dotations d'exploitation aux provisions sur actif circulant + dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges
dotations d'exploitation aux amortissements et provisions **dapex**	= dotations d'exploitation aux amortissements sur immobilisations + *dotations d'exploitation aux provisions*
excédent net d'exploitation **ene**	= *excédent brut d'exploitation* + reprises d'exploitation sur amortissements et provisions et transferts de charges d'exploitation (BRN) - *dotations d'exploitation aux amortissements et provisions*

On peut définir l'excédent net d'exploitation en tenant compte des retraitements suivants :

- produits nets partiels sur opérations à long terme (cf. plus haut B.I.2)
- frais de personnel (cf. plus haut B.I.2)

La **Banque de France** corrige également cette définition de la part de dotations aux amortissements inclue dans les redevances de crédit-bail.

Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation apparaît comme le surplus dégagé par la confrontation entre les produits et les charges liés à l'activité d'exploitation de l'entreprise. On retrouve en produits la production, les subventions d'exploitation et les reprises d'exploitation sur amortissements et provisions. De l'autre côté, apparaissent en charges les consommations intermédiaires globales, les impôts, les dotations d'exploitation aux amortissements et provisions, et les charges de personnel. On peut de fait déduire simplement le résultat d'exploitation de l'excédent net d'exploitation :

Intitulé	Définition littérale
résultat d'exploitation **rexpl**	résultat d'exploitation = total produits d'exploitation - total charges d'exploitation = *excédent net d'exploitation* + autres produits d'exploitation - autres charges d'exploitation

On peut définir le résultat d'exploitation en tenant compte du retraitement suivant :

- frais de personnel (cf. plus haut B.I.2)

Il n'y a pas de retraitement correspondant aux produits nets partiels sur opérations à long terme car leur retraitement consistait à ôter ceux-ci des autres produits d'exploitation pour les reporter dans la production vendue. Les autres produits faisant partie du résultat d'exploitation, le retraitement n'a pas d'impact sur le résultat d'exploitation, ni sur aucun des soldes ou résultats en aval.

Le résultat courant avant impôt

Le résultat financier

Le résultat financier est le solde entre les produits et les charges de caractère financier, découlant de fluctuations des taux de changes, de la gestion de trésorerie, ou des intérêts des emprunts ou prêts à court ou long terme, ou des dividendes reçus des participations de l'entreprise. Il traduit donc :

- la qualité de la gestion financière de l'entreprise à des fins stratégiques (participations, emprunts à long terme...)
- les rendements de sa gestion de trésorerie et de financement à court terme du cycle d'exploitation
- les aléa induits par l'instabilité de l'environnement monétaire

Intitulé	Définition littérale
résultat financier **rfi**	résultat financier = total produits financiers - total charges financières

L'importance des intérêts d'emprunts engendre souvent un résultat financier négatif.
Si on détenait une clé de répartition des redevances de crédit-bail, on pourrait retraiter ce résultat financier en lui prélevant la partie intérêts de l'emprunt associé au crédit-bail. La **Banque de France** effectue un tel redressement (cf. deux pages plus haut).

Le résultat courant avant impôt

Il mesure le résultat lié à l'activité courante en sommant les résultats des activités :

- d'exploitation
- financières

– liées à des opérations faites en commun

On y retrouve donc toutes les activités de l'entreprise hors éléments exceptionnels.

Intitulé	Définition littérale
résultat courant avant impôt **rcai**	résultat courant avant impôt = *résultat d'exploitation* + bénéfice attribué ou perte transférée (sur opérations faites en commun) (BRN) - perte supportée ou bénéfice transféré (sur opérations faites en commun) (BRN) + *résultat financier*

On peut définir le résultat courant avant impôt en tenant compte du retraitement suivant :

– frais de personnel (cf. plus haut B.I.2)

Le résultat net

Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel solde l'influence favorable ou défavorable d'événements exceptionnels tels qu'une modification portant sur les immobilisations de l'entreprise, ou d'événements rares mais intégrés dans la gestion de l'entreprise. Dans cette deuxième catégorie, on retrouve :

– en charges : les pénalités, les dons, les créances devenues irrécouvrables dans l'exercice, des rappels d'impôts (autres que l'IS).
– en produits : les pénalités perçues, les dons reçus, les rentrées sur créances amorties (par des provisions), les dégrèvements d'impôts (autres que l'IS).

Souvent, l'orientation que prend le résultat exceptionnel est définie par l'ampleur des dotations ou des reprises exceptionnelles sur amortissements et provisions. Il est ainsi tributaire de la politique de maquillage des comptes à laquelle se livrent certaines entreprises, dans le but de modifier le signe ou l'évolution sur quelques années du résultat net. Dans ce sens, le résultat courant avant impôt ou la capacité d'autofinancement mesurent mieux la performance globale de l'entreprise que le résultat net. La perturbation qu'apporte l'exceptionnel au résultat de l'entreprise se mesure également par les opérations exceptionnelles en capital. Il est naturel de les intégrer dans la mesure du résultat de l'année, mais elles peuvent engendrer de fortes fluctuations d'un résultat qui évoluerait de façon moins erratique si ces opérations n'avaient pas eu lieu.

Intitulé	Définition littérale
résultat exceptionnel **rexc**	résultat exceptionnel = total produits exceptionnels - total charges exceptionnelles

Le résultat net

Le résultat net est le solde final entre tous les produits et toutes les charges de l'exercice. Il sanctionne l'ensemble des activités de l'entreprise durant l'exercice. Sa valeur est parfois perturbée par des mouvements exceptionnels (cf. paragraphe précédent). On peut donc être amené à définir un « **résultat net hors opérations en capital** » qui exclut les opérations exceptionnelles sur le capital. Cette notion mesure donc le résultat avant investissement ou autres opérations modifiant les immobilisations (et avant choix de distribution des dividendes). Il reflète donc bien le profit engendré par les activités de l'entreprise, en neutralisant sa politique d'investissement. Ce résultat ne peut être calculé à partir de la liasse BIC RSI.

Intitulé	Définition littérale
résultat net (comptable) **rnet**	résultat net (comptable) = total produits - total charges = *résultat courant avant impôt* + *résultat exceptionnel* - participation des salariés aux fruits de l'expansion (BRN) - impôt sur les bénéfices
résultat net hors opérations en capital (BRN) **rnethc**	= *résultat net (comptable)* + charges exceptionnelles sur opérations en capital (BRN) - produits exceptionnels sur opérations en capital (BRN)

B.II.3) DE L'EBE A LA CAF

Nous avons vu comment passer de l'excédent brut d'exploitation au résultat net. On a réintégré pour cela les dotations et les reprises (sur amortissement et sur provisions) dès le début, en définissant l'excédent net d'exploitation. Il est également possible de définir des soldes qui ne tiennent pas compte de la politique de remplacement du capital productif (à l'image de l'excédent brut d'exploitation) en allant jusqu'à intégrer l'ensemble des produits et charges de l'exercice hors dotations et reprises. Cette approche définit deux nouveaux soldes : le profit brut courant avant impôt et la capacité d'autofinancement.

Le profit brut courant avant impôt (BRN)

L'« excédent brut financier » (BRN)

A l'image de l'excédent brut d'exploitation, on peut définir l'« **excédent brut financier** », soldant les produits et les charges financières hors dotations et reprises. L'excédent brut financier traduit à la fois le résultat des activités financières hors mouvements comptables de provisions, et un solde monétaire potentiel dégagé par ces activités.

Intitulé	Définition littérale
intérêts et produits assimilés (BRN) **print**	= produits financiers de participations (BRN) + produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (BRN) + autres intérêts et produits assimilés (BRN)
produits financiers (hors reprises) (BRN) **prfi**	= total produits financiers - reprises financières sur provisions et transferts de charges financières (BRN) *= intérêts et produits assimilés (BRN)* + différences positives de change (BRN) + produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement (BRN)
intérêts et charges assimilées (BRN) **chint**	intérêts et charges assimilées (BRN)
charges financières (hors dotations) (BRN) **chfi**	= total charges financières - dotations financières aux amortissements et provisions (BRN) *= intérêts et charges assimilées (BRN)* + différences négatives de change (BRN) + charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement (BRN)
« excédent brut financier » (BRN) **ebf**	*= résultat financier* + dotations financières aux amortissements et provisions (BRN) - reprises financières sur provisions et transferts de charges financières (BRN) *= produits financiers (hors reprises) (BRN)* *- charges financières (hors dotations) (BRN)*

Cette notion ne peut se définir à partir de la liasse fiscale BIC RSI. Une meilleure définition consisterait à ne pas enlever les transferts de charges financières. Cependant, il faudrait pour cela disposer d'une information sur ce montant.

<u>Le profit brut courant avant impôt (BRN)</u>

Le profit brut courant avant impôt peut aussi bien se définir à partir des excédents bruts qu'à partir du résultat courant avant impôt. Ce solde retrace le résultat brut des activités courantes de l'entreprise hors effets dotations et reprises sur amortissements ou provisions. C'est le surplus monétaire potentiel dégagé par ces activités.

Intitulé	Définition littérale
profit brut courant avant impôt (BRN) **pbcai**	= *résultat courant avant impôt* + *dotations d'exploitation aux amortissements et provisions* - reprises d'exploitation sur amortissements et provisions et transferts de charges d'exploitation (BRN) + dotations financières aux amortissements et provisions (BRN) - reprises financières sur provisions et transferts de charges financières (BRN) = *excédent brut d'exploitation* + autres produits d'exploitation - autres charges d'exploitation + bénéfice attribué ou perte transférée (sur opérations faites en commun) (BRN) - perte supportée ou bénéfice transféré (sur opérations faites en commun) (BRN) + *excédent brut financier (BRN)*
profit brut courant avant impôt (SIE) (BRN) **pbcaib**	= *excédent brut d'exploitation* + autres produits d'exploitation - autres charges d'exploitation + bénéfice attribué ou perte transférée (sur opérations faites en commun) (BRN) - perte supportée ou bénéfice transféré (sur opérations faites en commun) (BRN) + *intérêts et produits assimilés (BRN)* - *intérêts et charges assimilées (BRN)*

Le Système intermédiaire d'entreprises définit le profit brut courant avant impôt d'une autre façon. Des produits et charges financières hors dotations et reprises, seuls sont considérés les intérêts. Or les cessions de valeurs mobilières de placement sont des opérations financières à caractère courant. De même les différences positives ou négatives de change sont des produits et des charges résultant d'opérations courantes. Il paraît donc plus judicieux de retenir la première définition.
Ces notions de profit brut courant avant impôt ne peuvent se définir à partir de la liasse fiscale BIC RSI. Une meilleure définition consisterait à ne pas enlever les transferts de charges d'exploitation et financières. Cependant, il faudrait pour cela disposer d'une information sur ces montants.
On peut définir le profit brut courant avant impôt en tenant compte du retraitement suivant :

- frais de personnel (cf. plus haut B.I.2)

La capacité d'autofinancement

<u>Définition et interprétation de la capacité d'autofinancement</u>
La capacité d'autofinancement est le solde des comptes de l'entreprise avant distribution des dividendes et avant déduction des amortissements et provisions. Elle mesure les ressources dégagées en cours d'exercice et restant à la disposition de l'entreprise. On l'appelle aussi « **marge brute d'autofinancement** ».
La capacité d'autofinancement correspond également à un surplus monétaire potentiel servant à la fois à rémunérer les actionnaires et à l'autofinancement de l'entreprise pour sa politique de développement et d'investissement. On l'appelle aussi « **cash flow net** ».

Cet indicateur a une triple signification :

- indicateur de résultat : pour mesurer les performances de l'entreprise liées à ses activités courantes au sens large (incluant l'exceptionnel sur opérations de gestion).
- indicateur de financement : capacité de l'entreprise à engendrer des ressources nouvelles. Donc indicateur de la capacité d'endettement, de remboursement et de financement propre.
- indicateur monétaire : capacité de l'entreprise à dégager un excédent de trésorerie, bien que cela ne corresponde pas à un surplus d'encaisse : la capacité d'autofinancement ne tient pas compte des délais de règlement (se traduisant par des créances ou des dettes à court terme).

En <u>théorie</u>, deux définitions de la capacité d'autofinancement sont possibles : à partir du profit brut

courant avant impôt, ou à partir du résultat net :

Intitulé	Définition littérale
capacité d'autofinancement **caf**	= **profit brut courant avant impôt** (yc transferts de charges d'exploitation et financières) + produits exceptionnels sur opérations de gestion - charges exceptionnelles sur opérations de gestion + transferts de charges exceptionnelles - participation des salariés aux fruits de l'expansion - impôt sur les bénéfices = **résultat net** + charges exceptionnelles sur opérations en capital - produits exceptionnels sur opérations en capital + dotations (d'exploitation, financières et exceptionnelles) - reprises (d'exploitation, financières et exceptionnelles)

Ces deux définitions ont chacune leurs avantages : la première permet de décomposer la capacité d'autofinancement et d'en voir le contenu, tandis que la seconde présente l'avantage de la simplicité.

Calcul pratique de la capacité d'autofinancement au moyen des informations disponibles

La première de ces définitions ne peut être utilisée pour le calcul de la capacité d'autofinancement car on n'a pas d'information sur les transferts de charges exceptionnelles. On pourrait tout de même la calculer à partir d'un pbcai hors transferts de charges d'exploitation et financières, car il suffirait alors de rajouter en bloc tous les transferts de charge. Si la liasse fiscale BIC BRN permet de calculer le total des transferts de charges, elle ne permet pas de calculer un profit brut courant avant impôt hors transferts de charges d'exploitation et financières.

Par contre, la seconde définition est envisageable à partir de la liasse fiscale BIC BRN par les calculs suivants :

Intitulé	Définition littérale
amortissement des éléments cédés ou mis hors service en cours d'exercice (BRN) **aaichs**	= immobilisations brutes : diminution par cessions ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (BRN) - immobilisations brutes : augmentation par réévaluation ou mise en équivalence (BRN) + variation des écarts de réévaluation - charges exceptionnelles sur opérations en capital (BRN)
reprises sur amortissements (BRN) **ra**	= diminutions des amortissements (éléments sortis de l'actif et reprises) (BRN) *- amortissement des éléments cédés ou mis hors service en cours d'exercice (BRN)*
capacité d'autofinancement (BRN) **caf**	*= résultat net hors opérations en capital (BRN)* *+ dotations d'exploitation aux amortissements et provisions* + dotations financières aux amortissements et provisions (BRN) + dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (BRN) *- reprises sur amortissements (BRN)* - reprises sur provisions (BRN)

Cette notion de capacité d'autofinancement ne peut se définir à partir de la liasse fiscale BIC RSI. Pour effectuer le calcul de la capacité d'autofinancement à partir de la liasse fiscale BIC BRN, on estime les reprises par le calcul présenté plus haut au chapitre sur les transferts de charges dans la partie comptabilité. Cela suppose que les tableaux des immobilisations, des provisions et des amortissements soient bien renseignés.

Calcul approché de la capacité d'autofinancement

Si la liasse fiscale BIC BRN est mal renseignée au niveau des tableaux de l'annexe, on peut faire l'approximation consistant à négliger les transferts de charges. La définition de la capacité d'autofinancement correspondante minore alors la vraie valeur d'un montant égal à ces transferts de charges :

Intitulé	Définition littérale
capacité d'autofinancement minorée (BRN) **cafmin**	= *résultat net hors opérations en capital (BRN)* + *dotations d'exploitation aux amortissements et provisions* - reprises d'exploitation sur amortissements et provisions et transferts de charges d'exploitation (BRN) + dotations financières aux amortissements et provisions (BRN) - reprises financières sur provisions et transferts de charges financières (BRN) + dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (BRN) - reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges exceptionnelles (BRN)

Une dernière information peut être utilisée pour limiter cette minoration de la capacité d'autofinancement (par les transferts de charges). En effet, les transferts de charges d'exploitation ont un minorant (cf. plus haut la partie comptable sur les transferts de charges au A.I.2). On peut donc augmenter la capacité d'autofinancement minorée par cette valeur.

B.III) LA SOLVABILITE : FONDS DE ROULEMENT, BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET TRESORERIE

Les problèmes de solvabilité consistent à tenter de répondre à la question : « l'entreprise est-elle solvable? » c'est-à-dire « est-elle capable d'honorer les échéances de ses dettes selon leur horizon? ». Il s'agit donc de comparer les ressources aux emplois (actifs) et de savoir comment à un instant donné, les actifs sont financés, en distinguant les emplois et les ressources selon leur degré respectif de liquidité et d'exigibilité. Une entreprise en situation saine finance ses actifs à long terme par des ressources à long terme, et le reliquat des ressources à long terme finance l'activité cyclique et donc des actifs à court terme.
La solvabilité peut être étudiée complètement à partir de la liasse fiscale BIC BRN. Par contre, la liasse fiscale BIC RSI pose un problème en ce qu'elle ne permet pas de distinguer les dettes financières à long terme des concours bancaires courants. Or les premières permettent de calculer le fonds de roulement net alors que les secondes interviennent au niveau de la trésorerie (voir plus bas). Ainsi, seul le besoin en fonds de roulement peut être calculé par la liasse fiscale BIC RSI.

B.III.1) LA RELATION FONDAMENTALE DE TRESORERIE

Le Fonds de Roulement Net

On repart du bilan retraité sous sa forme la plus simple (forme « bilan BRN retraité n° 3 », cf. plus haut B.I.3). Alors on sépare le bilan en deux parties :

« ACTIF »	« PASSIF »
ecarta	ecartp
aib	fprop - csna
car	
	apdai
	pdac
	prc
	dlt - premb
acb	
sb	dct
crb	dex
vmpb	dimmo
dispo	cbc
cca	pca

Le **Fonds de Roulement Net** (**FRN**) se définit soit par le haut, soit par le bas du bilan. Dans le premier cas, le FRN est l'excédent de **ressources stables** (à long terme : fonds propres, amortissements, provisions et dettes à long terme) de l'entreprise sur les **emplois stables** (à long terme : actif immobilisé brut). Dans le second, c'est l'excédent d'**emplois circulants** (à court terme : actif circulant brut) sur les **ressources circulantes** (à cour terme : dettes à court terme).

Ainsi, on a par le haut du bilan :

« ACTIF »	« PASSIF »
ecarta	ecartp
aib	fprop - csna
car	apdai
FRN	pdac
	prc
	dlt - premb

Et par le bas du bilan :

acb	**FRN**
sb	dct
crb	dex
vmpb	dimmo
dispo	cbc
cca	pca
« ACTIF »	**« PASSIF »**

Une entreprise en bonne situation a un fonds de roulement positif. Cependant, dans certains cas et éventuellement à titre temporaire, les entreprises peuvent maintenir un FRN négatif. Cela implique le financement d'actifs à long terme par des ressources à court terme (dettes) et exige une gymnastique délicate de renouvellement permanent des dettes à court terme. Ainsi, FRN négatif ne veut pas dire insolvabilité, mais indique un potentiel danger et en tous cas un financement déséquilibré des actifs immobilisés.

Le Besoin en Fonds de Roulement et la Trésorerie

Si l'on regarde la définition du FRN par le bas du bilan, on s'aperçoit que l'on peut à nouveau scinder les postes d'actif et de passif en deux parties :

sb	**FRN**
crb	dex
cca	pca
vmpb	dimmo
dispo	cbc
« ACTIF »	**« PASSIF »**

La partie haute définit le **Besoin en Fonds de Roulement** (**BFR**) :

sb	**BFR**
crb	dex
cca	pca
	dimmo
« ACTIF »	**« PASSIF »**

Tandis que la partie basse définit la **Trésorerie** (**T**) :

T_+	**T**
vmpb	T_-
dispo	cbc
« ACTIF »	**« PASSIF »**

La trésorerie est la différence entre la **trésorerie positive** (actif placé en trésorerie : valeurs mobilières de placement et disponibilités) et la **trésorerie négative** (passif de trésorerie : les concours bancaires courants). Ainsi, la trésorerie est à un instant donné l'ensemble des sommes non utilisées dans une activité de l'entreprise. Elles ont normalement un degré de liquidité (pour les actifs) ou d'exigibilité (pour les dettes) très important. La trésorerie peut être négative : cela indique que l'entreprise puise dans des emprunts à court terme le financement de son activité. Ces emprunts ne constituent pas les meilleures sources de financement : on préfère le financement propre (fonds propres), l'endettement à long terme, ou les dettes d'exploitation à court terme (dettes fournisseurs, fiscales et sociales...). Une trésorerie négative traduit un risque sérieux d'insolvabilité. D'un autre côté, une trésorerie trop fortement positive sur longue période indique que l'entreprise a un excédent de ressources qu'elle n'implique pas directement dans l'activité. Elle aurait alors tout intérêt à rembourser une partie de ses dettes. Une bonne gestion de trésorerie consiste donc à maintenir celle-ci positive mais à un niveau minimal.

La relation fondamentale de trésorerie

Les trois notions vues plus haut (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie) découlant du découpage d'un même bilan, l'égalité entre actif et passif se retrouve dans une relation dite **relation fondamentale de trésorerie** :

BFR	**FRN**
T	
« ACTIF »	**« PASSIF »**

Soit :

$$\mathbf{FRN = BFR + T}$$

Le FRN, excédent de ressources stables, finance l'activité qui dégage un besoin de financement (BFR) alors que la partie non impliquée dans l'activité se retrouve dans la trésorerie.
La relation fondamentale de trésorerie exprime donc l'adéquation entre les besoins de financement autre que court terme dégagés par l'activité et l'excédent de ressources stables (ne finançant pas des actifs immobilisés). Cette adéquation se traduit par l'existence d'une trésorerie positive ou négative.
Plusieurs cas peuvent donc se produire et conduisent à des interprétations différentes :

	Trésorerie > 0	**Trésorerie < 0**
FRN > 0	- **BFR > 0** : l'activité dégage un besoin de financement lequel est pleinement assuré par des ressources à long terme. La situation de l'entreprise est très bonne puisqu'elle dispose même d'un matelas de ressources à long terme supplémentaires. Cependant, la trésorerie ne devrait pas être trop importante sauf en phase de pré-investissement car cela traduirait alors une mauvaise gestion ; un excédent de ressources coûteuses (dettes) et inutiles. - **BFR < 0** : l'activité dégage un excédent de ressources à court terme, s'ajoutant à un excédent de ressources long terme pour constituer une trésorerie importante. Une telle situation se justifie si elle est temporaire. En effet, en cas contraire, l'entreprise aurait tout intérêt à réduire son endettement.	(**BFR > 0**) : Le besoin de ressources dégagé par l'activité est satisfait à la fois par des ressources stables et par la trésorerie négative. Cette situation est tout à fait viable durablement, cependant la trésorerie négative étant souvent plus coûteuse que les dettes à long terme, l'entreprise a intérêt à rétablir une trésorerie positive en transformant ses emprunts à court terme en dettes à long terme.
FRN < 0	(**BFR < 0**) : l'entreprise finance en partie ses actifs à long terme par un excédent de ressources à court terme dégagé par l'activité. Le reste de cet excédent constitue la trésorerie de l'entreprise. Cette situation est délicate dans la mesure où des ressources à court terme financent en partie des actifs à long terme. Elle suppose notamment une bonne entente avec les banquiers. Il y a un léger risque d'insolvabilité (de non règlement d'une échéance à court terme) si la trésorerie devient trop faible.	- **BFR > 0** : la trésorerie négative finance à la fois une partie des actifs immobilisés et le besoin de financement dégagé par l'activité. Cette situation est dangereuse et doit normalement être régularisée par l'emploi de ressources stables (financement propre ou dettes à long terme) à la place des concours bancaires courants. Le risque d'insolvabilité est élevé. - **BFR < 0** : l'entreprise finance en partie son actif immobilisé par un excédent de ressources à court terme dégagé par l'activité et par une trésorerie négative (concours bancaires courants). Cette situation est délicate dans la mesure où des ressources à court terme financent en partie des actifs à long terme. Elle suppose notamment une bonne entente avec les banquiers. Il y a un fort risque d'insolvabilité (de non règlement d'une échéance à court terme)

B.III.2) LA DISTINCTION DES ACTIVITES D'EXPLOITATION

Les Besoins en Fonds de Roulement d'Exploitation et Hors Exploitation

En détaillant les postes de créances, on peut diviser encore le BFR selon qu'il répond ou non à des besoins liés à l'exploitation. On dissocie donc parmi les activités à court terme de l'entreprise les activités liées à l'exploitation de celles qui ne le sont pas :

<table>
<tr><td rowspan="2">exploitation</td><td>sb
avacv
crclib</td><td>BFR</td><td></td></tr>
<tr><td>crautb
cca</td><td>dex
pca</td><td>exploitation</td></tr>
<tr><td>hors exploitation</td><td>csanv</td><td>dimmo</td><td>hors exploitation</td></tr>
<tr><td colspan="2">« ACTIF »</td><td colspan="2">« PASSIF »</td></tr>
</table>

On définit ainsi le **Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation** (**BFRE**) :

<table>
<tr><td rowspan="2">sb
avacv
crclib</td><td rowspan="2">BFRE</td></tr>
<tr><td>crautb
cca</td><td>dex
pca</td></tr>
<tr><td>« ACTIF »</td><td>« PASSIF »</td></tr>
</table>

Et le Besoin en Fonds de Roulement Hors Exploitation (**BFRHE**) :

<table>
<tr><td rowspan="2">csanv</td><td>BFRHE</td></tr>
<tr><td>dimmo</td></tr>
<tr><td>« ACTIF »</td><td>« PASSIF »</td></tr>
</table>

La relation fondamentale fine de trésorerie

Bien entendu, on a une relation entre BFR, BFRE et BFRHE :

<table>
<tr><td>BFRE</td><td rowspan="2">BFR</td></tr>
<tr><td>BFRHE</td></tr>
<tr><td>« ACTIF »</td><td>« PASSIF »</td></tr>
</table>

Soit :

BFR = BFRE + BFRHE

La décomposition du BFR nous permet alors de réécrire la relation fondamentale de trésorerie, dans une version plus fine :

BFRE	**FRN**
BFRHE	
T	
« ACTIF »	**« PASSIF »**

Soit :

FRN = BFRE + BFRHE + T

Le FRN, excédent de ressources stables, satisfait les besoins de financement dégagés par les activités d'exploitation (BFRE) et les activités hors exploitation (BFRHE), tandis que la partie non impliquée dans une activité se retrouve dans la trésorerie.

B.IV) LE TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement est défini par le plan comptable général comme le « tableau des emplois et des ressources qui explique les variations du patrimoine de l'entreprise au cours de la période de référence ».
Le tableau de financement dresse un état des nouvelles ressources et des nouveaux emplois apparus durant l'exercice. Son élaboration se fonde sur une variation de bilan entre les deux dates de fin d'exercice. Cependant le passage d'une variation de bilan à un tableau de financement nécessite différents traitements comptables. Nous allons dans un premier temps les passer en revue, avant d'interpréter le tableau de financement lui-même.

B.IV.1) L'ELABORATION DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Retraitement du bilan : fonds de roulement net

Nous allons ici indiquer quelles sont les différentes étapes dans la construction du tableau de financement :
On repart d'un bilan retraité sous la forme simplifiée intermédiaire (forme « Bilan BRN retraité n° 2 » cf. plus haut B.I.3) :

	« ACTIF »	« PASSIF »	
	ecarta	ecartp	
	aib	fprop - csna	
		cap	
		ran	
	car	rnetb	
		ecarts	
		acpfp	
		subinv	
		pregl	**FRN**
		apdai	
		pdac	
		prc	
	acb	dlt - premb	
FRN	sb	dct	
	crb	dex	
	vmpb	dimmo	
	dispo	cbc	
	cca	pca	

On simplifie alors le bas du bilan en faisant apparaître le fonds de roulement net :

« ACTIF »	« PASSIF »
ecarta	ecartp
aib	cap
	ran
car	rnetb
	ecarts
	acpfp
	subinv
	pregl
	apdai
	pdac
	prc
FRN	dlt - premb

Ceci ne laisse plus apparaître que la partie haute du bilan (les éléments durables).

Variation de bilan

On se place ensuite dans le cadre d'une variation de bilan (entre l'année n et l'année n-1) :

Variation d'actif	Variation de passif
Δecarta	Δecartp
Δaib	Δcap
	ran_n - ran_{n-1}
Δcar	$rnetb_n$ - $rnetb_{n-1}$
	Δecarts
	Δacpfp
	Δsubinv
	Δpregl
	Δapdai
	Δpdac
	Δprc
ΔFRN	Δdlt - Δpremb

Répartition du résultat de l'exercice antérieur

Le résultat $rnetb_{n-1}$ se répartit comme suit :

Avant répartition	Après répartition
ran_{n-1}	ran_n
$rnetb_{n-1}$	$divid_{n-1}$
	$\Delta acpfp_0$

On peut donc reformuler notre variation de bilan comme suit...

Variation d'actif	Variation de passif
Δecarta	Δecartp
Δaib	Δcap
	ran_n
Δcar	$rnetb_n$
	$- (ran_n + divid_{n-1} + \Delta acpfp_0)$
	Δecarts
	Δacpfp
	Δsubinv
	Δpregl
	Δapdai
	Δpdac
	Δprc
ΔFRN	Δdlt - Δpremb

...puis ordonner à nouveau les termes :

Variation d'actif	Variation de passif
Δecarta	Δecartp
$divid_{n-1}$	Δcap
Δaib	$ran_n - ran_n = 0$
	Δecarts
	$\Delta acpfp - \Delta acpfp_0$
Δcar	$rnetb_n$
	Δsubinv
	Δpregl
	Δapdai
	Δpdac
	Δprc
ΔFRN	Δdlt - Δpremb

Liens entre variation de bilan et compte de résultat

Plusieurs identités sont à considérer ici :

- Le résultat net $rnetb_n = rnet_n$ se déduit de la caf en tenant compte des opérations exceptionnelles sur le capital et d'opération non encaissées ou décaissées (reprises sur amortissement et provisions et dotations aux amortissements et provisions). Il peut donc se réécrire ainsi :

$$rnet_n = caf_n + prexoc_n - chexoc_n + rap_n - dap_n$$

- La variation des charges à répartir s'écrit :

$$\Delta car = car_+ - car_- = car_+ - dotamoscar_n$$

- La variation des primes de remboursement des obligations s'écrit :

$$\Delta premb = premb_+ - premb_- = premb_+ - dotamospremb_n$$

- La variation d'actif immobilisé brut totalise, outre la variation des écarts de réévaluation (réévaluation et mise en équivalence), l'investissement total diminué de la valeur brute de l'actif immobilisé cédé ou mis hors service durant l'exercice :

$$\Delta aib = \Delta ecarts + inv_n - aibchs_n$$

- La variation des subventions d'investissement est l'augmentation de celles-ci (du fait de l'obtention de nouvelles subventions) diminuée de la quote-part des subventions d'investissements virée au compte de résultat (dans les produits exceptionnels sur opérations en capital) :

$$\Delta subinv = subinv_+ - subinv_-$$

- Les variations d'amortissements et provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé sont les dotations aux amortissements et provisions correspondantes diminuées des reprises (hors cessions et mises hors service) ainsi que des amortissements des actifs cédés ou mis hors service durant l'exercice :

$$\Delta apdai = dapdai_n - rapdai_n - aaichs_n$$

- Les variations de provisions ne sont autres que les dotations correspondantes diminuées des reprises :

$$\Delta pdac = dpdac_n - rpdac_n$$
$$\Delta prc = dprc_n - rprc_n$$
$$\Delta pregl = dpregl_n - rpregl_n$$

Toutes ces informations permettent de réécrire le tableau sous la forme suivante :

Variation d'actif	Variation de passif
$\Delta ecarta$	$\Delta ecartp$
$divid_{n-1}$	Δcap
$\Delta ecarts + inv_n - aibchs_n$	0
	$\Delta ecarts$
	$\Delta acpfp - \Delta acpfp_0$
$car_+ - dotamoscar_n$	$caf_n + prexoc_n - chexoc_n + rap_n - dap_n$
	$subinv_+ - subinv_-$
	$dpregl_n - rpregl_n$
	$dapdai_n - rapdai_n - aaichs_n$
	$dpdac_n - rpdac_n$
	$dprc_n - rprc_n$
ΔFRN	$\Delta dlt - (premb_+ - dotamospremb_n)$

On simplifie ensuite les termes présents dans les deux colonnes et on remplace les charges et produits exceptionnels sur opérations en capital par leur valeur, ainsi que les reprises et les dotations selon les formules suivante :

- Les produits exceptionnels sur opérations en capital représentent le prix de cession des actifs immobilisés cédés et la quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat :

$$prexoc_n = prces_n + subinv_-$$

- Les charges exceptionnelles sur opérations en capital représentent la valeur comptable (nette) des actifs immobilisés cédés ou mis hors service, c'est à dire leur valeur brute diminuée de leurs amortissements :

$$chexoc_n = aibchs_n - aaichs_n$$

- Les reprises et dotations se déclinent par type d'amortissements et de provisions concernés :

$$rap_n - dap_n = (rapdai_n - dapdai_n) + (rpdac_n - dpdac_n) + (rprc_n - dprc_n) + (rpregl_n - dpregl_n) - dotamoscar_n - dotamospremb_n$$

Pour obtenir :

Variation d'actif	Variation de passif
Δecarta	Δecartp
$divid_{n-1}$	Δcap
inv_n - $aibchs_n$	0
	$\Delta acpfp - \Delta acpfp_0$
car_+ - $dotamoscar_n$	caf_n
	+ $prces_n$ + $subinv_-$ - ($aibchs_n$ - $aaichs_n$)
	+ ($rapdai_n$ - $dapdai_n$) + ($rpdac_n$ - $dpdac_n$)
	+ ($rprc_n$ - $dprc_n$) + ($rpregl_n$ - $dpregl_n$)
	- $dotamoscar_n$ - $dotamospremb_n$
	$subinv_+$ - $subinv_-$
	$dpregl_n$ - $rpregl_n$
	$dapdai_n$ - $rapdai_n$ - $aaichs_n$
	$dpdac_n$ - $rpdac_n$
	$dprc_n$ - $rprc_n$
ΔFRN	Δdlt - ($premb_+$ - $dotamospremb_n$)

Il reste alors à simplifier en éliminant les termes qui se compensent deux à deux :

Variation d'actif	Variation de passif
$divid_{n-1}$	caf_n
inv_n	$prces_n$
Δecarta	Δecartp
car_+	Δcap
	$\Delta acpfp + subinv_+ - \Delta acpfp_0$
ΔFRN	$\Delta dlt - premb_+$

Scission des termes de variation restant

Voulant distinguer les variations d'emplois stables des variations de ressources stables, on est amené à distinguer l'augmentation de la diminution de capital, l'augmentation de la diminution d'autres capitaux propres et l'augmentation de la diminution des emprunts :

$$\Delta cap = cap_{+} - cap_{-}$$
$$\Delta acpfp - \Delta acpfp_0 + subinv_{+} = (acpfp_{+} - \Delta acpfp_0) - acpfp_{-} + subinv_{+}$$
$$\Delta dlt - premb_{+} = (dlt_{+} - premb_{+}) - dlt_{-}$$
$$\Delta ecarta - \Delta ecartp = \Delta ecart_{+} - \Delta ecart_{-}$$

A défaut de pouvoir effectuer de telles distinctions, faute d'information suffisante (la liasse fiscale BRN renseigne par exemple dans le tableau des dettes sur les emprunts souscrits et remboursés en cours d'exercice, mais ils incluent les concours bancaires courants et ne se limitent donc pas aux emprunts à long terme), on définit les termes suivants :

$$cap_{+} = \max(0 , \Delta cap)$$
$$cap_{-} = - \min(0 , \Delta cap)$$
$$acpfp_{+} - \Delta acpfp_0 + subinv_{+} = \max(0 , \Delta acpfp - \Delta acpfp_0) + subinv_{+}$$
$$acpfp_{-} = - \min(0 , \Delta acpfp - \Delta acpfp_0)$$
$$dlt_{+} - premb_{+} = \max(0 , \Delta dlt - premb_{+})$$
$$dlt_{-} = - \min(0 , \Delta dl$$
$$t - premb_{+})$$
$$\Delta ecart_{+} = \max(0 , \Delta ecarta - \Delta ecartp)$$
$$\Delta ecart_{-} = - \min(0 , \Delta ecarta - \Delta ecartp)$$

Alors, le tableau de financement s'écrit :

VARIATION D'EMPLOIS	VARIATION DE RESSOURCES
$divid_{n-1}$	caf_n
inv_n : investissements	$prces_n$: cessions d'immobilisations
$\Delta ecart_{+}$	$\Delta ecart_{-}$
car_{+} : montant brut transféré	
cap_{-} : réduction de capital	cap_{+} : augmentation de capital
$acpfp_{-}$: réduction de capitaux propres	$acpfp_{+} - \Delta acpfp_0 + subinv_{+}$: augmentation de capitaux propres (yc subventions d'investissement, hors réaffectation du capital)
dlt_{-} : remboursement d'emprunts	$dlt_{+} - premb_{+}$: souscription d'emprunts (souscription réelle hors primes de remboursement)
ΔFRN	

B.IV.2) L'INTERPRETATION ET L'EXPLOITATION DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement permet de rendre compte des flux affectant le patrimoine. Il renseigne sur l'origine (interne ou externe) des nouvelles ressources de l'exercice et sur leur emploi. Il se présente sous la forme suivante :

VARIATION D'EMPLOIS	VARIATION DE RESSOURCES
variation d'emplois stables	variation de ressources durables
variation de fonds de roulement net	

Attention ici aux dénominations « ressources » et « emplois ». Il s'agit en fait de variations de

ressources et de variations d'emplois, c'est à dire de ressources nouvelles de l'exercice et d'emplois nouveaux de l'exercice. Les variation de ressources durables et variation d'emplois stables ne correspondent pas à la variation entre deux exercices des « ressources stables » et « emplois stables » (notions introduites dans le chapitre sur la solvabilité, et servant à définir le fonds de roulement net). La variation de fonds de roulement net correspond bien par contre à l'évolution entre deux clôtures d'exercice du fonds de roulement net.

Au niveau du bas du bilan, la relation fondamentale de trésorerie (FRN = BFR + T) engendre une relation en variation : $\Delta FRN = \Delta BFR + \Delta T$. On peut ainsi décomposer la variation de fonds de roulement net en variation de besoin en fonds de roulement et variation de trésorerie. On peut également affiner cette relation en décomposant la variation de besoin en fonds de roulement de manière à faire apparaître la variation de besoin en fonds de roulement d'exploitation.

Terminologie

L'analyse du tableau de financement permet de définir un certain nombre de concepts ou de soldes :

La variation de ressources durables

La **variation de ressources durables** (nouvelles de l'exercice) correspond à des augmentations du passif (capital, dettes) ou à des diminutions de l'actif (immobilisé). On en dénombre plusieurs (dont voici les principales) :

- la première d'entre elles est la ressource dégagée par les activités de l'entreprise durant l'exercice : la capacité d'autofinancement.
- l'autre ressource possible de l'entreprise, ne nécessitant pas l'intervention de tiers, consiste à céder (avec plus-values) certaines de ses immobilisations. On comptera donc les prix de cessions d'immobilisations comme des ressources durables pour l'entreprise.
- viennent ensuite les augmentations de capital : l'entreprise se finance en faisant appel à ses actionnaires ou à l'épargne publique.
- la seconde ressource faisant appel à des tiers est la souscription d'un emprunt à long terme.

La variation de ressources durables regroupe donc les ressources propres ou à long terme que l'entreprise a nouvellement pu mobiliser au cours de l'exercice, soit en augmentant des ressources, soit en liquidant des actifs immobilisés.

La variation d'emplois stables

La **variation d'emplois stables** (nouveaux de l'exercice) correspond à des augmentations de l'actif (immobilisé) ou à des diminutions du passif (capital, dettes). On en dénombre là encore plusieurs (dont voici les principaux) :

- le premier des emplois stables est le montant des dividendes distribués durant l'exercice (dividendes résultant de l'exercice précédent). Cet emploi n'est pas stable au sens d'un emploi à long terme. Il correspond à une dépense de l'entreprise non comptabilisée dans le compte de résultat de l'année précédente, puisque dépendant d'une décision postérieure à l'établissement des comptes. Il vient donc en déduction de la capacité d'autofinancement de l'exercice considéré, pour former d'ailleurs le solde « autofinancement » (cf. plus bas).
- vient ensuite le montant des investissements de l'entreprise (acquisition d'immobilisations).
- on trouve ensuite parmi les emplois stables les réductions de capital : remboursement des actionnaires.
- citons enfin les remboursements d'emprunts à long terme.

La variation d'emplois stables rassemble donc les emplois à long terme vers lesquels l'entreprise a pu diriger ses nouvelles ressources, en diminuant certaines ressources (remboursements), en investissant dans de nouveaux actifs immobilisés, ou en payant les dividendes de l'exercice précédent.

L'autofinancement (BRN)

l'**autofinancement** représente la richesse retenue par l'entreprise elle-même pour couvrir tout ou partie des emplois de l'exercice : investissements, disponibilités, augmentation du FRN (du BFR ou de la Trésorerie)... On l'appelle étalement « **marge nette d'autofinancement** »

Intitulé	Définition littérale
autofinancement (BRN) **af**	= *capacité d'autofinancement (BRN)* - dividendes mis en paiement au cours de l'exercice (BRN)

Si la capacité d'autofinancement mesure la richesse monétaire potentielle créée par l'entreprise durant l'exercice, une part revient à l'actionnaire, et l'autre est conservée par l'entreprise pour financer ses besoins sans avoir recours à des tiers ou pour réduire sa dépendance financière vis à vis de l'extérieur. L'autofinancement mesure cette seconde part.

Les enseignements du tableau de financement

L'équilibre entre ressources et emplois au niveau du bilan, se traduit par un équilibre similaire au niveau du tableau de financement. Ainsi, on a les relations :

$$\textbf{ressources durables} = \textbf{emplois stables} + \Delta\textbf{FRN} = \textbf{emplois stables} + \Delta\textbf{BFR} + \Delta\textbf{T}$$

Il est par contre erroné de dire que ressources durables = emplois stables dans la mesure où ils s'ajustent par la variation de fonds de roulement net. Ainsi, deux cas de figure peuvent se produire :

- si les ressources durables l'emportent sur les emplois stables, le fonds de roulement augmente, ce qui traduit la réponse appropriée à une augmentation des besoins en fonds de roulement (d'exploitation notamment) ou/et une augmentation de la trésorerie (les ressources excédentaires ne financent pas le cycle d'activité).
- si les ressources durables sont inférieures aux emplois stables, le fonds de roulement diminue, ce qui révèle une diminution des besoins en fonds de roulement (d'exploitation entre autres), ou/et une réduction de la trésorerie ne finançant pas directement le cycle.

L'exploitation du tableau de financement

Le tableau de financement permet donc de dresser un état des nouvelles sources de financement de l'entreprise, ainsi que de l'évolution des emplois correspondants. Il mesure le financement de l'activité de façon dynamique. On voit comment les activités durant l'exercice ont, vis à vis des besoins en financement exprimés, renforcé ou réduit le déséquilibre entre les financements propres et les dettes, ou entre les financements à long terme et à court terme.

L'analyse statistique de ces tableaux se fait à travers des ratios appropriés (rapportant chaque élément du tableau au total ressources durables = emplois stables + ΔFRN), ce qui revient à calculer le tableau de financement en pourcentages. Alors, l'analyse se fait en distribution pour certains de ces ratios pris chacun séparément, ou en moyenne pour l'ensemble du tableau (seule la moyenne maintient la somme des colonnes à 100%).

B.V) L'INVESTISSEMENT

B.V.1) L'INVESTISSEMENT PROPREMENT DIT

L'investissement se définit d'une manière générale comme la valeur brute des immobilisations acquises, créées par l'entreprise ou apportées à l'entreprise. Il ne s'agit donc que d'une partie des augmentations brutes d'immobilisations (en valeur brute), puisque l'actif immobilisé brut peut également augmenter du fait d'une réévaluation ou d'une mise en équivalence.
Une définition de l'investissement (calquée sur les informations disponibles dans les liasses fiscales) est donc :

Intitulé	Définition littérale
investissement **inv**	investissement = immobilisations brutes : augmentation par acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste - immobilisations brutes : diminution par virements de poste à poste
investissement en immobilisations corporelles (BRN) **invic**	investissement en immobilisations corporelles (BRN) = immobilisations corporelles brutes : augmentation par acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (BRN) - immobilisations corporelles brutes : diminution par virements de poste à poste (BRN)

On peut (pour la liasse fiscale BIC BRN) calculer en outre cet investissement pour les seules immobilisations corporelles.

B.V.2) INVESTISSEMENT DE REMPLACEMENT OU DE CROISSANCE : L'« INVESTISSEMENT NET »

Si l'entreprise augmente certaines de ses immobilisations, elle en cède également. On peut donc définir un « **investissement net** », éventuellement négatif, différence entre l'investissement et les diminutions d'immobilisations brutes par cessions ou mises hors service. On exprime ces cessions en valeur brute pour des raisons d'homogénéité avec l'investissement. Ce faisant, cette définition ne tient pas compte de l'usure (mesurée approximativement par l'amortissement) des immobilisations au moment de leur cession ou de leur mise hors service.
L'investissement net exprime le supplément de valeur patrimoniale brute qu'apportent les nouvelles acquisitions par rapport aux immobilisations cessant d'appartenir à l'entreprise. Il correspond à la variation de la valeur brute de l'actif immobilisé entre le début et la fin de l'exercice, hors réévaluations ou mises en équivalence.
On peut tenter d'interpréter, pour les immobilisations corporelles, le lien entre investissement et investissement net.
Le premier prend en compte deux objectifs distincts :

- renouveler ou remplacer certaines immobilisations à technologie égale : on peut parler alors d'« **investissement de remplacement** » pour maintenir les capacités de production.
- acquérir de nouvelles immobilisations dans le cadre d'une stratégie de développement de l'entreprise à long terme, ou renouveler certaines immobilisations en intégrant un certain progrès technologique par l'achat d'immobilisations plus performantes. On parlera d'« **investissement de croissance** ».

On peut, si l'on néglige tout effet prix (lié uniquement aux lois de marchés), considérer l'investissement net (s'il est positif) comme l'investissement de croissance. On estime en effet alors l'investissement de remplacement par la valeur d'origine des immobilisations cédées ou mises hors service, en supposant que toute immobilisation cédée ou mise hors service crée un besoin qui est satisfait par l'acquisition, la création ou l'apport d'une autre immobilisation. Le surplus éventuel entre le prix de la nouvelle acquisition de remplacement et le coût historique de celle sortie du patrimoine représente alors le prix de l'évolution technologique de l'immobilisation, et peut être intégré de fait dans l'investissement de croissance.

SUSE ne permet pas une définition rigoureuse de l'investissement net, mais fournit un minorant de celui-ci. En effet, l'information sur les diminutions d'actif combine les cessions ou mises hors service avec les diminutions résultant d'une mise en équivalence sans possibilité de distinguer les deux. Cette définition est donc un minorant de la valeur désirée de l'investissement net.
Il y a pourtant un moyen de s'en sortir : si l'on considère que la variation d'actif brut totalise l'investissement net et les variations d'actif consécutives à une réévaluation ou une mise en équivalence, il suffit de neutraliser le deuxième terme pour obtenir l'investissement net. Or cette variation d'actif correspond à la variation d'écarts de réévaluation au passif (qui incluent les écarts d'acquisition résultant de mises en équivalence).
On a donc deux définitions de l'investissement net :

Intitulé	Définition littérale
investissement net **invn**	= variation d'actif immobilisé brut - variation d'écarts de réévaluation
investissement net (BRN) minoré **invnm**	= *investissement* - immobilisations brutes : diminution par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (BRN)
investissement net minoré en immobilisations corporelles (BRN) **invnmc**	= *investissement en immobilisations corporelles (BRN)* - immobilisations corporelles brutes : diminution par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (BRN)

En ce qui concerne la composante corporelle de l'investissement net, seule la définition minorée est applicable.

L'investissement net n'est pas un concept homogène car il diminue l'investissement réalisé (au prix actuel) des cessions ou mises hors service valorisées au prix d'origine. Ce décalage temporel entre les prix empêche structurellement l'homogénéité des postes d'actif immobilisé en général.
Une façon de rendre l'investissement net consiste à mesurer les cessions à leur prix actuel (prix de cession). On obtient alors une sorte d'« **investissement réel** » homogène, mais intégrant les moins-values sur cession d'immobilisations imputables à la vétusté et à l'usure.
Lors d'une cession, le repreneur investit au prix d'achat (prix de cession). Ainsi, l'investissement net n'est pas une variable que l'on peut agréger sous peine de comptabilisation des plus ou moins-values dans l'investissement. Il ne se mesure que sur des cas individuels d'entreprises. L'« investissement réel » est en revanche une variable que l'on peut agréger au niveau d'un secteur par exemple.
Si l'« investissement réel » correspond à une définition monétaire, donnant le montant net nécessaire au financement de la politique de gestion des immobilisations (par investissement et cessions), l'investissement net répond à une approche plus économique, en mesurant l'impact de l'investissement et des cessions sur les moyens de production immobilisés dans l'entreprise.

B.VI) LE FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE

Nous nous intéressons ici au financement de l'entreprise mesuré par sa structure de ressources patrimoniales à une date donnée. Cette analyse fait appel à des concepts différents de capital selon l'aspect étudié (patrimonial, durable, financier, productif, économique).

B.VI.1) FINANCEMENT A LONG TERME : LES DIFFERENTES FORMES DE CAPITAL

Il y a dans la littérature pléthore de définitions différentes du capital. Cette notion théorique peut se mesurer différemment, selon les thèmes étudiés. Voici une liste non exhaustive de capitaux (voir définitions à partir de SUSE en annexe) :

Différentes définitions

Le capital social

Le capital social représente l'apport des actionnaires au financement de l'entreprise, cet apport étant réduit au nominal des actions correspondantes. Il représente symboliquement les droits de propriété des actionnaires sur l'entreprise (leurs pourcentages de droits de vote), en conférant un droit de vote identique pour chaque action. Il constitue la garantie minimale des tiers. Son intérêt reste limité en analyse financière.

Intitulé	Définition littérale
capital social **csoc**	capital social

Cette définition peut être modifiée en tenant compte du retraitement suivant :

- capital souscrit non appelé (cf. plus haut B.I.2)

Le « capital apporté »

On peut définir alors la contribution réelle des actionnaires au financement de l'entreprise en ajoutant au capital social les « primes d'émission, de fusion et d'apport » qui représentent l'écart entre ce que versent réellement les actionnaires (en échange des actions auxquelles ils souscrivent) et la valeur nominale inscrite sur ces actions. Ce **capital apporté**, ainsi définit, représente donc la valorisation de l'apport des actionnaires à l'entreprise.

Intitulé	Définition littérale
capital apporté **cap**	= *capital social* + primes d'émission, de fusion, d'apport, ... (BRN)

Cette définition peut être modifiée en tenant compte du retraitement suivant :

- capital souscrit non appelé (cf. plus haut B.I.2)

Les capitaux propres

Les **capitaux propres** sont définis comptablement en haut du passif du bilan. Ils totalisent :

- le capital social
- les primes d'émission, de fusion et d'apport...
- les écarts de réévaluation (contrepartie de la réévaluation d'actifs hors fluctuations de taux de change) incluant les écarts d'acquisition (de la mise en équivalence).
- les réserves (accumulation de ressources créées par l'entreprise pour elle-même)

- le report à nouveau (fraction des résultats nets des 5 années précédentes dont l'affectation a été reportée)
- le résultat net de l'exercice
- les subventions d'investissements (financements obtenu par l'entreprise en vue de l'acquisition ou la création d'une immobilisation, et non encore réintégrés au compte de résultat)
- les provisions réglementées (provisions ne correspondant pas à l'objet normal d'une provision et comptabilisées en application de dispositions légales et/ou fiscales)

Les capitaux propres représentent une source de financement propre à l'entreprise, à caractère durable. Ils incluent l'accumulation des ressources créées par l'entreprise pour elle-même, ainsi que le capital apporté (par les actionnaires) et les subventions d'investissement.

Intitulé	Définition littérale
réserves **res**	= réserve légale + réserves réglementées + réserves statutaires ou contractuelles (BRN) + autres réserves
capitaux propres **cprop**	capitaux propres = *capital apporté* + écarts de réévaluation + *réserves* + report à nouveau + résultat de l'exercice + subventions d'investissement (BRN) + provisions réglementées

Cette définition peut être modifiée en tenant compte du retraitement suivant :

- capital souscrit non appelé (cf. plus haut B.I.2)

Les fonds propres

Les **fonds propres** diffèrent peu des capitaux propres. Dans la liasse BIC RSI, il n'y a aucune différence entre eux. Par contre s'ils sont constitués à partir de la liasse BIC BRN, les fonds propres incluent outre les capitaux propres :

- le montant des émissions de titres participatifs
- les avances conditionnées

Ce sont des emprunts assortis de conditions particulières qui les rapprochent de fonds propres.
Les fonds propres, comme les capitaux propres s'opposent aux provisions pour risques et charges et aux dettes.

Intitulé	Définition littérale
fonds propres **fprop**	= *capitaux propres* + *autres fonds propres (BRN)*

Cette définition peut être modifiée en tenant compte du retraitement suivant :

- capital souscrit non appelé (cf. plus haut B.I.2)

Les capitaux permanents

Les **capitaux permanents** regroupent toutes les ressources à long terme pour l'entreprise. Soit ce sont effectivement des ressources à long terme, soit elles font l'objet de renouvellements réguliers qui maintiennent a priori durablement leur montant. Les capitaux permanents sont constitués par :

- les fonds propres
- les provisions pour risques et charges

- les dettes à long terme :
  - emprunts obligataires (convertibles et autres)
  - emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)
  - emprunts et dettes financières divers

On intègre les provisions pour risques et charges, qui pour certaines d'entre elles couvrent des risques réels et ne sont donc pas des ressources stables à long terme. En effet, on peut considérer qu'elles se renouvellent de façon régulière, ce qui maintient leur niveau de façon durable.
Les capitaux permanents s'opposent aux dettes à court terme. Ils représentent l'ensemble des financements (en provenance du passif) à long terme.
On peut définir autrement, mais dans un même esprit les capitaux permanents : il s'agit ici de ne pas sélectionner les dettes à long terme selon leur type, mais de ne retenir que les dettes à plus d'un an. En effet, la liasse fiscale BIC BRN fournit deux informations :

- dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an (EG = B904 au compte de résultat)
- dettes et produits constatés d'avance à un an au plus (VZ = B580 au tableau des créances et des dettes)

Intitulé	Définition littérale
provisions pour risques et charges **prc**	provisions pour risques et charges = provisions pour risques (BRN) + provisions pour charges (BRN)
dettes à long terme (BRN) **dlt**	emprunts et dettes assimilées (RSI) = emprunts obligataires convertibles (BRN) + autres emprunts obligataires (BRN) + emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (BRN) - concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP (BRN) + emprunts et dettes financières divers (BRN)
capitaux permanents (à long terme) (BRN) **cperm**	= *fonds propres* + *provisions pour risques et charges* + *dettes à long terme (BRN)*
dettes à plus d'un an (BRN) **dp1an**	= dettes et produits constatés d'avance - dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an (BRN)
capitaux permanents (à plus d'un an) (BRN) **cpermb**	= *fonds propres* + *provisions pour risques et charges* + *dettes à plus d'un an (BRN)*

Cette définition peut être modifiée en tenant compte des retraitements suivants :

- capital souscrit non appelé (cf. plus haut B.I.2)
- primes de remboursement des obligations (cf. plus haut B.I.2)

D'autre part, certains analystes intègrent dans la définition des capitaux permanents les éléments suivants :

- les amortissements et provisions pour dépréciation. Il s'agit effectivement de ressources (dans le sens de fractions accumulées des produits antérieurs), mais ils mesurent également une détérioration réelle ou potentielle du patrimoine. La Banque de France intègre les amortissements et les provisions pour dépréciation dans les capitaux permanents.

<u>Le financement propre</u>
Notion définie par la **Banque de France**. Le financement propre regroupe les fonds propres et toute autre ressource propre de financement :

Intitulé	Définition littérale
financement propre **fiprop**	= *fonds propres* + *provisions pour risques et charges* + *amortissements et provisions pour dépréciation*

Cette définition peut être modifiée en tenant compte du retraitement suivant :

- capital souscrit non appelé (cf. plus haut B.I.2)

Le capital productif

Le **capital productif**, variable pouvant être agrégée (aux niveaux méso-économique et macro-économique), est l'ensemble des moyens engagés pour plus d'un an dans la production. Il faut alors distinguer les entreprises selon leur type d'activité. En effet, si les immobilisations financières ont davantage un caractère de prise de participation dans une autre entreprise dans les secteurs industriels (par exemple), ces mêmes immobilisations financières constituent le capital productif des entreprises des secteurs financiers (banques et assurances).

Ainsi, on désignera par capital productif les immobilisations corporelles brutes et financières brutes d'une entreprise des secteurs financiers, tandis qu'on ne retiendra que les immobilisations corporelles brutes pour une entreprise d'un autre secteur.

Intitulé	Définition littérale
capital productif **cprod**	= *immobilisations corporelles brutes* + *immobilisations financières brutes* (pour les secteurs financiers)

Cette définition peut s'affiner en intégrant la valeur brute des immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location ou de crédit-bail. Mais à défaut d'une telle information, nous ne pouvons effectuer ce retraitement. La **Banque de France** au contraire, effectue ce retraitement des immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail.

On pourrait en outre affiner cette définition en intégrant une mesure du capital humain mobilisé dans l'entreprise : les brevets, licences, marques... et les frais de recherche et développement figurant en immobilisations incorporelles. Ainsi, la définition proposée ici minore une réalité plus complexe. Pour certains secteurs comme dans la pharmacie, les dépenses de recherche peuvent revêtir un caractère hautement stratégique.

Le capital d'exploitation

Le **capital d'exploitation** représente l'ensemble des moyens (et donc des emplois correspondants) mobilisées par l'exploitation. On ajoute pour cela au capital productif le montant du besoin en fonds de roulement d'exploitation. Le capital d'exploitation génère des revenus d'exploitation.

Intitulé	Définition littérale
capital d'exploitation (BRN) **cexpl**	= *capital productif* + *besoin en fonds de roulement d'exploitation (BRN)*

La **Banque de France** distingue encore une notion de capital : le « capital investi » (immobilisations brutes et besoin en fonds de roulement d'exploitation).

Le capital engagé

Le **capital engagé** (au niveau micro-économique) est le capital réellement engagé dans l'ensemble des activités de l'entreprise. On y trouve les immobilisations brutes au complet, le besoin en fonds de roulement (besoin de ressources non cycliques dégagé par les activités) et la trésorerie positive (valeurs mobilières de placement brutes et disponibilités). Le capital engagé génère des revenus courants.

Intitulé	Définition littérale
capital engagé **ceng**	= immobilisations brutes + *besoin en fonds de roulement* + *trésorerie positive*

B.VII) LES RATIOS

Les ratios ne sont pas les seuls outils de mesure issus de l'analyse financière. Ils constituent néanmoins un moyen puissant de révéler sur les entreprises des informations difficiles à mettre en évidence avec d'autres outils. Si l'analyse financière se caractérise par sa pluralité, cela est particulièrement le cas pour les ratios. La batterie de ratios d'un analyste différera de celle d'un autre. Nous aborderons d'abord les ratios dans leur généralité, pour tenter ensuite d'en dresser une liste aussi longue que possible.

B.VII.1) PROBLEMES MATHEMATIQUES LIES A LA DEFINITION DES RATIOS

Les différents modes de calcul des ratios

Mathématiquement et de façon générale, un ratio rapporte un numérateur à un dénominateur. Cependant, selon le type de ratio considéré, on est amené à donner des définitions mathématiques différentes. Ceci amène à distinguer plusieurs cas :

Taux de croissance d'un agrégat positif
Le taux de croissance d'une quantité positive X est calculé de la façon usuelle, en pourcentages :

$$\boxed{\frac{X_n - X_{n-1}}{X_{n-1}} \cdot 100} \text{ par exemple : } \frac{CA_n - CA_{n-1}}{CA_{n-1}} \cdot 100$$

L'interprétation coule de source : on mesure positivement ou négativement le taux de croissance de X.

Taux de croissance d'un agrégat de signe quelconque
Le taux de croissance d'une quantité X de signe quelconque est calculé en pourcentages de la façon suivante :

$$\boxed{\frac{X_n - X_{n-1}}{\text{abs}(X_{n-1})} \cdot 100} \text{ par exemple : } \frac{VA_n - VA_{n-1}}{\text{abs}(VA_{n-1})} \cdot 100$$

On mesure toujours au numérateur la différence algébrique entre les quantités initiale et finale, alors qu'on la rapporte à la valeur absolue de la quantité initiale. On mesure ainsi un taux de variation, avec pour signe celui de la différence algébrique : le taux négatif indique bien de quelle fraction la quantité initiale est diminuée.

Ratio pourcentage (part, poids d'un actif ou d'un passif...)
Le ratio pourcentage présente au numérateur un élément constitutif du montant du dénominateur. Tous deux sont positifs. Ainsi obtient-on un ratio variant entre 0 et 1, que l'on exprime en pourcentages :

$$\boxed{\frac{N}{D} \cdot 100} \text{ par exemple : } \frac{\text{capitaux propres}}{\text{passif}} \cdot 100$$

L'interprétation de ce type de ratios est simple : on mesure la part ou le poids du numérateur dans le dénominateur.

Ratio de dénominateur positif (délai de rotation...)

Le ratio rapporte un numérateur de signe quelconque avec un dénominateur positif (tel que le chiffre d'affaires). Ainsi obtient-on un ratio variant entre -∞ et +∞ :

$$\boxed{\frac{N}{D}} \text{ par exemple : } \frac{\text{stocks de produits finis}}{\text{production vendue}}$$

On mesure ici l'ampleur du numérateur en unités de dénominateur (combien de numérateurs pour un dénominateur) ; on compare numérateur et dénominateur. Le signe du ratio indique uniquement celui du numérateur.

Ratio de gain

Le ratio de gain rapporte un numérateur de signe quelconque à un dénominateur de signe quelconque. Mais le numérateur est un élément qui vient s'ajouter au dénominateur pour former une nouvel agrégat. Ainsi obtient-on un ratio variant entre -∞ et +∞ :

$$\boxed{\frac{N}{\text{abs}(D)} \cdot 100} \text{ par exemple : } \frac{\text{charges financières}}{\text{abs}(\text{ebe})} \cdot 100$$

L'interprétation du signe de ce ratio prêterait à confusion si le dénominateur n'était pas pris en valeur absolue. Il ne faut pas considérer ce signe comme autre chose que celui du numérateur. Le ratio ainsi défini indique le gain (ou la perte) en % qu'apporte le numérateur au dénominateur (que celui soit positif ou négatif).

Ratio de marge

Le ratio de marge rapporte un numérateur et un dénominateur de signes quelconques. Ces deux agrégats sont des soldes que l'on compare entre eux, le numérateur étant en aval du dénominateur (en descendant la chaîne CA - VA - EBE - PBCAI - CAF). Ainsi obtient-on un ratio variant entre -∞ et +∞ :

$$\boxed{\frac{N}{D}} \text{ par exemple : } \frac{\text{ebe}}{\text{va}}$$

Il faut ici faire très attention au signe des deux soldes. On est amené à considérer plusieurs cas :

	Dénominateur > 0	Dénominateur < 0
Numérateur > 0	ratio > 0 comparaison entre les soldes (par rapport à une fraction de référence : >1, <1...)	ratio < 0 Les activités en aval du dénominateur surcompensent les pertes de ce dernier
Numérateur = 0	ratio = 0 Les pertes sur les activités en aval du dénominateur ont totalement absorbé la marge bénéficiaire de ce dernier	ratio = 0 Les gains sur les activités en aval du dénominateur ont totalement compensé la marge déficitaire de ce dernier
Numérateur < 0	ratio < 0 Le dénominateur n'est pas assez important pour endiguer les pertes en aval	ratio > 0 comparaison entre les soldes (par rapport à une fraction de référence : >1, <1...)

Concrètement, il convient de séparer la population en deux, selon le signe du dénominateur par exemple. Il ne peut alors y avoir ambiguïté quant à l'interprétation du ratio.

Le tableau suivant résume les différents types de ratios présentés ci-dessus :

Différents ratios	Domaine de variation	Définition
Taux de croissance d'un agrégat <u>positif</u>	] -∞ ... +∞ [	$\frac{X_n - X_{n-1}}{X_{n-1}} \cdot 100 \quad X \geq 0$
Taux de croissance d'un agrégat de signe quelconque	] -∞ ... +∞ [	$\frac{X_n - X_{n-1}}{abs(X_{n-1})} \cdot 100$
Ratio « pourcentage » Le dénominateur est la somme de termes positifs dont le numérateur	[0 ... 100]	$\frac{X}{X+Y...} \cdot 100 \quad X, Y... \geq 0$
Ratio de dénominateur <u>positif</u> Le dénominateur est positif	] -∞ ... +∞ [	$\frac{X}{Y} \quad Y \geq 0$
Ratio de « gain » Le numérateur s'ajoute algébriquement au dénominateur	] -∞ ... +∞ [	$\frac{X}{abs(Y)} \cdot 100$
Ratio de « marge » Le numérateur et le dénominateur sont de signes quelconques	] -∞ ... +∞ [	$\frac{X}{Y}$

Taux de croissance d'un ratio

Le taux de croissance du ratio rapportant un numérateur N au dénominateur D s'exprime simplement en fonction des taux de croissance de N et de D. On admet que N et D sont positifs. Alors :

$$t_{\frac{N}{D}} = \frac{\left(\frac{N}{D}\right)_f - \left(\frac{N}{D}\right)_i}{\left(\frac{N}{D}\right)_i} = \frac{\left(\frac{N}{D}\right)_f}{\left(\frac{N}{D}\right)_i} - 1 = \frac{N_f D_i}{N_i D_f} - 1$$

$$= \frac{N_f D_i}{N_i D_f} - \frac{D_i}{D_f} + \frac{D_i}{D_f} - 1 = \left(\frac{N_f}{N_i} - 1\right)\frac{D_i}{D_f} + \frac{D_i}{D_f}\left(1 - \frac{D_f}{D_i}\right) = t_N \frac{D_i}{D_f} - \frac{D_i}{D_f} t_D$$

$$= \frac{D_i}{D_f}(t_N - t_D)$$

$$\boxed{t_{\frac{N}{D}} = \frac{D_i}{D_f}(t_N - t_D) = \frac{1}{1+t_D}(t_N - t_D)}$$

On peut obtenir les mêmes résultats avec la définition généralisée des taux de croissance (adaptée à des montants négatifs) :

$$t_{\frac{N}{D}} = \frac{\left(\frac{N}{D}\right)_f - \left(\frac{N}{D}\right)_i}{\left|\frac{N}{D}\right|_i} = \frac{\left(\frac{N}{D}\right)_f}{\left|\frac{N}{D}\right|_i} - \frac{N_i|D_i|}{|N_i|D_i} = \frac{N_f|D_i|}{|N_i|D_f} - \frac{N_i|D_i|}{|N_i|D_i}$$

$$= \frac{N_f|D_i|}{|N_i|D_f} - \frac{|D_i|N_i}{D_f|N_i|} + \frac{|D_i|N_i}{D_f|N_i|} - \frac{N_i|D_i|}{|N_i|D_i} = \left(\frac{N_f - N_i}{|N_i|}\right)\frac{|D_i|}{D_f} + \frac{|D_i|N_i}{D_f|N_i|}\left(1 - \frac{D_f}{D_i}\right) = t_N \frac{|D_i|}{D_f} - \frac{|D_i|}{D_f}\frac{N_i}{|N_i|}\frac{|D_i|}{D_i} t_D$$

$$= \frac{|D_i|}{D_f}\left(t_N - \frac{N_i}{|N_i|}\frac{|D_i|}{D_i} t_D\right) = \frac{|D_i|}{D_f}\left(t_N - \frac{N_i}{|N_i|}\frac{D_i}{|D_i|} t_D\right)$$

$$t_{\frac{N}{D}} = \frac{|D_i|}{D_f}\left[t_N - \text{sign}(N_i)\cdot\text{sign}(D_i)t_D\right] = \frac{1}{\text{sign}(D_i)+t_D}\left[t_N - \text{sign}(N_i)\cdot\text{sign}(D_i)t_D\right]$$

Moyenne, médiane et ratio moyen d'une variable en général et d'un ratio en particulier

La **moyenne** d'une variable donne surtout une information sur les entreprises dont la variable prend des valeurs extrêmes. C'est le cas de la moyenne des ratios individuels des entreprises : elle est fortement influencée par les entreprises dont le ratio prend une valeur (absolue) importante.
La **médiane** d'une variable donne une information sur la tendance générale des entreprises. C'est le cas du ratio médian (médiane des ratios individuels) : il est fortement influencé par les valeurs de ratios du plus grand nombre d'entreprises. Ainsi, la médiane du ratio sera proche de celle des petites entreprises (les plus nombreuses).
Le **ratio moyen** est le ratio macro-économique rapportant des agrégats. C'est la moyenne des ratios individuels, pondérée par le poids de chaque entreprise en termes du dénominateur :

$$E\left(\frac{N}{D}\right) = \frac{\sum_{ent} N_{ent}}{\sum_{ent} D_{ent}} = \sum_{ent}\frac{N_{ent}}{\sum_{ent} D_{ent}} = \sum_{ent}\left(\frac{|D_{ent}|}{\sum_{ent} D_{ent}}\right)\frac{N_{ent}}{|D_{ent}|} = \sum_{ent} p_{ent}^{D}\left(\frac{N}{|D|}\right)_{ent}$$

Sa valeur donne donc surtout une information sur les grandes entreprises (en termes du dénominateur).

Le choix entre ratio moyen et moyenne ou médiane du ratio dépend du type d'étude menée et met l'accent sur des populations différentes. Le choix de la moyenne oriente l'étude vers les entreprises aux ratios extrêmes (valeur absolue importante), tandis que la médiane est le meilleur indicateur des ratios des petites entreprises. Le choix du ratio moyen met l'accent sur les grandes entreprises (entreprises de fort dénominateur en valeur absolue).

B.VII.2) UNE CLASSIFICATION GENERALE DES RATIOS

On peut résumer cette classification par le tableau suivant :

Différents ratios	Définition	Relations
Ratios de structure	$\frac{\text{actif}}{\text{autre actif}}$ ou $\frac{\text{passif}}{\text{autre actif}}$	
Ratios de synthèse ou d'équilibre financier	$\frac{\text{actif}}{\text{passif}}$ ou $\frac{\text{passif}}{\text{actif}}$ ou $\frac{\text{indicateur de solvabilité}}{\text{autre indicateur de solvabilité}}$	
Ratios de rotation : délais de rotation durée annuelle d'une rotation ou d'un renouvellement	$\frac{\text{encours moyen d'un élément du bilan}}{\text{flux qui en permet le renouvellement}}$	
Ratios de rotation : vitesses de rotation nombre de rotations ou de renouvellements dans l'année	$\frac{\text{flux qui en permet le renouvellement}}{\text{encours moyen d'un élément du bilan}}$	$\text{Vitesse} = \frac{1}{\text{Délai}}$
Ratios de marge	$\frac{\text{solde intermédiaire de gestion ou charge ou produit}}{\text{autre solde intermédiaire de gestion ou produit}}$	
Ratios de rendement	$\frac{\text{solde intermédiaire de gestion ou charge ou produit}}{\text{actif}}$	
Ratios de rentabilité (financière)	$\frac{\text{solde intermédiaire de gestion ou charge ou produit}}{\text{passif}}$	
Autres...	$\frac{?}{?}$	

Nous allons présenter plus en détail ces classes de ratios. Elles répondent chacune à des problématiques d'analyse distinctes.

Les ratios de structure

Ils rapportent un élément du bilan à un autre élément du bilan de même type (actif ou passif). Le dénominateur peut englober le numérateur, mais ce n'est pas systématique. Ils sont donc calculés à partir de deux éléments de l'actif ou avec deux éléments du passif.
Les **ratios de structure calculés sur l'actif** caractérisent la composition du patrimoine économique de l'entreprise, la répartition des moyens mis en œuvre dans ses activités. Leur valeur va donc dépendre de la nature de l'activité de l'entreprise et donc de son secteur.
Les **ratios de structure calculés sur le passif** renseignent sur la nature du financement de l'entreprise. On accède donc à la politique de financement, répondant à des problématiques de stabilité (opposition long terme/court terme), et d'autonomie (opposition fonds propres/dettes).
Un cas particulier de ces ratios consiste à choisir le total du bilan pour dénominateur. Cela revient à présenter le bilan en pourcentages et autorise les comparaisons entre entreprises (on raisonne à taille d'entreprise égale, si tenté que l'on puisse choisir le total du bilan comme indicateur de taille).

Les ratios de synthèse ou d'équilibre financier

Ils rapportent des éléments d'actif à des éléments de passif et vice versa.
Ces ratios apportent un éclairage sur l'équilibre entre ressources et emplois, dans le cadre d'une opposition entre court terme et long terme. Ils sont donc à analyser conjointement avec les indicateurs de solvabilité (fonds de roulement net, besoins en fonds de roulement et trésorerie). On peut rapporter ces indicateurs de solvabilité entre eux et considérer d'ailleurs par extension ces ratios comme des ratios de synthèse.

Les ratios de rotation

Ils comparent des encours moyens de bilan aux flux annuels qui en permettent le renouvellement ou l'écoulement.
Les **délais de rotation** rapportent l'encours moyen au flux annuel : ils mesurent le temps qu'il faut pour que le flux renouvelle l'encours. Le temps sera exprimé en jours (en mois) si on multiplie le ratio par 360 (par 12)
Les **vitesses de rotation** rapporte le flux annuel à l'encours : elle mesure le nombre de renouvellements de l'encours que le flux permet durant l'année. Ainsi, la vitesse est l'inverse du délai.
Il faut veiller à ce que numérateur et dénominateur soient valorisés de la même façon (T.T.C. ou hors taxes, en coût de revient, en prix de vente...). Dès lors que cette règle de valorisation le permet, deux ratios peuvent être construits selon le flux utilisé : on parlera de <u>délai ou vitesse de renouvellement</u> pour les flux qui renouvellent l'encours (qui viennent l'augmenter) et de <u>délai ou vitesse d'écoulement</u> pour les flux qui liquident l'encours (qui le diminuent)

Les ratios de marge

Les ratios de marge rapportent un élément du compte de résultat (y compris et surtout les soldes intermédiaires de gestion) à un autre élément du compte de résultat (solde ou produit) en « amont » du précédent. Ils décomposent le profit par type d'opérations et permettent d'évaluer l'impact de ces opérations sur les marges. On peut donc décomposer les centres de profits et de coûts, et analyser ainsi la profitabilité de l'entreprise.

Les ratios de rendement

Ils rapportent des indicateurs de performance (soldes intermédiaires de gestion) ou des éléments du compte de résultat à un « capital économique » calculé à partir de l'actif.
Ces ratios ont ainsi pour but de mesurer le rendement des actifs mobilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité.

Les ratios de rentabilité

Les ratios de rentabilité, quant à eux, rapportent ces indicateurs de performance (soldes intermédiaires de gestion) ou éléments du compte de résultat à une source de financement de l'entreprise calculée par un élément du passif.
Ils renseignent ainsi sur la capacité de l'entreprise à s'enrichir au moyen des ressources de financement dont elle dispose. Si le rendement est économique, la rentabilité est financière.

B.VII.3) UNE BATTERIE DE RATIOS

Construire son propre ratio

Il est possible et même souhaitable de construire ses propres ratios. Deux définitions du même ratio dépendront des retraitements mis en œuvre, et de fait du niveau de détail que permettent les informations disponibles.
Pour construire son ratio, il faut respecter un certain nombre de règles :

- pour répondre à une optique d'analyse bien définie, se constituer une liste des variables intéressantes en lien avec l'optique, et se demander à quels autres agrégats il serait intéressant de rapporter ces variables
- veiller à ce que numérateur et dénominateur soient cohérents. Cette cohérence concerne bien sûr les méthodes de valorisation (comme pour les ratios de rotation par exemple), mais elle vise également à ce que la valeur du numérateur ne soit pas la conséquence d'opérations ou d'activités qui n'affecteraient pas le dénominateur (et vice versa). La cohérence vise entre autres les aspects hors taxes/T.T.C., ou actif net/actif brut

Interpréter un ratio

La bonne interprétation d'un ratio se fonde sur plusieurs principes :

- il faut savoir à quelle problématique répond le ratio. Connaître le cadre dans lequel on l'étudie
- il faut en outre maîtriser le détail des postes qui constituent le numérateur et le dénominateur, afin de connaître tous les phénomènes économiques susceptibles de faire jouer sa valeur.
- il est bon enfin de pouvoir comparer le ratio à certains ordres de grandeur.

Dans certains cas, l'interprétation de ratios n'est pas aussi simple qu'en apparence. Il se peut par exemple que le nom du ratio face référence à un phénomène économique et induise en erreur l'analyste qui ne l'interpréterait plus que par rapport à ce phénomène. C'est le cas de la productivité apparente du travail qui rapporte la valeur ajoutée aux effectifs. Le nom de ce ratio rappelle qu'un gain (ou une perte) de productivité se traduit par une hausse (une baisse) du ratio. Mais il fait oublier que ce même ratio peut également varier du fait d'une évolution des prix de vente ou des prix des matières premières, alors que chaque salarié travaille toujours autant pour produire autant. Cet exemple montre bien l'importance des principes énumérés plus haut, et notamment le second.

Liste de ratios

Nous allons dresser une liste relativement importante des ratios pouvant être élaborés à partir des agrégats comptables ou d'analyse financière qui ont été définis jusqu'ici. Cette liste n'est sûrement pas exhaustive, tant il y a de possibilités de combinaisons. La liste présente pour chaque ratio la catégorie à laquelle il appartient et son type correspondant selon les modalités suivantes :

catégorie : classes de ratios

- rstra : ratios de structure calculés sur l'actif (codes A)
- rstrp : ratios de structure calculés sur le passif (codes P)
- rsyn : ratios de synthèse ou d'équilibre financier (codes S)

- rrot : ratios de rotation (codes R)
- rmar : ratios de marge (codes M)
- rrend : ratios de rendement (codes RD)
- rrent : ratios de rentabilité (codes RT)
- rdiv : ratios divers (code D)

types : types de définitions adaptées à chaque ratio (nous exclurons de la liste tous les taux de croissance, car on peut potentiellement construire un taux de croissance de tous les agrégats comptables et d'analyse financière) :

- pc : ratio pourcentage
- dp : ratio de dénominateur positif
- g : ratio de gain
- m : ratio de marge

Outre ces informations, la liste fournit l'intitulé du ratio si celui-ci a une dénomination communément admise, et le cas échéant le numéro du ratio de la centrale de bilans de la Banque de France qui s'en rapproche le plus.
Lorsque plusieurs numérateurs et/ou dénominateurs sont possibles, ils sont tous indiqués, séparés par un ';'.

Ratios de structure (actif)

intitulé	numérateur	dénominateur	classe	typ
l'actif immobilisé net	ain	actifn	rstra	pc
l'actif circulant net	acn	actifn	rstra	pc
s immobilisations corporelles nettes	icn	actifn	rstra	pc
s immobilisations financières nettes	ifn	actifn	rstra	pc
s stocks nets	stockn	actifn	rstra	pc
s créances clients nettes	crclin	actifn	rstra	pc
s disponibilités	dispo	actifn	rstra	pc
immobilisations corporelles nettes	icn	ain	rstra	pc
immobilisations financières nettes	ifn	ain	rstra	pc
stocks nets	stockn	acn	rstra	pc
créances clients nettes	crclin	acn	rstra	pc
disponibilités	dispo	acn	rstra	pc
nortissement	aai	aib	rstra	pc
nortissement des immobilisations corporelles	aic	icb	rstra	pc
nortissement des immobilisations financières	aif	ifb	rstra	pc

Ratios de structure (passif)

intitulé	numérateur	dénominateur	classe	typ
s capitaux permanents	cperm ; cpermb	passif	rstrp	pc
financement propre	fiprop	passif	rstrp	pc
s capitaux propres	cprop ; fprop	passif	rstrp	pc
s provisions pour risques et charges	prc	passif	rstrp	pc
s dettes	dettes	passif	rstrp	pc
s dettes financières	dfi	passif	rstrp	pc
s dettes à long terme	dlt ; dp1an	passif	rstrp	pc
s dettes à court terme	dct ; dm1an	passif	rstrp	pc
capitaux propres ou fonds propres dans les capitaux permanents	cprop ; fprop	cperm ; cpermb	rstrp	pc
provisions pour risques et charges dans les capitaux permanents	prc	cperm ; cpermb	rstrp	pc
dettes à long terme dans les capitaux permanents	dlt	cperm	rstrp	pc
dettes à long terme dans les capitaux permanents	dp1an	cpermb	rstrp	pc
capitaux propres ou des fonds propres dans le financement propre	cprop ; fprop	fiprop	rstrp	pc
amortissements et provisions dans le financement propre	apda+prc	fiprop	rstrp	pc
pports externes ou taux d'endettement	dfi	fiprop	rstrp	dp
levier	dlt ; dp1an	cprop ; fprop ; fiprop	rstrp	dp
dettes financières	dfi	dettes	rstrp	pc
dettes à long terme	dlt ; dp1an	dettes	rstrp	pc
dettes à court terme	dct ; dm1an	dettes	rstrp	pc
dettes à long terme dans les dettes financières	dlt	dfi	rstrp	pc
dettes d'exploitation dans les dettes à court terme	dex	dct	rstrp	pc
dettes fournisseurs dans les dettes à court terme	dfour	dct	rstrp	pc
concours bancaires courants dans les dettes à court terme	cbc	dct	rstrp	pc

Ratios de synthèse

intitulé	numérateur	dénominateur	classe	typ
inancement à court terme de l'actif circulant	acn	dct ; dm1an	rsyn	dp
inancement à court terme des créances et disponibilités	crn+dispo	dct ; dm1an	rsyn	dp
besoin en fonds de roulement	bfr	frn	rsyn	m
besoin en fonds de roulement d'exploitation	bfre	frn	rsyn	m
esoin en fonds de roulement d'exploitation	bfre	bfr	rsyn	m
ouverture des actifs immobilisés	rs	es	rsyn	dp
nploi cyclique des ressources cycliques	ec	rc	rsyn	dp

Ratios de rotation

intitulé	numérateur	dénominateur	classe	typ
e renouvellement des stocks de marchandises	amar	½(smarb$_{n-1}$+smarb$_n$)	rrot	dp
renouvellement des stocks de marchandises	½(smarb$_{n-1}$+smarb$_n$)*360	amar	rrot	dp
e renouvellement des stocks de matières premières	amat	½(smatb$_{n-1}$+smatb$_n$)	rrot	dp
renouvellement des stocks de matières premières	½(smatb$_{n-1}$+smatb$_n$)*360	amat	rrot	dp
'écoulement des stocks de matières premières	cmat	½(smatb$_{n-1}$+smatb$_n$)	rrot	dp
coulement des stocks de matières premières	½(smatb$_{n-1}$+smatb$_n$)*360	cmat	rrot	dp
e renouvellement des stocks de produits	prod	½(sprodb$_{n-1}$+sprodb$_n$)	rrot	dp
renouvellement des stocks de produits	½(sprodb$_{n-1}$+sprodb$_n$)*360	prod	rrot	dp
e renouvellement des stocks d'input	amar+amat	½(sinpb$_{n-1}$+sinpb$_n$)	rrot	dp
renouvellement des stocks d'input	½(sinpb$_{n-1}$+sinpb$_n$)*360	amar+amat	rrot	dp
e renouvellement des stocks d'output	amar+prod	½(soutb$_{n-1}$+soutb$_n$)	rrot	dp
renouvellement des stocks d'output	½(soutb$_{n-1}$+soutb$_n$)*360	amar+prod	rrot	dp
e renouvellement des créances clients	caht+TVA collectée caht*1,206	½(crclib$_{n-1}$+crclib$_n$) ½(crclib$_{n-1}$+crclib$_n$)	rrot rrot	dp dp
renouvellement des créances clients	½(crclib$_{n-1}$+crclib$_n$)*360 ½(crclib$_{n-1}$+crclib$_n$)*360	caht+TVA collectée caht*1,206	rrot rrot	dp dp
e renouvellement des dettes fournisseurs	amp+TVA récupérée amp*1,206	½(dfour$_{n-1}$+dfour$_n$) ½(dfour$_{n-1}$+dfour$_n$)	rrot rrot	dp dp
renouvellement des dettes fournisseurs	½(dfour$_{n-1}$+dfour$_n$)*360 ½(dfour$_{n-1}$+dfour$_n$)*360	amp+TVA récupérée amp*1,206	rrot rrot	dp dp
de rotation » des actifs	caht	½(actifb$_{n-1}$+actifb$_n$)	rrot	dp
de rotation » des capitaux propres	caht	½(cprop$_{n-1}$+cpropn$_n$)	rrot	dp

Ratios de marge

intitulé	numérateur	dénominateur	classe	typ
xportation	cahtx	caht	rmar	pc
activités de vente de marchandises	vmar	caht	rmar	pc
marge commerciale	mcom*100	vmar	rmar	dp
narge brute de production	mprod*100	prod	rmar	dp
narge globale	mglob*100	prodg	rmar	dp
charges externes dans les consommations intermédiaires globales	chext	cig ; ci	rmar	pc
sous-traitance dans l'activité productive	strait	prod	rmar	pc
sous-traitance dans les autres achats et charges externes	strait	chext	rmar	pc
rédit-bail dans les autres achats et charges externes	crbail	chext	rmar	pc
intérim dans les autres achats et charges externes	fpext	chext	rmar	pc
valeur ajoutée	(va ; vabcf ; vacdb)*100	prodg	rmar	dp
intérim dans les frais de personnel totaux	fpext ; αfpext	fpt ; fptb	rmar	pc
frais de personnel dans la valeur ajoutée ou **rémunération du travail**	fp fpt ; fptb	va ; vabcf va2 ; vabcf2 ; vacdb	rmar rmar	g g
l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée	ebe	va ; vabcf	rmar	m
	ebf	ebe	rmar	m
prélèvement financier	chint	ebe ; ebe+print	rmar	g
intérêts et charges financières assimilées	chint*100	caht ; caht+print	rmar	dp
rémunération des créanciers	chint*100	va ; vabcf ; vacdb	rmar	g
rofit brut courant avant impôt dans l'excédent brut d'exploitation	pbcai	ebe	rmar	m
'autofinancement ou **taux de rémunération de l'entreprise**	caf ; af(*)	va ; vabcf ; vabcdb	rmar	m
la marge commerciale	mcom*100	caht	rmar	dp
la valeur ajoutée	(va ; vabcf ; vabcdb)*100	caht	rmar	dp
marge brute d'exploitation	ebe*100	caht	rmar	dp
résultat d'exploitation	rexpl*100	caht	rmar	dp
narge nette d'exploitation	ene*100	caht	rmar	dp
l'excédent brut financier	ebf*100	caht	rmar	dp
profit brut courant avant impôt	pbcai*100	caht	rmar	dp
résultat courant avant impôt	rcai*100	caht	rmar	dp
la capacité d'autofinancement	caf*100	caht	rmar	dp
marge nette	rnet*100	caht	rmar	dp
résultat net hors opérations sur le capital	rnethc*100	caht	rmar	dp
rémunération des actionnaires	divid	va ; vabcf ; vacdb	rmar	g

(*) La différence entre caf et af n'est pas le dividende de l'exercice mais le dividende versé dans l'année (afférent à l'exercice précédent).

Ratios de rendement

intitulé	numérateur	dénominateur	classe	typ
nt brut des actifs	caht*100	actifn	rrend	dp
nt brut du capital d'exploitation	caht*100	cexpl	rrend	dp
vité apparente du capital	(va ; vabcf ; vabcdb)*100	cprod	rrend	dp
vité apparente du capital d'exploitation	(va ; vabcf ; vabcdb)*100	cexpl	rrend	dp
ent des actifs (roa : return on assets)	(rexpl ; ebe)*100	actifn	rrend	dp
nt brut productif	100*ebe(+print si secteur financier)	cprod	rrend	dp
nt brut d'exploitation	100*ebe(+print si secteur financier)	cexpl	rrend	dp
nt net productif	100*ene(+print si secteur financier)	cprod	rrend	dp
nt net d'exploitation	100*ene(+print si secteur financier)	cexpl	rrend	dp
ent global	(pbcai ; rcai ; caf)+chint	actifn	rrend	dp
nt du capital engagé	pbcai*100	ceng	rrend	dp

Ratios de rentabilité

intitulé	numérateur	dénominateur	classe	typ
té financière (roe : return on equity ; roi : return on investment)	(pbcai ; caf ; rnethc ; rnet)*100	cprop ; fprop ; fiprop	rrent	dp
é des capitaux permanents	(pbcai ; caf)*100	cperm ; cpermb	rrent	dp
d'endettement	caf	dfi ; dlt ; dp1an	rrent	dp
de remboursement	dfi ; dlt ; dp1an	caf	rrent	m
ntérêt apparent	chint	dfi	rrent	dp

Ratios divers

personnel unitaires	fp	eff	rdiv	dp
vité brute du travail	caht	eff ; eff(1+αfpext/fp)	rdiv	dp
ivité apparente du travail	va ; vabcf va2 ; vabcf2 ; vacdb	eff eff(1+αfpext/fp) ; eff	rdiv	dp
capitalistique	icb ; cprod	eff	rdiv	dp
nt de capital	aib ; cprod ; cexpl	va ; vabcf ; vacdb	rdiv	m
nvestissement	inv	va ; vabcf ; vacdb	rdiv	m
cumulation brute	inv*100	aib	rdiv	dp
cumulation nette	invn*100	aib	rdiv	dp
cumulation brute des immobilisations corporelles	invic*100	icb	rdiv	dp
cumulation nette des immobilisations corporelles	invnmc*100	icb	rdiv	dp
utofinancement des investissements	caf	inv	rdiv	dp

C) APPROCHE THEMATIQUE

DE L'ANALYSE FINANCIERE

Cette partie regroupe par thèmes et met en relation pour chacun de ces thèmes les différents indicateurs de l'analyse financière. Elle permet d'effectuer une analyse thématique des entreprises.

C.I) CROISSANCE DE L'ACTIVITE ET DES PROFITS : MESURE

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES

Cette partie vise à mesurer la croissance de l'activité de l'entreprise, et à observer les équilibres ou déséquilibres de cette croissance. Il est judicieux de commencer par une telle analyse afin de dégager des grandes tendances que l'on tentera d'expliquer par la suite. On tente donc de répondre notamment aux questions suivantes :

- la croissance est-elle forte ou faible?
- qui détient les records de croissance (en hausse et en baisse) (description des entreprises aux croissances extrêmes en termes de taille, d'appartenance à un groupe, de secteurs, de présence sur les marchés étrangers)?
- la croissance est-elle solide (équilibrée), ou se limite t'elle essentiellement à telle ou telle activité?

LES INDICATEURS

Différents indicateurs s'offrent à cette analyse. Certains mesurent la croissance de l'activité (en valeur) et d'autres mesurent la croissance des profits qu'elle génère. A chaque indicateur correspond, bien entendu, sa correction tenant compte de certains retraitements comptables.

Indicateurs de croissance de l'activité

On peut regrouper ces indicateurs en trois groupes principaux selon l'activité mesurée :

- mesure de l'activité de vente de marchandises : **vmar**, **mcom**
- mesure de l'activité de production : **prod**, **prodvs**, **mprod**
- mesure commune de toutes ces activités : **caht**, **prodg**, **mglob**, **va**, **vabcf, vacdb**.

Indicateurs de croissance des profits

On retrouve les premiers des indicateurs de profit réunissant la vente de marchandises et la production : **mglob**, **va**, **vabcf, vacdb**.
Mais viennent ensuite les autres soldes intermédiaires de gestion, au fur et à mesure que l'on intègre les charges et les activités autres que d'exploitation :

- **ebe**, **ene** ou **rexpl**
- **ebf** ou **rfi**
- **pbcai** ou **rcai**
- **caf** ou **rnethc** ou **rnet**

TAUX DE CROISSANCE

On peut donc dans un premier temps mesurer l'évolution de l'activité en termes de taux de croissance :

- vmar, mcom, prod, prodvs, mprod
- caht, prodg, mglob, va, vabcf, vacdb
- ebe, ene, rexpl
- ebf, rfi
- pbcai, rcai

- caf, rnethc, rnet

RATIOS

Il est également intéressant de mesurer cette croissance en comparant ses différents termes : voir si la croissance est équilibrée ou si elle est imputable à une activité particulière. On calcule pour cela des ratios. Certains ratios ramènent des soldes (donc des marges) à un effet taille près (le chiffre d'affaires en général). D'autres repèrent ces marges les unes par rapport aux autres. On retrouve ici la plupart des ratios de marge.

- choisir la série de ratios en fonction de la valeur de M2 :
  - M3, M3b
  - M4
- toutes activités d'exploitation confondues : M5, M11, M11b (premier rendement de l'entreprise du fait de son exploitation)
- M14, M14b, M14c, M14d (rendement net de l'entreprise du fait de son exploitation)
- activité courante de l'entreprise : M17, M17b, M17c
- encaissements nets de l'année du fait de l'activité normale, hors modifications de l'actif immobilisé : M18, M18b, M18d
- résultat d'ensemble des activités de l'entreprise : M18c

C.II) CROISSANCE DE L'ACTIVITE ET DES PROFITS : EXPLICATIONS, ANALYSE DES MOYENS DE PRODUCTION

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES

Il s'agit ici d'expliquer les décalages éventuels de croissance des indicateurs entre eux ou entre secteurs... en analysant les marchés, les coûts et les moyens de production. Il s'agit de répondre entre autres aux questions suivantes :

- la croissance est-elle due à :
  - une hausse des débouchés (exportations, demande intérieure)?
  - une baisse des consommations intermédiaires (moins de production, moins de coûts externes)?
  - une hausse des prix(des matières premières, des produits finis)?
- la croissance se fait-elle dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise (externalisation de la production)
- la production traduit-elle une forte productivité (du travail, du capital)?
- la production est-elle le fait de moyens de production externalisés (travail, immobilisations)
- quel est le poids des salaires dans la valeur ajoutée?
- le poids des activités financières est-il néfaste aux résultats?
- quel est le rapport productivité/coût des immobilisations?
- quel les le rapport productivité/coût du travail?

LES INDICATEURS

Différents indicateurs éclairent cette problématique. Certains évaluent les marchés et débouchés de l'entreprise, d'autres permettent d'analyser les coûts. Une dernière catégorie caractérise les moyens de production. A chaque indicateur correspond, bien entendu, sa correction tenant compte de certains retraitements comptables.

Indicateurs de débouchés

Il s'agit essentiellement de :

- mesurer l'accès aux marchés étrangers : **cahtx**

Indicateurs de coûts

La liste de ces indicateurs est longue :

- regroupements de coûts de production : **ci**, **cig**
- coûts de production : **cmar**, **cmat**, **chext**
- analyse fine des autres achats et charges externes : **strait**, **crbail**, **fpext**
- coûts de la main-d'œuvre : **salair**, **chsoc**, **fp**, **fpt**
- coûts des opérations financières : **chint**, **ebf**
- coûts des opérations exceptionnelles et autres coûts : **chexog**, **prexog**, **parsal**, **is**

Indicateurs de moyens de production

Les moyens de production sont essentiellement la force de travail et les capitaux productifs :

- mesure de la force de travail : **eff**

- mesure du capital productif : **icn**, **ain**, **cprod**, **cexpl**, **ceng**, **actifn**

TAUX DE CROISSANCE

On analyse la croissance de l'activité et des profits par mesure et comparaison des taux de croissance entre eux :

- mesure de l'effet de relance ou du ralentissement de la croissance par les exportations : cahtx par rapport à caht
- le cas échéant, explication de l'évolution de la marge commerciale : cmar par rapport à vmar
- le cas échéant, explication de l'évolution de la marge brute de production : cmat par rapport à prod
- explication de l'évolution de la valeur ajoutée : cig ou ci par rapport à prodg ou prod, va ou vabcf, caht
- le cas échéant, explication des coûts de production : cmat, chext par rapport à prod, va ou vabcf, caht
- étude fine des autres achats et charges externes (externalisation de la production ou des moyens de production tant matériels qu'humains) : strait, crbail, fpext par rapport à chext, prod ou prodg, va ou vabcf, caht
- analyse des coûts de la main-d'œuvre : salair, chsoc, fp par rapport à eff, va ou vabcf, prod ou prodg, caht
- analyse des coûts financiers : chint, ebf par rapport à ebe, pbcai
- étude des éléments exceptionnels hors opérations en capital : prexog-chexog par rapport à pbcai, caf, rnethc

RATIOS

On retrouve ici la plupart des ratios de rendement, et certains ratios de marge. Indépendamment de la comparaison en niveau des ratios entre deux années données, ces indicateurs apportent une mesure de l'ampleur de phénomènes, en complément des comparaisons de taux de croissance. Par exemple, une très forte augmentation des frais de personnel extérieur (intérim) reste d'une importance relative si le poids de ceux-ci dans les coûts totaux de la main-d'œuvre est faible. Dans le même esprit, on éclaire l'analyse par les taux de croissance au moyen des ratios suivants :

Etude de débouchés

- exportations : M1

Etude de coûts

- coûts de production : M6
- autres achats et charges externes (externalisation de la production ou des moyens de production tant matériels qu'humains) : M7, M8, M9, M10, M12
- coûts de la main-d'œuvre : M12, M13
- coûts financiers : M15, M15b, M16, M16b, M16c, RT3

Etude des moyens de production

- main-d'œuvre : D1, D2, D3
- capital : RD1, RD1c, RD2b, RD2c, RD3, RD3b, RD3c, RD4b, RD4c, RD5, RD5d
- combinaison productive : D4, D5

C.III) STOCKS

L'analyse des stocks suppose un certain nombre d'hypothèses :

- le cycle de production est infra annuel ; il n'y a donc pas d'aspect conjoncturel dans la valeur des stocks de fin d'exercice
- l'évolution des stocks est suffisamment régulière pour pouvoir appréhender leur niveau moyen par la moyenne entre deux niveaux de fin d'exercices consécutifs.

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES

Il s'agit ici d'étudier la gestion des stocks par l'entreprise. On tente notamment de répondre aux questions suivantes :

- l'entreprise déstocke t'elle, stocke t'elle?
- l'évolution des stocks traduit-elle une adaptation au marché, des anticipations de production ou de ventes à venir, des anticipations de variation de prix (des input ou des output), ou un réajustement des stocks à un niveau objectif?

LES INDICATEURS

Les indicateurs permettant de répondre aux questions sont aussi bien les stocks eux mêmes que les flux les concernant. Les niveaux de stocks sont pris bruts car les flux viennent modifier les montants bruts et non les stocks nets.

Les stocks

- stocks de marchandises : **smarb**
- stocks de matières premières : **smatb**
- stocks de produits (intermédiaires et finis) : **sprodb**
- stocks d'input : **sinpb**
- stocks d'output : **soutb**

Les flux

- caht
- marchandises : **amar**, **cmar**, **vmar**
- matières premières : **amat**, **cmat**
- produits : **prod**, **prodv**, **prodim**

TAUX DE CROISSANCE

On peut toujours calculer un taux de croissance des stocks. Cependant, l'information intéressante réside moins dans sa valeur que dans son signe.

- stocks : smarb, smatb, sinpb, sprodb, soutb
- marchandises : amar, cmar, vmar
- matières premières : amat, cmat
- produits : prod, prodv+prodim
- input : amar+amat, cmar+cmat
- output : amar+prod, cmar+prodv+prodim

RATIOS

On retrouve la plupart des ratios de rotation. La comparaison des délais de rotation entre deux années permet de renseigner en partie sur les phénomènes en œuvre (adaptation au marché, anticipations d'évolutions de volumes ou de prix, réajustements de niveaux). L'analyse n'est complétée qu'au moyen des taux de croissance des flux concernant ces stocks.

- marchandises : R1, R1b
- matières premières : R2, R2b, R3, R3b
- produits : R4, R4b
- input/output : R5, R5b, R6, R6b

C.IV) PERFORMANCE : RENDEMENT ET RENTABILITE

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES

Il s'agit ici d'analyser la rentabilité et les performances de l'entreprise. Il s'agit entre autres de se demander :

- quelles sont les entreprises au plus fort rendement (secteurs, taille, groupe, exportatrices) ou à la plus forte rentabilité?

LES INDICATEURS

La performance (en dehors des taux de croissance et ratios entre soldes intermédiaires de gestion) ne se mesure pas par un indicateur mais plutôt grâce au rapprochement d'un solde et d'un actif ou d'un passif dans un ratio.

RATIOS

On retrouve l'essentiel des ratios de rendement et de rentabilité

Les ratios de rendement

- RD1, RD1c
- RD2b, RD2c
- RD3, RD3b, RD3c, RD4b, RD4c
- RD5, RD5d

Les ratios de rentabilité

- RT1, RT1b, RT2

C.V) STRUCTURE FINANCIERE : L'ENDETTEMENT

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES

Il s'agit ici d'analyser le mode de financement des entreprises et donc également leur degré d'endettement. On est alors amené à se poser les questions suivantes :

- l'entreprise recoure t'elle à un endettement fort ou non?
- l'entreprise pèse t'elle sur ses partenaires pour se financer à court terme ou non? (crédit interentreprises)
- l'entreprise recoure t'elle à un endettement à long terme

LES INDICATEURS

- financement propre : **cprop**, **fprop**, **fiprop**
- endettement : **dettes**, **dfi**, **dex**
- approche long terme/court terme : **cperm**, **dlt**, **dp1an**, **dct**, **dm1an**
- crédit interentreprises : **crclib**, **dfour**

TAUX DE CROISSANCE

Il est question là encore de comparer les croissances entre elles.

- lien financement propre - endettement : cperm, fiprop, dfi, dettes
- financement propre : cprop, fprop, fiprop
- endettement : dlt, dp1an, dct, dm1an, dex par rapport à dettes
- crédit interentreprises : crclib, dfour

RATIOS

On retrouve la plupart des ratios de structure du passif, et quelques ratios de rentabilité et ratios de rotation.

- approche globale de l'endettement : P1, P2, P5, P62, P73
- financement propre : P3, P3b, P3c=1-P4c
- dettes : P6, P7, P8, P7b, P7bb, P6d, P7d, P8d, P7e, P9f, P10f, P11f
- poids de l'endettement par rapport à l'activité : RT2, RT2b, RT3
- crédit interentreprises : R7, R7b, R8, R8b

C.VI) INVESTISSEMENT, IMMOBILISATIONS

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES

On étudie ici les évolutions de l'appareil productif. Dans ce cadre, apparaissent notamment les questions suivantes :

- qui investit (secteur, exportatrices, taille, appartenance à un groupe)?
- s'agit-il d'investissements de renouvellement ou d'investissements de croissance?

LES INDICATEURS

Les indicateurs mesurent aussi bien l'investissement et l'évolution des immobilisations que leur niveau :

- investissement : **inv**, **invn**, **invic**, **invicn**
- actif immobilisé ou productif : **aib**, **icb**, **cprod**, **cexpl**

TAUX DE CROISSANCE

On compare entre autres la croissance de l'investissement à celle de l'activité (caht) ou des profits (caf)

RATIOS

Se retrouvent ici les ratios concernant l'investissement, ainsi que ceux qui concernent le degré d'amortissement des immobilisations.

- investissement global : D6, D7, D8
- investissement de croissance : D7b, D8b
- vétusté des immobilisations, rythme d'investissement : A8, A9, A10, R9
- financement des investissements : D9 (et voir chapitre suivant)

C.VII) SOLVABILITE ET FINANCEMENT : FONDS DE ROULEMENT, TABLEAU DE FINANCEMENT

OBJECTIF ET QUESTIONS SOUS-JACENTES

On analyse dans ce chapitre la solvabilité de l'entreprise, ainsi que l'évolution de ses modes de financement. Les questions suivantes apparaissent alors :

- l'entreprise est-elle solvable?
- comment l'entreprise finance ses actifs long terme et son cycle d'exploitation (financement extérieur ou autofinancement)?
- l'entreprise s'est elle désendettée ou endettée?
- comment l'entreprise a t'elle pu faire face à sa croissance (à ses investissements et autres besoins de financement)?

LES INDICATEURS

On retrouve les indicateurs de solvabilité ainsi que ceux qui figurent au tableau de financement :

- solvabilité : **rs**, **es**, **rc**, **ec, frn**, **bfr**, **bfre**, **bfrhe**, **t**
- nouveaux financements : **vrd**, **ves, caf**, **af**, **Δfrn**, **inv** et autres éléments du tableau de financement

TAUX DE CROISSANCE

- solvabilité : frn, bfr, bfre
- équilibre ressources/emplois long terme/cour terme : rs, es, rc, ec
- nouveaux modes de financement : caf, vrd, ves

RATIOS

On retrouve les ratios de synthèse ainsi que les ratios construits à partir du tableau de financement.

- financement des actifs à long terme : S5, D9
- financement des actifs à court terme : S1, S2, S3, S6
- financement du cycle d'exploitation : S4, S4b
- % des postes par rapport au total de la variation de ressources durables (moyenne des ratios)

CONCLUSION

Cette note avait pour but de dresser un tableau général des outils et approches de l'analyse financière. Elle reste volontairement incomplète quand à l'art et la manière de combiner ces outils pour répondre aux problématiques et isoler des phénomènes économiques. Seules des pistes ont été fournies dans ce sens. Il appartient en effet à l'analyste de choisir sa batterie d'indicateurs et de ratios en fonction de ce qu'il veut mettre en évidence.

Une suite pourrait être donnée à cet ouvrage, en intégrant les modules suivants :

- l'analyse financière spécifique du système intermédiaire d'entreprises : le lien entre la comptabilité d'entreprises et la comptabilité nationale.
- l'analyse financière spécifique de la Banque de France. On pourrait regrouper dans ce module les traitements et notions spécifiques à l'analyse menée dans le cadre de la centrale de bilans de la Banque de France.
- l'analyse combinée des ratios et des taux de croissance des indicateurs afin de mettre en évidence et d'isoler les phénomènes économiques. Il s'agirait ici d'une extension de la partie C.
- la mesure des éléments incorporels : valorisation approximative de réalités certaines. L'incorporel fait partie des éléments de l'actif posant le plus de problèmes de valorisation, alors que les réalités mesurées sont connues ou facilement apréhendables.
- la comptabilité des assurances et ses implications en termes d'analyse financière. Une bonne compréhension de cette comptabilité particulière et des liasses fiscales des entreprises d'assurance permettrait d'intégrer ce secteur aux études économiques faites sur les entreprises.
- la comptabilité des banques et ses implications en termes d'analyse financière. Même remarque que pour les assurances : notre méconnaissance de cette comptabilité particulière et des liasses fiscales correspondantes nous interdit actuellement d'intégrer le secteur bancaire aux études économiques sur les entreprises.
- la comptabilité et l'analyse financière des groupes à partir des comptes individuels de leurs filiales.

BIBLIOGRAPHIE

- Plan comptable général.
- « Le plan comptable annoté : mémento comptable, fiscal et juridique ». La Villeguerin-La revue fiduciaire.
- Bernard COLASSE. « Comptabilité générale ». Economica.
- Elie COHEN. « Analyse financière ». Economica.
- Jean-Luc BRICOUT. « Centrale de bilans SUSE-Méthodologie d'analyse financière ». 1990. INSEE.
- Alain BENEDETTI. « Dictionnaire des variables du tronc commun annuel entreprises EAE4G ». 1996. INSEE.
- « Méthode d'analyse financière ». Centrale de bilans, Banque de France.
- Didier VITRAC et Eric LE BERRIGAUD. « Bourse : les bonnes méthodes pour choisir vos actions » : chapitres 1 à 4. Les Efficaces. City&York.
- Laurent BATSCH. « ABC de la comptabilité ». Marabout pratiques.